AL-QODS
(1850-2000)

Pr. Abdelaziz BENABDALLAH

Membre de :

- L'Académie du Royaume du Maroc
- des Académies Arabes (Amman, Baghdad, Le Caire, Damas)
- de l'Académie arabe de l'Inde
- de l'Organisation Internationale des Droits de l'Homme H.R.I. (Washington)
- du Comité Exécutif de la Fédération Internationale des Traducteurs (Varsovie)
- Membre fondateur de l'Association ''Islam Occident'' (Genève)

Nommé Homme Scientifique des Années 1997-2000 par l'Institut Biographique De Cambridge (Grande Bretagne).

Abou Horéïra rapporte un hadith du Prophète :

"Un groupe parmi ma Communauté, appartenant au Gharb (Maghreb) demeurera attaché au droit : nul de ses adversaires ne pourra lui nuire, jusqu'à l'échéance de l'Ordre de Dieu".

Dans une autre variante, confirmée par Ahmed Ibn Hanbal, Tabarani, le mot Gharb est remplacé par le mot Beit El Maqdis (Al-Qods), autour duquel les combattants luttent victorieusement contre l'ennemi".

D'après un hadith rapporté aussi par Abou Horéira : «des étendards de couleur noire sortiront de Khorassân ; rien ne les empêchera, alors, de parvenir jusqu'à ''*Iyliyâ*'' (Jérusalem) où ils seront hissés» (Tirmidhy, Sonan T.2 p.51).

1422/2001

INTRODUCTION

Le processus du déroulement de la vie, au XX^ème^ siècle, a posé un problème humain. Le monde afro-oriental est concerné, en premier lieu ; tout conformisme doit céder la place à des options rationnelles, donc humaines.
Il faut donc rapprocher les deux mondes, facticement divisés par des malentendus superficiels, raccorder leur harmonique par une connaissance mutuelle, plus approfondie et surtout bien objective.
Les peuples appartenant à la civilisation méditerranéenne possèdent, en commun, une même morale individualiste et universaliste, qui "prolonge l'homme au-delà de sa destinée terrestre". Ce fait essentiel est le fondement de "l'humanisme méditerranéen" qui caractérise le Christianisme et l'Islam et que le rationalisme hellénique bien compris a contribué à enraciner, dans l'âme façonnée par les religions révélées.

Sa tendance au renouveau, sa foi dans sa mission politico-sociale, toute son histoire avec ses longues péripéties de splendeur et de déclin, et les mobiles constitutifs de ce processus, révèlent au monde un effort continu d'adaptation, alimenté par un riche potentiel, qui puise sa force dans le pragmatisme de l'Islam. Nous tenons à ce que ces concepts et préceptes militent, pour une émancipation totale du Peuple Palestinien et sa réintégration dans sa capitale millénaire : Al-Qods !
Le Sionisme poursuit impunément ses pratiques de génocide sur le Peuple Palestinien, dans les territoires arabes occupés. Les crimes perpétrés, au grand jour, dans la terre arabe, laissent indifférente une bonne partie de l'humanité, qui continue à vaquer aux besognes quotidiennes, sans se soucier d'une situation qui empire, de jour en jour.

Cette oeuvre de sape systématique devrait avoir plus de répercussions, dans l'âme du monde civilisé, car elle menace la paix, non seulement dans la région, mais dans tous les Continents. Les droits inaliénables de la Nation Arabe sont bafoués, à travers les agressions contre la Palestine et sa capitale : Al-Qods. Une situation intenable prévaut, dans toute la région, où, pour la première fois dans l'histoire du Monde, des territoires sont acquis par la force, en violation de la Charte des Nations-Unies et des dispositions les plus élémentaires des Droits de l'homme : Un milliard de Musulmans doivent, donc, se mobiliser, pour soutenir la cause d'Al-Qods et de la Palestine, et mettre en évidence les graves dangers qu'encourt l'humanité, en laissant le Sionisme railler et ridiculiser les droits de tout un peuple, chassé de sa Patrie, et, chaque jour massacré, avec un surcroît d'impétuosité et de violence. Qu'a-t-on fait de radical, jusqu'ici, pour soutenir unanimement, la Palestine dont le potentiel risque de se désagréger dangereusement, au fil des jours.

Certes, le Comité d'Al-Qods, présidé par Feu S.M. Hassan II, a fait l'impossible, pour rallier les énergies dispersées, en essayant de mettre en application les résolutions prises dans les Sommets Islamiques. Il ne cesse d'inviter les Etats Islamiques et les peuples afro-asiatiques, à promouvoir une assistance décisive et péremptoire, face à la guerre d'extermination, menée contre le Peuple Palestinien. Tout un mécanisme est déclenché par l'Eminent Président du Comité Al-Qods, soutenu par Ses collègues Chefs des Etats Islamiques, pour appliquer le large programme d'action politique et informative, élaboré par la Conférence Islamique. Le Comité d'Al-Qods, non seulement saisit, mais crée des occasions, pour flétrir et stigmatiser les mesures inhumaines entreprises par Israël, pour judaïser Al-Qods et changer son caractère Arabo-Islamique. La Cité Sainte a été toujours arabe, depuis sa fondation par les Cananéens, il y a des milliers d'années ; elle a été toujours islamique, depuis quatorze siècles : Son patrimoine est un legs sacré de l'humanité, en général, et de la Communauté Arabo-Islamique, en particulier. Pour assurer la sauvegarde de ce Patrimoine sacro-saint, toute une structuration été mise en branle, en vue de généraliser le soutien du Droit, déclencher le mécanisme d'une potentialité onusienne, apte à assurer le retour du Peuple Palestinien à sa Patrie.

Pour asseoir cette action pacifique des Musulmans, dans tous les Continents, l'organisation de séminaires, de journées de solidarité et l'émission de timbres de la Palestine, étaient élaborées, dans le but de relancer la légitime revendication du Peuple Palestinien et faire connaître sa juste cause, de par le Monde.
Mais, rien ne se fait, sans moyens financiers substantiels ; c'est pourquoi le Comité d'Al-Qods a exhorté les Etats Islamiques à contribuer, d'une façon sérieuse, au fonds d'Al-Qods, afin d'assumer ses responsabilités, dans la préservation des caractéristiques millénaires d'Al-Qods et des Territoires Arabes occupés. S.M. Hassan II a donné le grand exemple, en créant une caisse nationale marocaine, pour alimenter ce fonds.

Les Etats musulmans se doivent d'assumer les obligations qu'ils ont souscrites, en tant qu'Entités éprises de liberté, sur le plan humain, et en tant que responsables directs, dans le Concert de la Communauté Islamique. Il faut mettre fin à l'escalade de l'agression sioniste contre les Cités Saintes, Al-Qods, Al-Khalil et autres, dont le cachet Islamo-Chrétien est supramillénaire. Les tentatives sionistes agressives se répètent, chaque jour, contre les mosquées et les églises. Les implantations se multiplient, au dépens des terres arabes ; il est temps d'agir, avec doigté certes, mais, aussi d'une façon résolue, pour relever ce défi qui constitue une provocation flagrante à toute l'humanité.
Des accords partiels ont été, certes, libellés avec Israël, concernant les Territoires occupés, en 1967. Mais, l'essentiel demeure, dont Al-Qods, par laquelle, doit passer toute paix équitable et durable.

AL-QODS, CENTRE UNIVERSEL DE LA FOI

Al-Qods est la cité sainte de la Palestine Arabe dont elle demeure une partie intégrante. La lutte que l'Islam a engagée, durant des siècles, a eu pour but la protection du caractère sacré de la première Qibla de l'Islam, qui est, en même temps, centre de ralliement universel des religions monothéistes. Le Prophète a tenu à marquer cette empreinte de centralité et de rayonnement centrifuge d'Al-Qods, dans une tradition célèbre.

Tous ceux, donc, qui participent à cette lutte sacrée, autour d'Al-Qods, sont considérés par le Prophète Mohammed comme les bienheureux, les favoris, bénéficiant, mieux que quiconque, des grâces divines.
Al-Qods est une Cité Arabe ; elle le demeurera à jamais ; car elle l'était légitimement, depuis sept milliers d'années, quand les Arabes de Canaan, émigrant de la Presqu'île arabique, furent ses premiers fondateurs. Il s'agit des Jébuséens (ou Jébusiens), "peuple[1] pré-israélite de Canaan"- Il y a trois mille ans, le roi prophète fit des Israélites une minorité, dans cette cité qui existait déjà, quatre milliers d'années avant lui.

« Les Araméens , tribus issues, d'Aram , fils de Sem, sont sémitiques, nomades de la Mésopotamie du Nord qui, au XIIIème siècle avant Jésus-Christ, formèrent en Syrie et au Liban de petits Etats ennemis des Hébreux ». « Leur dissémination assura la diffusion de leur langue , qui resta celle du commerce au Proche-Orient et des Palestiniens, au temps du Christ. « L'hébreu est un nom donné dans la Bible aux Araméens de Harran qui traversèrent l'Euphrate et s'installèrent en Canan… »
« le cananéen, du pays de Canan est un groupe de langues sémitiques (hébreu, moabite, phénicien, punique).

Il s'est avéré, à la suite des fouilles archéologiques, que l'Archipel arabique était la source des civilisations sémitiques ; on peut préciser, dès lors que les Arabes araméens dont les tribus issues d'Abraham , constituèrent les premières souches sémitiques ; celles-ci avaient émigré, deux mille ans environ, avant l'ère chrétienne, vers le Sud de la Mésopotamie , notamment à Babylone[2]. L'Araméen put s'étendre, désormais, en Perse, à l'Assyrie, au Nil, à l'Asie Mineure et au Nord de l'Arabie, jusqu'aux confins du Hijâz. Il y demeura, alors, le langage officiel, pendant plusieurs siècles[3].
L'Arameen prit, ainsi, place du Cananéen, au VIIème siècle avant J-C. ; mais l'arabe finit par reprendre le dessus ; son expansion dépassa - selon D. Diringer[4] - l'Egypte

[1] John Cray, *Histoire de Jérusalem*.
[2] Rogers, Cuneiform Parallels , p. 353
[3] F. Hommel, signale dans son ouvrage *The Ancient Hebreu Tradition* (p.202) que les Araméens , sont les ancêtres des Arabes / se référer aussi à *Encyclopédia of Islam*, Nouvelle Ed. p. 524.
[4] *The Alphabet*, imp.1948 p. 253

et l’Asie Mineure, pour atteindre l’Inde ; la relation des Araméens et des Tribus ‘’Abirou’’ avec les Arabes a été démontrée par A. Grahmann[5], preuves à l’appui.

L’élément rustique de la Presqu’Ile arabique portait, selon lui, les trois noms ‘’Aram, Abirou ou Khbirou’’. Les Tribus d’origine arabique qui évoluaient ,ainsi, dans ce large réseau , parlaient la même langue, l’arabe originel d’où dérivaient les dialectes dits sémitiques, différenciés ainsi des langues ariennes. Les linguistes les répartirent , désormais, en groupes sémitiques arabes, comportant le Cananéen , le phénicien, l’hébreu, l’Acadien, l’Assyrien , l’éthiopien etc.…

Ce processus est confirmé par l’existence d’un langage, encore en usage, chez les campagnards (*Badw*) d’Arabie, et qui paraît plus proche que tous les autres dialectes, de la langue sémitique mère ; l’hébreu n’est donc, qu’un des dialectes dérivés. Le professeur J.L. Bernard précisa que les Rabbins avaient hébraïsé tout ce qu’ils ont pu puiser dans l’histoire des pays qui leur furent ouverts. Cet éminent historien français présenta, comme un des éléments intégrés, coûte que coûte, dans le forum Hébreu et qui en est loin, le Vénéré Messager Salomon, fils de David, qui n’était guère juif, mais assyrien de son nom réel Chelmanesr. Il ajoute que si Salomon était réellement juif, son alliance avec la Reine Saba de souche arabe, aurait été impossible. Brokelmann souligne, de sa part, que ces Rabbins avaient, toujours, éliminé les Cananéens de leur généalogie sémitique. Le nom même du dieu *Yahou* des Juifs n’est que celui d’un des dieux, vénérés par les campagnards du Nord de l’Arabie. Le Rabbin Cananéen , roi d’Ourchelim, adorait un Dieu Unique et la langue de David ne fut autre que le Cananéen arabe, adopté par les Mosaïques, à la suite de leur entrée en Palestine. Toutes ces données (langues et civilisations), de teinte cananèenne, constituent l’assise du Patrimoine arabe dont la Thora elle–même. Le prophète *Ach’ya*, du VIIIème siècle avant J-C, qualifia l’hébreu de langage cananéen, comme le signalait Mendenhoul, professeur à l’Université Mississigan, aux U.S.A. Les termes « hébreu, hbirou et khbirou » figuraient, déjà, dans les Ecritures antiques, comme synonymes de *Ibriyyin* qui désignaient les tribus rustiques arabes.

Cette réalité est confirmée par l’Encyclopédie britannique (Ed. 1965, T.II p. 279) qui précise bien que le terme hébreu, voulant signifier le mot juif, n’est que le produit des Rabbins de Palestine à une date tardive. On a, d’ailleurs, découvert sur une inscription de Ramsès II, Pharaon du temps de l’Exode, que les Heksos se donnaient pour appellation le mot hébreu. Les historiens égyptiens désignaient par le mot Heksos les tribus de la campagne arabique ; le mot ‘’Israël’’ lui-même est un terme cananéen arabe qui désignait un lieu du territoire de Palestine. D’antiques inscriptions pharaoniques le prouvent ; le mot ‘’Ourchelim’’, synonyme d’Al-Qods, figurait dans les inscriptions cananéennes, au XVème avant J-C., c’est-à-dire deux siècles avant Moïse. Ce mot appartenait, déjà, à la nomenclature égyptienne, quelques siècles auparavant. D’éminents personnages pharaoniques portaient le nom de Moïse.
L’Islam, n’a cessé depuis quatorze siècles, de superviser ce centre de ralliement universel de la foi. Le Maghreb el Aqça, parmi d’autres pays musulmans, y avait pu

[5] dans son ouvrage *Les Arabes, The Encyclopedia of Islam* p. 525.

marquer son empreinte indélébile, la tolérance Mohammèdienne, depuis le XIème siècle ap. J.C..

Néanmoins, cette tolérance qui a marqué la politique marocaine, a été dangereusement entamée et contrecarrée par les actes subversifs provocateurs des Croisés, dans les eaux pacifiques de la Mer Méditerranée. Youssef Ibn Tachfine dut intervenir, dès 1086 ap. J. C., en Andalousie (Bataille de Zellaqa). La chanson de Roland a immortalisé les exploits maritimes almoravides, qui atteignirent, d'après les mémoires d'Alphonse VII lui-même, les côtes palestiniennes. Un siècle plus tard, le Prince Ayyoubite Salah Ed-Dine s'engagea, dans une lutte atroce, à l'est de cette mer où la flotte marocaine devint - comme le fit remarquer André Julien (Histoire de l'Afrique du Nord) - la première de la Méditerranée. Il fit appel à Al-Mansour, pour l'aider à supplanter les Croisés, en repoussant les escadres de l'Occident. Salah Ed-Dine remporta une victoire éclatante à Hittine, en 1187, ap. J. C. Le coup de grâce a été, enfin, donné, à partir de la terre maghrébine où Louis IX (Saint-Louis) mourut en 1270 ap. J.C. devant Tunis ; la huitième et dernière guerre des Croisés prit ,alors, fin et, avec elle ,toute la série néfaste des guerres religieuses. La Méditerranée connut, alors, un long répit, jusqu'à l'avènement de la "Reconquista" où les Portugais tentèrent, après avoir occupé des enclaves sur les côtes marocaines, de bloquer les issues de la Mer Rouge, devant les flottes arabes, et avoir, ainsi, les mains libres dans le Golfe Arabique, pour s'assurer une emprise globale sur la Palestine. Une première colonie portugaise a été établie en Afrique, dès 1482 ap. J.C.

L'armée Ottomane intervint, victorieusement, en 1540 ap. J.C., contre les colons ibériques, dans la bataille de Msouâa, sur la côte africaine de la Mer Rouge ; mais, c'est toujours du Maghreb que vint le coup de grâce. Après la "Bataille des Trois Rois" (Bataille de Wadi El Makhazen), Le jeune roi du Portugal Don Sébastien mourut, en 1578 ap. J.C., sur le champ de bataille, avec des centaines de Croisés mobilisés par le Vatican. Le Portugal perdit, alors, son indépendance et, avec elle, ses potentialités militaires ; grâce, donc, à cette victoire du Maroc, près d'El Ksar El kébir (l'ancienne Oppidum Novum de l'époque romaine), tout accès occidental au Golfe Arabique et à la Palestine, est handicapé. Les Portugais, bloqués dans leurs enclaves, durent évacuer (Bahreïn), après un siècle d'occupation (1622 ap. J.C.) - Dès 1649 ap. J. C., toute la région est libérée du joug ibérique. Mais, l'Europe orientale tenta un nouveau processus, collectif cette fois, cristallisé par la Sainte-Alliance, formée dans le but de réprimer les aspirations libérales des peuples opprimés. La flotte marocaine qui s'opposa audacieusement au "Blocus Continental" édifié en 1806, a été démantelée ; c'est la porte ouverte au Colonialisme occidental qui sévit, dans toute la Méditerranée, avec l'invasion de l'Algérie, en 1830.

"On ne doit point ignorer – affirmait feu notre Souverain Mohammed V- que nos sujets Israélites ont toujours joui, en tant que citoyens marocains, de leur culte. En outre, le pouvoir central a toujours témoigné, à leur égard, une sollicitude particulière, cela, même dans les circonstances exceptionnelles". Par là, le Roi fait discrètement allusion aux lois d'exception et de discrimination raciale. De nombreux Juifs cherchèrent refuge au Maroc, dès l'an 70 ap. C., quand l'Empereur romain Titus prit

et ruina Jérusalem. La terre marocaine resta, depuis lors, un centre d'accueil qui accorda une bienveillante hospitalité à la majeure partie des Israélites exilés d'Europe, au Moyen Age ; de l'Angleterre (en 1290), de la France (en 1395), d'Espagne (en 1492), de l'Italie (1242), des Pays-Bas (1350) et du Portugal (1476).
Cette liberté de rentrée fut sciemment observée, dans les sorties de leurs biens et, riches ou pauvres, puissants ou faibles, seront égaux devant la loi.

Il est bien significatif que les juifs soient chassés d'Espagne, dès la chute de Grenade, où ils avaient joui de la liberté du culte, sous les princes Nasrides. Un Edit d'expulsion a été promulgué contre eux par Ferdinand et Isabelle la catholique, le 31 mars 1492. Les réfugiés entrèrent, en grand nombre, au Maroc. Dans son "Appendice," le rabbin Adrotel, qui vivait à l'époque, décrit, ainsi, la situation des juifs : ces exilés finirent, grâce à la bienveillance des autorités marocaines, "par se créer des situations stables "qu'ils conservent toujours, malgré les fluctuations politiques, dont le Maroc fut le théâtre, avant le Protectorat français."

Les exilés avaient, donc, trouvé, au Maroc, la paix et la prospérité. L'auteur de "Yahas Fès" a précisé, entre autres, que l'année 1508, par exemple, fut bénie. "Dieu -affirma-t-il- nous a accordé ses faveurs et nous avons bâti de vastes maisons à étages, embellies par des peintures et des arabesques ; nous avons eu des Yechiboth (c'est-à-dire des écoles talmudiques, à l'instar des msids ou écoles coraniques) pleines et des synagogues possédant de nombreux sépharim (c'est-à-dire rouleaux de la loi), recouverts de riches ornements".

Les juifs n'ont jamais été au Maroc victimes d'un esclavagisme quelconque. L'esclavage des chrétiens a été supprimé par le Sultan alaouite Sidi Mohammed ben Abdellah, au temps de Louis XVI, c'est-à-dire bien avant la révolution française, et, plus complètement, sous le règne de son fils Moulay Sliman, contemporain de Louis XVIII. D'ailleurs, Moulay Smaïl, considéré comme "le plus grand protecteur des Franciscains", promulgua deux dahirs (datés respectivement de décembre 1711 et de juillet 1714) qui décrétaient la peine de mort contre tous ceux qui "s'aviseraient de molester les chrétiens ou de les insulter". Les Juifs n'avaient pas besoin d'un régime spécial. Sujets du Sultan, au même titre que les Musulmans, ils furent soumis à la loi organique nationale.

Le Sultan Sidi Mohammed Ben Abderrahmane ne manqua pas, cependant, de promulguer, le 5 février 1884, un dahir rappelant le principe de l'assimilation des Israélites aux Musulmans, sur un pied d'égalité absolue.

A Fès, le commerce et l'enseignement talmudique s'amplifièrent. Les juifs du Maroc continuèrent à étudier et à écrire en arabe, à l'instar de ceux de l'Andalousie, comme, par exemple, Yahouda Ibn Nissem Ibn-Malka, philosophe marocain qui acheva, en

1365, la composition en arabe de son ouvrage intitulé "Ouns Al gharîb"[6]. Un deuxième exemple à citer, à ce propos, est celui qui fut le chef des enseignements dispensés à Fès, Khallouf Al-Maghili, chez qui descendit Abou Abdellah Al Âbili, un des maîtres d'Ibn Khaldoun, avant d'aller à Marrakech, rendre visite à Ibn Al Banna.[7]
Une certaine psychose, avait , dès le lendemain de l'indépendance, provoqué une émigration massive. Nos concitoyens Israélites craignaient les contrecoups des atrocités perpétrées par l'Etat d'Israël, à l'encontre des populations arabes de Palestine. Il n'en fut rien ; et nos compatriotes juifs s'en rendirent amèrement compte. Dans une "patrie israélienne nouvelle", ces mêmes Israélites nord-africains ont eu, plutôt, l'occasion de subir les exactions commises par leurs propres coreligionnaires occidentaux, qui tiennent les rênes du nouvel Etat. Nos concitoyens juifs connaissent pertinemment la rigidité millénaire de la loi maghrébine qui, en plein Moyen-Age, reniait et refusait d'admettre toute espèce de responsabilité collective. Ce fut là un principe de haute portée internationale que seul le Maroc a su pratiquer, avec efficience, à une époque où la responsabilité collective jouait pleinement, dans une Europe quasi-féodale. Latrie l'a bien démontré, dans ses Ecrits, à propos du respect du Droit des gens , au Moyen-Age. C'est, pour nous, un concept vital, érigé en loi fondamentale, dans une première charte, élaborée par le Prophète Mohammed, il y a quatorze siècles. "Les Juifs qui s'attachent - précise cette charte - à la communauté musulmane seront protégés de tout affront et de toute vexation ; ils jouiront d'un droit égal à celui de notre peuple, à notre assistance et à nos bons offices. Les Juifs, appartenant aux diverses branches domiciliées à Médina[8] formeront, avec les Musulmans, une nation unie ; ils pratiqueront leur religion, aussi librement que les Musulmans. Les alliés des Juifs jouiront de la même sécurité et de la même liberté. Les coupables seront poursuivis et punis. Les Juifs se joindront aux Musulmans, pour défendre Médine contre tous ennemis."

L'intérieur de Médine sera lieu sacré pour tous ceux qui adhérent à cette charte[9]. Celle-ci est donc un résumé de la *Sahifah*, signée à Yatrib par les Musulmans Koreichites ; les Ansars et les Juifs et Chrétiens de Najran s'y joignirent.
La croyance dans l'unité de Dieu était essentielle pour l'adhésion à cette charte.

Plus tard, à Jérusalem, conquise par l'Islam, le Juif jouit de cette bienveillance; cependant, du temps des Byzantins, les Juifs n'étaient pas autorisés à habiter Jérusalem. Avant eux, en l'an 125 de l'ère chrétienne, les Romains avaient effacé toute trace juive, dans la ville sainte. Mais, dès l'arrivée des Musulmans, les Israélites jouirent de nouveau, sous le flambeau de la foi Mohammadienne, de toute latitude, pour y habiter et recevoir les pèlerins de Juda, affluant de tous les coins du Monde. Pendant quatorze siècles, la liberté d'accès à la Cité Sacrée, fut pleine et entière, sauf lors du contrôle des Croisés, durant cent trois ans. Sous la domination

[6] *Hesperis* (1952, pp. 402-458). L'an 1365 de l'ère chrétienne, correspondant à 5125 de l'ère judaïque.
[7] "*Tabaqât Ach-Chaârânî*" (Tome II p. 215), "*Le livre des Catégories*" par Chaâranî.
[8] Ville Sainte où s'érige le tombeau du Prophète.
[9] Sir William Muir : *Life of Muhammed*.

musulmane, Jérusalem est devenue la Cité de la foi, pour les trois Religions révélées. Le Khalife Omar fit don aux Juifs d'une terre habous, sur les pentes de la montagne des Oliviers, pour établir leur cimetière. Les Califes ont voulu marquer de ce cachet spécial "Beit El Meqdis", en évitant d'y transférer leur capitale temporelle. N'est ce pas là la preuve tangible qu'elle est le centre universel de la foi. Ainsi donc, le juif a toujours été et demeure, malgré les vicissitudes, un concitoyen protégé par la Constitution Islamique. Toute infraction à ce dogme péremptoire n'est qu'une malheureuse déviation à un principe qui est la raison d'être de l'Islam. Le Roi Hassan II, esprit éclairé, juriste, authentique croyant, a fait de ce dogme avec ses collègues, souverains et chefs d'Etat des pays de l'Islam, le leitmotiv et la ligne directrice de la politique de haute tolérance, d'interdépendance universelle et de communion humaine.

«les premiers habitants de La *Mekke* étaient les ‘‘Amaliqah’’, branche de cette même tribu qui vivait en Palestine, à l'époque de l'exode où les juifs, émigrant d'Egypte, tentaient de les expulser et de s'approprier leur terre».
"Mirât al-Haramayn", T. I p. 69).

Témoignages

Le Pasteur Georges Pidoux, ancien professeur d'hébreu pour l'Ancien Testament, à la Faculté de Théologie de l'Université de Lausanne, est formel : "le fanatisme comme le racisme se nourrit de mythes. Dans le cas d'Israël, il n'est pas difficile de le démontrer. Ce qui est grave, c'est que le mythe agit comme une névrose qu'aucun raisonnement ne peut dénouer".
John Cray, professeur d'hébreu et de langues sémitiques, à l'Université d'Aberdeen, relate, dans son "Histoire de Jérusalem", que les premiers documents historiques, mentionnant Jérusalem, sont des textes écrits en hiéroglyphes hiératiques, trouvés à Louxor, en Haute Egypte. Ils datent du XIX^{ème} siècle avant Jésus-Christ.
Il ressort de ces documents que les Jébuséens ont construit Jérusalem, cinq mille ans, environ, avant Jésus-Christ. Les Jébuséens sont des tribus Cananéennes, immigrées de la Péninsule Arabique. Urushalem, nom donné à cette ville, essentiellement arabe, comme nous voyons, signifie "maison de la paix". Jérusalem connut, du temps du Roi arabe Malki Sadek, au dix-neuvième siècle avant J. C., un essor prodigieux. C'était l'époque d'Abraham et de la III^{ème} dynastie d'Egypte ; les Pharaons entretenaient des relations commerciales et politiques, avec tous les pays de la région et l'Egypte avait une influence considérable, dans le pays Canaan (Palestine) : Jérusalem, capitale des Jébuséens, est connue, bien

avant l'arrivée des Israéliens à Canaan. Il en est fait mention dans les textes. On connaît certains de ces Rois dont Malki et Abdi Hiba qui s'allia à l'Egypte et demanda au Pharaon Amenophis IV son secours contre des envahisseurs "*hapiru*", venant de Transjordanie. *Hapiru* signifiait en langue cananéenne "gens de campagne, d'où est dérivé le nom de hébreu qui a été attribué, pour désigner les Juifs".

L'Administration Ottomane

En 1831, l'administration Egyptienne à Jérusalem, a autorisé la Grande Bretagne à ouvrir un consulat à la vieille ville ; ce fut le 1er consulat européen à Al-Qods : Mohammed Ali Bacha lui permit, alors, de s'approprier, à l'encontre des règlements en cours, à l'époque, un emplacement comme demeure du Consul. D'autres pays occidentaux firent pression sur l'Egypte, pour bénéficier des mêmes avantages. Ils passèrent même outre, en édifiant, sans autorisation préalable, des lieux de séjour et de culte. Le retour des Ottomans, à Jérusalem, en 1840, a encouragé certains pays européens dont la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne, la Russie, l'Italie et les U.S.A.[10] à y désigner des consuls, ce qui signifiait, alors, une intervention de plus en plus grande, de leur part, sur les affaires intérieures de la cité, en tant que protecteurs des minorités juives[11], dont le nombre ne cessait d'augmenter. Les Juifs qui vivaient dans toute la Palestine en 1839, atteignit à peine 6.500 âmes dont la moitié habitant Jérusalem. Mohammed Ali Bacha les avait exemptés, en 1831, du paiement d'impôts, de toute nature, et leur avait permis de se faire représenter, dans les nouvelles commissions locales et de réparer les vieilles synagogues de la ville. Le gérant des Habous recevait une somme annuelle, en tant que protecteur du *Waqf*, de ceux qui priaient devant le mur des lamentations ; cette propriété remontait au temps de Salah Ad-Din (Saladin).

L'administration Egyptienne avait approuvé la décision, prise, alors, par l'Assemblée Consultative, qui refusait aux juifs, l'appropriation de tout terrain agraire et tout trafic, dans le domaine agricole. Quant aux Juifs étrangers, une réglementation formelle leur interdisait tout achat de terrain à Jérusalem et ses environs. Mais, dès le retour des Ottomans en 1840, un firman (sorte de Dahir Turc) accorda aux Juifs, une sorte d'autonomie, dans toute la Palestine et notamment à Al-Qods. Le nombre des synagogues atteignit six à Jérusalem seul, à la fin du XIXème siècle ; le nombre des Juifs, en 1895, dépassa le seuil de 28.000. La Grande Bretagne n'a cessé, depuis le début de ce siècle, d'encourager la création d'associations qui oeuvraient, en vue d'une large émigration juive en Palestine, dont l'Association de la Bible en 1802 et l'Association de Palestine en 1805. L'Angleterre ne visait, au début, que ses propres

[10] Déjà, à la fin du XIXème siècle, le quartier chrétien de la porte de Jaffa, à Jérusalem, se vida de ses habitants chrétiens, qui vendirent leurs biens aux musulmans avant d'émigrer, le plus souvent, en Australie ou en Nouvelle Zélande.

[11] Dans le cimetière militaire britannique du mont Scorpus à Jérusalem, des milliers de pierres tombales s'alignent, commémorant le souvenir des soldats du général Allenby où chrétiens et juifs reposent ensemble.

intérêts économiques ; mais, elle finit par s'allier au Sionisme, pour créer des colonies, dans le but d'édifier un Commonwealth Juif, sous la protection anglaise. La France avait soutenu cette thèse, contre un emprunt juif, accordé à la France, sous Napoléon III, qui lança d'Alexandrie, en juillet 1798, un appel à toute la diaspora asiatique et africaine, s'engageant à assurer son retour à Jérusalem et la restauration du Temple de Salomon ; le même appel, réitéré à Acca, en Avril 1799, est considéré par les historiens Juifs, comme une première assise de l'établissement d'un Etat Juif en Palestine, protégé par une grande Puissance européenne. Dès 1838, la Grande Bretagne assura, à partir de son consulat à Jérusalem, la protection à tous les Juifs, soutenue par d'autres consulats qui s'érigèrent, les uns à la suite des autres : le consulat allemand en 1842, celui de la France l'année suivante, celui de Vienne en 1849, de l'Espagne en 1854, de la Russie en 1871 et quatre années plus tôt, celui des U.S.A. en 1867.

Le *Times* londonien écrivit, le 17 août 1840, sous le titre ''La Syrie et la renaissance Juive'' un article dans lequel il mit en relief le retour des Juifs à la terre de leurs ancêtres, sous la protection des ''cinq grandes puissances''. Le consulat Britannique établit, dès 1849, un registre gratuit de certification protectrice, suivi la même année par l'institution de l'Association Littéraire de Jérusalem, qui se donna pour mission, sous la présidence du Consul Britannique, la recherche des monuments archéologiques bibliques, dans la Ville Sainte. Cette association ne tarda pas à devenir, en 1865, un fonds d'exploration en Palestine ; quatre ans plus tard, un firman Turc, promulgué à Istanbul, autorisa des fouilles au Temple de Salomon, dans le Haram ech-Charif, après engagement formel de la part des Juifs, de ne pas porter atteinte à la Mosquée Al-Aqça et au Qobbât es-Sakhra. En 1860, une Association, dite de la colonisation de Palestine, est édifiée à Paris, soutenue par l'Appel lancé par Napoléon III, tendant à la création, en Palestine, au sein de l'Orient Arabe, d'un Etat Juif. Tous les autres consulats suivirent le même processus de naturalisation ou de protection. L'Allemand Bismarck y mit son cachet, confortant la thèse de la colonisation juive, en Palestine et dans toute la ligne de chemin de fer reliant Bagdad à Berlin. Au milieu des années cinquante (XVIII^{ème} siècle), les habitants juifs de Jérusalem étaient au nombre de 5.000 c'est-à-dire la moitié de toute la population juive en Palestine. Les divers consulats s'ingéniaient, alors, à libérer tout accès, à l'immigration juive, et à l'appropriation des terres dans la Ville Sainte. Ce nombre dépassa 40.000 en 1904, d'après les documents du Ministère Français des Affaires Etrangères, à l'époque. Là, des dizaines d'associations virent le jour, militant pour l'immigration juive vers la terre d'Israël. Le Sultan Abd El-Majid avait autorisé les juifs, en 1849, à acheter des terres, à Al-Qods et Jaffa, incité par le premier ministre Britannique Lord Balmeston, qui soutint la Turquie contre les Russes dans la guerre de Crimée. Un autre firman autorisait Montvioury, en 1855, à s'approprier des terres en dehors des murailles de la vieille ville, près de Bab Al-Khalil, pour y établir un hôpital ; mais, Montvioury n'y établit effectivement que des logements, pour des Juifs. La réaction Ottomane contre cette infraction a été, encore une fois, matée sinon mitigée par l'intervention du Consul Britannique à Jérusalem et par l'ambassadeur de la Grande Bretagne à Istanbul. L'édification de nouvelles implantations suivit son cours ; ce fut le premier quartier juif établi à Jérusalem, dit quartier Montvioury ; huit autres implantations, à la porte de Jaffa, virent le jour en 1893, financées par un fonds connu sous l'appellation ''Dikra Mochi''. Mais, depuis 1860 un certain Hoffmann, juif allemand, avait déjà constitué l'Association des Amateurs d'Al-Qods, qui obtint du Sultan Ottoman, en 1868, la permission d'instaurer

une colonie allemande sur la terre sainte ; des caravanes d'immigrants s'y installèrent une année plus tard, dans la région de Haïfa, pour déplacer leurs implantations à Jaffa et Jérusalem. Un richard Israélite dit Lorence Olivente incita le gouvernement Britannique et le Califat, en 1879, à renforcer cette immigration par de nouvelles colonies, aux environs de Jérusalem. Un groupe de Juifs Turcs demanda, alors, en vain, au Sultan l'autorisation de créer une société Ottomane pure dans un double but : disséminer des colonies sur tout le parcours de Jérusalem et y développer l'industrie, le commerce et l'agriculture. L'Alliance Israélite Mondiale, créée à Paris en 1860, finit par recevoir du Sultan Abd El-Aziz, huit ans plus tard, un don sous forme de bail d'une superficie de 2.600 dounoums, proche de Jaffa ; une première institution agricole juive a été ainsi établie, chargée de former des cadres culturaux, parmi les immigrants ; ce qui poussa bon nombre de Juifs ''Jérusalémites'', en 1878, à s'approprier une autre aire de 3.375 dounoums près du village de Malbès et d'une autre de 10.000 dounoums, à Btah Tekfa, considérée comme une des plus grandes implantations dans les territoires occupés, instituées, ainsi, comme escales vers Al-Qods. Le Sultan Abd El-Hamid II, conscient de cette grave expansion de la diaspora juive, dans la Terre Sainte, y imposa, en vain, des restrictions qui demeurèrent lettres mortes. En 1888, le Sultan Abd El-Hamid décida la création d'une ligne de chemin de fer, pour mieux contrôler certaines immigrations illégales ; et le premier train fera son entrée triomphale à Jérusalem en 1892. Cette situation dramatique fut, alors, repérée. Trois décennies plus tard (précisément en 1918) le tribunal Islamique d'Al-Qods enregistra dans ses archives, confortées par la carte de recensement établie par l'architecte Chick, un nombre de colonies s'élevant déjà à 36. Un gel momentané de ces implantations était provoqué par la déclaration de la première guerre mondiale de 1914 ; mais, l'aviation allemande put déceler, entre 1917 et 1918, lors de ses raids aériens, toute une forêt d'implantations, déjà établies autour de Jérusalem en 1913 ; le nombre de leurs habitants s'échelonnait entre 460.000 et 620.000. Des promoteurs agro-industriels renforçaient ce réseau d'immigrants, par l'instauration de diverses institutions sionistes, qui s'ingénièrent à créer une ambiance propice à cet expansionnisme, qui ne cessa de se développer. Depuis lors, une coalition européenne oeuvrait en douce dans les coulisses. Le Califat Ottoman, qui fut toujours animé par un sentiment accru d'un humanisme tolérant, ne cacha pas sa déception vis-à-vis des aspirations Israélites, qui commencèrent à se faire jour. Le nombre d'immigrants à Al-Qods devint exorbitant ; de 1910 à 1912, il s'éleva de 45.000 à 48.000. Néanmoins l'intervention de la Turquie aux côtés des Allemands, des Français et des Russes, incita Jamal Bacha commandant la 4ème armée Ottomane, à opter pour une politique de refoulement d'une partie des Juifs de Jérusalem ; il leur interdit, alors, toute activité sioniste, au sein de l'Empire, mettant fin à l'existence de toutes les institutions créées illégalement, durant la guerre. Le nombre des habitants d'Al-Qods diminua, ainsi, pour atteindre 21.000, à la fin de la guerre, en 1917. Mais déjà en 1916 les accords de Syekes – Picot attribuèrent à la Grande Bretagne et à la France la prédominance au Proche-Orient, aux lieu et place du Califat. On constata, alors, que la voie ferrée, établie par le Sultan, il y a une trentaine d'années, fut développée par les Britanniques pour leurs besoins stratégiques que le mandat Britannique n'a fait que conforter. Cette voie atteignit, ainsi la cité Ramallah, pour parvenir, plus au nord, sur la ligne de front avec la Turquie. Le Sultan Abd El-Hamid II (1876-1909) eut la puce à l'oreille, dans une amère déception, dès 1882, quand une société dite *Les Amateurs de Sion*, demanda au Consul Ottoman, en Odyssée, d'accorder aux Juifs qui fuyaient la persécution de l'Empereur Kaiser de Russie la permission de s'installer à Al-Qods.

La réplique Ottomane, quoique toujours tolérante, devint circonspecte ; car le Califat, tout en libérant les accès d’implantations Juifs, dans tout l’Empire Turc, essaya, par contre, d’y mettre fin, en ce qui concerne la Palestine. La visite même des lieux saints par la diaspora de l’ensemble de l’Empire (Egypte, Syrie et Irak), fut strictement réglementée, à partir de 1884 où la durée du pèlerinage Juif, dans les lieux saints ne devait guère dépasser 31 jours ; mais, sous la pression de l’Occident, le Califat finit par élever cette durée, trois ans plus tard, à 3 mois, à condition de remettre d’avance les passeports ou laissez-passer, aux autorités portuaires ou à l’administration Ottomane d’Al-Qods. Certaines illégalités, soutenues par les consulats étrangers, faussaient tout contrôle. Une commission fut, alors, instituée à Al-Qods, pour renforcer les procédures restrictives de l’immigration. Le Califat dut, ainsi, intervenir avec force pour amender les traités et conventions, concernant les capitulations de 1675, 1871, et le traité de Berlin de 1878 ; ces amendements devaient contrôler l’accès des citoyens Anglais, dans les diverses régions de l’Empire Turc. Agacé par ces mesures de plus en plus restrictives, la troïka occidentale qui préparait déjà la détrônisation d’Abd El-Hamid II, en brusqua l’exécution, en 1909 par l’intervention de l’Agence Sioniste d’Istanbul.

Al-Qods, Capitale Martyre

Al-Qods As-Charif occupe une place privilégiée, dans les préoccupations des musulmans, d'un bout à l'autre du globe ; tant cette ville est liée à leur foi religieuse et se prévaut d'une place prépondérante, dans leur Histoire politique de civilisation. Berceau des révélations célestes et point de rencontre des religions, cette ville a, en la mosquée Al-Aqça, un monument que Dieu a choisi, comme première Qibla et troisième Haram, pour les Croyants.

Quand la ville est tombée aux mains des Sionistes et a été assujettie à l'occupation et à l'usurpation, les Musulmans ont, tous, été plongés dans la consternation, la douleur et la peine, ayant ressenti l'épreuve, dans toute son ampleur, et mesuré l'étendue de la perte qu'ils subissaient.

"La ville d'Al-Qods qui, sous l'administration islamique et avant l'occupation sioniste, était un lieu de coexistence et de cohabitation, entre les diverses confessions, où les habitants s'adonnaient à leurs cultes religieux, dans un climat de tolérance, de liberté, de sécurité et de quiétude, - est devenue, après l'irruption de l'occupant, en proie à des pratiques arbitraires et à une politique tyrannique, l'usurpateur sioniste s'y livrant à des actes débridés de judaïsation, de transformation et de défiguration des monuments et des sites religieux, historiques et de civilisations ..."

Un Premier Sommet Islamique, que Hassan II, Roi du Maroc, prit l'initiative d'inviter à sa tenue à Rabat, capitale du Royaume - réalisa un accord entre ses dirigeants "sur une stratégie propre à servir de plate-forme à l'action islamique, pour la défense d'Al-Qods As-Charif et la sauvegarde de ses lieux saints et des sites de civilisations".

Lors de la Dixième Conférence Islamique, les Chefs d'Etat confièrent à S.M. Hassan II la présidence du Comité d'Al-Qods, qui prit sur Lui-même "de déployer tous les efforts, dont Il est capable et d'emprunter toute voie utile, tout chemin profitable, pour défendre la cause d'Al-Qods, en faire connaître le bien fondé et rétablir la cité de la paix, dans sa souveraineté arabe, dans un contexte de tolérance religieuse, de coexistence et de cohabitation pacifique et sereine....

Dès sa première réunion, le Haut Comité recommanda, sur la base du plan d'information qu'il arrêta, l'élaboration d'un document "à caractère scientifique propre à mettre en lumière l'importance religieuse, politique et de civilisation de la ville sainte et à consacrer les vérités historiques et juridiques qui confirment l'arabité d'Al-Qods As-Charif, et infirment les présomptions et les assertions propagées par les médias hostiles, dans les desseins de falsifier et de dénaturer l'histoire de la cité de la paix ". Ce document s'assigna, donc, le devoir de "faire connaître, de manière objective, les multiples dimensions de la cause d'Al-Qods, d'éclairer l'opinion publique mondiale et de favoriser une prise de conscience généralisée..., contribuant, ainsi, à soustraire la Cité de la paix des griffes de l'occupant et à la réintégrer dans sa souveraineté arabe, "grâce aux répercussions bénéfiques qu'il ne manquera pas d'avoir sur la conscience de la communauté mondiale".

"Depuis l'occupation Israélienne, la ville sainte ainsi que le Peuple Palestinien vivent une terrible épreuve, faite de destruction, d'extermination, de modification des monuments historiques sacrés, de persécution des croyants, tant musulmans que chrétiens. Une telle tragédie ne saurait être tolérée, à une époque caractérisée par la liberté intellectuelle, la démocratie, le respect de la volonté des peuples, l'inviolabilité des frontières nationales, des monuments sacrés et des lieux de culte".

Le monde Arabo-Musulman est préoccupé, au plus haut point, par ce drame dont les auteurs visent à fausser le cours de l'histoire Arabo-Islamique, en implantant une

entité colonialiste de peuplement, entre le Machrek et le Maghreb, et, en séparant les parties africaine et asiatique du Monde arabe.

Outre les efforts militaires, politiques et diplomatiques de la Ligue des Etats Arabes, pour libérer la Palestine et permettre à son peuple de recouvrer son droit à l'autodétermination et à l'édification de son Etat national, sur son territoire, l'Organisation de la Conférence Islamique, depuis sa création à l'initiative de S.M. le Roi Hassan II, à la suite de l'incendie de la Mosquée Al-Aqça en 1969, s'est employée à faire progresser, dans ce sens, la cause d'Al-Qods et de la Palestine, rapprochant les points de vue des Peuples et des Etats Islamiques d'Afrique et d'Asie, à cet égard, et à coordonner leurs actions militantes. Il s'est avéré que les tentatives criminelles des forces d'occupation sioniste, notamment les fouilles, effectuées sous les murs de la Mosquée Al-Aqça, tendent à en provoquer l'effondrement, dans le cadre d'un plan visant la destruction des édifices islamiques, instituts, mosquées et habitations, situés aux alentours, dans les desseins de prendre possession de la totalité de cette enceinte et d'y édifier un Temple Juif. Les autorités d'occupation oeuvrent, en même temps, en vue de forcer au départ les populations arabes, pour installer, en leurs lieu et place, les Colons Juifs. Les terres proches d'Al-Qods appartenant à des Arabes, sont confisquées et la capitale de l'Entité sioniste a été transférée à Al-Qods, dans le but de la judaïser, définitivement, et de l'annexer à Israël.

Après la première réunion du Comité d'Al-Qods, en juillet 1979 à Fès, sous la présidence de S.M. le Roi Hassan II, des entretiens furent donc entamés par l'Eminent Souverain avec S.S. le Pape et les représentants des Grandes Puissances, en vue d'édifier l'opinion publique en l'occurrence.
La charte de l'Organisation de la Conférence s'est assignée la mission de coordonner l'action des Etats et des Peuples musulmans, en vue de soutenir la lutte du Peuple Palestinien et de l'aider à reconquérir ses droits et à libérer ses terres. La dénonciation, auprès de l'opinion publique mondiale et de gouvernements du Monde, des dangers que fait courir à Al-Qods l'occupation Israélienne, eut le plus profond écho dans le coeur d'un milliard de musulmans, répandus de par le Monde. Les agissements criminels des sionistes ne font qu'aggraver la tension au Moyen-Orient et soulever la réprobation de tous les peuples du monde. L'affaire d'Al-Qods fut portée devant le Conseil de Sécurité, lorsque les forces israéliennes d'occupation, accentuant l'escalade du terrorisme d'Etat contre le Peuple Palestinien, en arrivèrent à la liquidation physique de leaders palestiniens, parmi lesquels Abou-Jihâd. Les Israéliens s'emploient donc à parachever l'usurpation de la ville sainte, après que la Knesset vota une loi organique, portant annexion d'Al-Qods et sa proclamation capitale éternelle d'Israël. Cette initiative israélienne devait être considérée à la fois - proclame l'Organisation de la Conférence Islamique - comme l'étape la plus dangereuse de l'escalade de l'agression sioniste contre la Palestine et la légitimité internationale, et, aussi, comme un défi et une provocation à l'encontre des deux

milliards de musulmans et de chrétiens, dans le Monde entier et de tous les Etats ayant souscrit à la Charte des Nations-Unies, qui se doivent d'assumer, tous, la responsabilité de relever le défi, par une réplique efficace, propre à mettre un terme à l'agression, à dissuader l'agresseur et à consacrer le triomphe du droit. On ne saurait riposter efficacement à ce défi sioniste, lancé à tous les Etats du Monde, sans connaître les conceptions singulières, sur ce que le Sionisme appelle "la terre promise" et qui l'incitent à avancer des allégations, au sujet des prétendus liens des Juifs avec la Palestine. Ces allégations sont l'une des manifestations de l'affrontement Arabo-Sioniste, qui a pris la forme d'un conflit de civilisations, ayant des dimensions politique, militaire, socio-économique, culturelle et intellectuelle. C'est la prétendue existence ininterrompue sur le Territoire Palestinien, depuis l'Antiquité, de l'Etat d'Israël, créé, pourtant, en 1948, qui explique cette tentative de rattachement du Sionisme à l'histoire ancienne de la Palestine. Cette histoire ne fut, en réalité, que celle d'une fraction Juive du Peuple Palestinien, fraction que l'Autorité Palestinienne ne cesse de proclamer comme un des trois éléments constituant le Peuple de la Palestine, avec les musulmans et les chrétiens. Ce droit limité n'a jamais été dénié aux Juifs par l'Islam, qui les a toujours intégrés au sein de cet Etat Judéo-Islamo-chrétien. Mais, le Sionisme prétend rattacher Al-Qods aux seuls Juifs, comme leur capitale construite par le Roi David (Daoud) ; mais David lui-même et sa dynastie n'étaient que des hébreux d'appartenance arabe, fondus dans le peuple palestinien, comme partie intégrante, se réclamant de cette appartenance. Les Prophètes d'Israël sont des messagers d'Allah et sont reconnus comme tels, notamment par les Musulmans. Le mouvement sioniste avance ces assertions, dans le but de tromper l'opinion mondiale, en profitant de l'ignorance de larges fractions de cette opinion, quant aux détails de l'invasion sioniste en Palestine. Le Sionisme contre lequel le Peuple Arabe Palestinien se révolte, unanimement, dans tous les territoires occupés, proclame, pourtant, avoir voulu "installer un peuple sans patrie dans une patrie sans peuple". Or, la vérité est là qui clame que la terre de Palestine a toujours été habitée par le Peuple Palestinien, sans interruption, depuis les âges les plus reculés ; et que ce peuple se soulève, dans Al-Qods, Cisjordanie et Gaza, montrant au Monde qu'il n'a jamais cessé d'exister, et de proclamer son Entité palestinienne.

Les dirigeants sionistes tentent de camoufler le véritable caractère de leur agression colonialiste et raciste et son alliance, depuis sa naissance, avec le colonialisme occidental.

Certains historiens sionistes se sont permis d'ignorer les deux mille ans d'histoire Palestinienne, depuis la destruction d'Al-Qods par Titus, en l'an 70 de l'ère chrétienne. La révolte contre la domination romaine fut, alors, un soulèvement collectif de tout le Peuple Palestinien (Arabes et Juifs), contre l'oppression de l'occupant. Al-Qods s'est toujours, ainsi, enorgueillie de ses apports à l'humanité et de la place, qu'elle a occupée et occupe à jamais, dans le coeur de millions

d'hommes. C'est le Peuple de Palestine qui a bâti la cité d'Al-Qods, qu'il a défendue, fier d'elle en tant que capitale et fier aussi des autres lieux saints qui constituent, tous, des traits d'union avec la Kaaba de la Mekke et les Temples sacrés de l'Islam, partout dans le Monde. Autant dire du Monde chrétien, qui constitue avec le Monde de l'Islam, presque la moitié de l'humanité.

Al-Qods vit, aujourd'hui, sous le joug d'une occupation brutale. La Palestine, tout entière, subit le même sort ; cette occupation a semé la désolation et mis les coins et recoins de cette terre sainte, à feu et à sang. Les courageux martyrs, surtout les femmes et les enfants, ne se comptent plus. Des dizaines de milliers de Palestiniens remplissent les prisons Israéliennes et les camps de concentrations. Le Peuple de Palestine a tenu à exercer son droit légitime et de combattre l'occupation, dans une résistance irréductible, Il a déclenché sa révolution, en prenant les armes, pour se soustraire à l'occupation, pour écarter le danger qui menaçait ses valeurs sacrées et libérer sa Patrie. Sa logistique a été la pierre ; plus tard, elle sera autre chose, quand le Monde Musulman sera conscient du danger qui guette l'Islam, tout entier. Toute la Communauté Musulmane se sent responsable, elle, qui a toujours brandi le rameau d'olivier et qui est contrainte, dans les conjonctures actuelles, à se mesurer à un ennemi implacable, étayé de l'extérieur.

La révolution Palestinienne, dans Al-Qods et le reste des territoires occupés, est une révolution qui a démontré au Monde l'irréductible élan d'un Peuple qui, par les moyens de bord, cherche à imposer ses droits. Elle représente, pour les peuples du Monde, épris de liberté, et conscients de la dignité humaine, un modèle exaltant de révolution nationale et symbolise, désormais, la révolution du siècle.

Nous sommes, tous, conscients du danger qui nous menace, nous autres Musulmans de par le Monde ; l'heure dramatique que nous vivons n'est plus l'heure des slogans creux ; le Président du Comité d'Al-Qods et ses éminents collègues ont tenu à préciser "que nous, pays islamiques, affrontons un néocolonialisme d'un genre nouveau. Nous avons tous subi le colonialisme pour une longue, moyenne ou courte durée.

Nous nous sommes dressés contre l'occupation et défendu notre dignité, consentant, les uns et les autres, d'énormes sacrifices. Nous sommes, alors, parvenus à avoir un drapeau, des frontières, une identité et une dignité. Mais, cette dignité est aujourd'hui bafouée ; à quoi donc servent drapeaux, frontières, identité et souveraineté, si notre dignité est confisquée par un néocolonialisme déguisé?"

Dans un appel pathétique, le Comité Al-Qods, avait proclamé : "Il est temps que cessent les endurances des Arabes dans la région ! Avons-nous besoin d'œuvrer à aggraver la situation et à couvrir de honte les musulmans ? Loin de Nous l'intention de prêcher les Croisades, ni une guerre de religions, car nous en saisissions parfaitement la gravité. Nous savons que les guerres à caractère politique finissent un jour, autour d'une table de négociations, tandis que les guerres confessionnelles

demeurent gravées dans les mémoires de dizaines de générations. Cet appel, Nous le lançons à ceux qui, par leurs exactions, veulent nous ramener à l'époque médiévale et nous entraîner sur la voie des turbulences et de la violence. Nous leur disons : gare à vous, la révolte est latente. Maudit - affirme le Prophète de l'Islam - celui qui la rallume".

La Grande JERUSALEM

	Superficies en dounoums (1000 miles carrés) (1 mile = 1609 m)	Population juive	Nombre de colonies juives
1882	25.107	22.000	6
1914	450.000	85.000	43
1922	521.000	83.000	75
1931	1.020.00	174.606	124
1947	1.807.000	625.000	300

Durant la période 1948-1967, 70% des terres arabes furent expropriées. En 1967, les Sionistes occupèrent le reste de la Palestine et une partie des terres syriennes et Ègyptiennes. Jérusalem a été officiellement annexée ; son aspect démographique et historique a été complètement défiguré (lieux saints désacralisés, maisons arabes confisquées et expropriées par des colons sionistes) ; plus de quatre vingt dix colonies ont été édifiées, alors, sur la Bande Ouest seule ; vingt et un à Jérusalem, onze à Al-Khalil, vingt deux à Naplous, vingt trois à Jericho et Ghor, cinq à Bethlehem, cinq à Ramallah, cinq à Jenine ; l'expropriation entre 1967-1981. représente 33% des cinq millions cinq cent mille dounoums qui forment la surface de cette bande. L'Etat sioniste avait édifié quarante six nouvelles colonies avant 1985, avec cent vingt mille juifs dans la bande Ouest seule et dix mille à l'Est de Jérusalem, ce qui constitue une partie de la grande Jérusalem, avec une ceinture de colonies, autour de la Ville Sainte, comportant un million d'émigrés juifs.

La famille Nashashibi de Jérusalem bras droit de la monarchie hachémite

La famille Nashashibi de Jérusalem, est considérée comme l'une des plus anciennes familles de Jérusalem, son fondateur est Nasser A-Din, du temps des Ottomans. Ce nom est synonyme de ''gardien des lieux saints'' de Jérusalem. Najib Nashashibi devint le maire de la ville, à l'époque du mandat britannique. Mais, en 1949 ; il devint conseiller personnel du roi Abdellah de Jordanie. Il tint un grand pouvoir en supervisant la radio-télévision Jordanienne. Mais, sa personnalité s'effrita à Jérusalem, quand il devint rédacteur en chef du journal égyptien Al Joumhouria, puis ambassadeur de la Ligue Arabe ; sa virulence contre Anwar Al Sadate, chef d'Etat égyptien et promoteur du traité de paix avec Israël, le rendit persona non grata, au Caire.
Son élimination du camp égyptien coïncide avec son échec sur le plan palestinien.

Les Nashashibi, détenteurs de la mairie de Jérusalem sont, dés lors, éclipsés par les Husseinis dont leur éminent représentant, Amin est à la fois, Grand Mufti de Jérusalem et Président du Conseil Supérieur de l'Islam, institué par la Jordanie. L'attitude stricte des Husseinis dont la politique s'aligne sur l'opinion publique arabe du ''tout ou rien'', s'oppose au compromis admis par les Nashashibi, proposé par les Britanniques, en 1939.

Déjà, avant 1936, les Husseinis et les Nashashibi siégeaient, ensemble, au Conseil Arabe Suprême ; ceux-ci répugnaient la violence, recherchant un certain modus vivendi et entente avec les Juifs ; leurs antagonistes prônaient la lutte, en forgeant un front unique, pour mener une double lutte contre les Britanniques et les Juifs. Le Conseil est dissous et Amin, démis de ses fonctions, fuit le pays avec d'autres dirigeants arabes de Jérusalem, expulsés vers les Iles Seychelles.

Avec l'intervention du Royaume Hachémite, la lutte entre les deux familles Husseini et Nashashibi s'estompa. « Jérusalem ne doit plus être le champ de tiraillement entre les deux familles », pense le jeune Hussein, Roi de Jordanie ; le sort final d'Al-Qods pourrait s'en ressentir. Najib est, alors, nommé gouverneur de la Rive-ouest du Jourdain, c'est à dire de la Cisjordanie ; et son frère Hazi devenu ministre jordanien des affaires étrangères.

Amman abrite, désormais, les deux clans, laissant Jérusalem un foyer central d'union, loin de tout accrochage ; ce n'est pas, là, le point de vue d'autres antagonistes que la modération des Nashashibis a incités à oser prendre sept femmes juives comme épouses. Leurs fils seront juifs, conformément à la loi juive ; les Nashashibi avancent, pour justifier leur acceptation du plan de partition de 1939 et de 1947, la situation actuelle « ce que l'on a tant de mal à obtenir aujourd'hui ».

Au début des années vingt, Ben Gourrion se déclara favorable à la partition de la Vielle Ville en deux municipalités.

« Jusqu'à ce jour - déclara-t-il - je considère comme une catastrophe que la Vieille Ville ne soit pas divisée, Jérusalem est de facto unifiée, puisqu'elle est entièrement entre les mains des Nashashibi et des Khaladi »[12].

Mais, il semble que ce conflit entre Husseinites et Nashashibites, était un des mobiles qui aurait, sinon détruit, du moins affaibli l'unité politique. En effet, l'héritier des Nashashibi, Fahmi, directeur de l'hotêl Pilgrims à Jérusalem, accepte le leadership politique de Fayçal Husseini à Jérusalem, avec lequel il est très lié. Des relations de mariage renforcent, l'union des deux familles, au sein même de Jérusalem. Mohamed Zohdi Nashashibi est devenu ministre des finances et membre du Comité Exécutif de l'O.L.P..

En vérité, les dissensions entre les deux familles n'étaient que le reflet de l'occupation Britannique. Avec la Jordanie, tout est redevenu unité et fraternité. Une nouvelle famille celle des Nuseibeh entre en jeu.

Après la guerre des Six Jours en 1967, Amman est devenu l'asile des exilés, tel Elkhatib, dernier maire arabe de la ville qui décéda en 1994. Son titre de maire de Jérusalem est toujours dans les cœurs des Palestiniens. Mais, c'est Husseini et l'Orient House qui symbolise aujourd'hui la présence des Palestiniens à Jérusalem. Pas un palestinien n'accepte moins que la souveraineté sur Jérusalem-Est. Les accords d'autonomie d'Oslo, qui prévoient un processus par étapes, sont lettres mortes ; Jérusalem est la grande pierre d'achoppement.

La Première Intifada à Jérusalem

Le 14 Mai 1948, Ben Gourion proclama l'Etat d'Israël. Une guerre est déclenchée par les armées arabes qui pénétrèrent en Palestine.

L'émirat de Transjordanie s'imposa, alors, après avoir été déclarée indépendante par la Grande Bretagne en 1948. L'Emir Abdallah participa aux combats contre Israël, jusqu'à l'armistice en 1949. Victorieux, l'émir de Jordanie affranchit les vieux quartiers de Jérusalem et la Palestine, à l'Ouest du Jourdain (Cisjordanie). La Ligue arabe exclut, alors, de son sein, la Jordanie, pour avoir accepté le statu quo avec Israël. La Jordanie eut, ainsi, pour adversaire, l'Arabie Saoudite dont la formation est due à Abdel Al Aziz Ibn Saùd, qui groupa sous son autorité, avant sa mort en 1953, les régions conquises sur les Turcs. Cet antagonisme demeura longtemps, avivé, par des tiraillements périodiques. Hussein, désigné comme roi, en août 1952, affronte une première agitation intérieure, animée par les réfugiés palestiniens pro-nassériens.

Les Palestiniens s'imposent au sein de leur future capitale : Jérusalem. Ce n'est guère seulement, à travers leur lutte quotidienne, par des moyens de bord, mais par un resserrement inouï des rangs que l'ennemi cherche à desserrer, Les cantiques des Filles de Sion ne jouent plus ; ils sont dépassés. Les Israéliens préfèrent procéder par des affrontements directs. Mais, fortement unis, dans le contexte de

[12] les deux grandes familles palestiniennes de la ville

leurs concepts et préceptes islamiques, les habitants de Jérusalem demeurent fiers, dans leur lutte inégale, contre un envahisseur, soutenu par les U.S.A. et autres. Pierre Loti notait, déjà, dans son carnet de voyage, en Orient, un bruit incessant de lamentations et de prières, chez les uns ; mais qualifie de longues fusées les cris de Muezzins qui chantent le Maghreb, dans les minarets des mosquées.

Ce qui marque l'attachement du Palestinien à sa capitale éternelle, Jérusalem, c'est qu'il peut se passer de tout, sauf d'une reproduction du Dôme du Rocher, marqué par le premier Commandeur des Croyants Omar Ibn el Khattab, deuxième Khalife du Prophète. « Tout bob musulman se doit de clouer la chose à l'entrée de sa maison. On dit que depuis un certain temps, les fidèles préfèrent accrocher cette reproduction, au-dessus de leur lit…Mais le must, c'est le réveillement qui chante Allah Akbar !. Cette petite merveille en plastique, qui a la forme de Dôme du Rocher, ne jouit pas de la seule faveur des musulmans. Il est devenu l'objet de culte des journalistes branchés[13] de la presse internationale »..

Les jeunes Palestiniens commencent à s'entraîner, alors, sur l'esplanade des mosquées, au lancer de caillasses. La police et les gardes-frontières y interviennent ; chaque fois des dizaines de Palestiniens et de nombreux blessés tombent, victimes de cette répartie meurtrière. Deux journalistes, auteurs de ''*Danse au-dessus du volcan''*, décrivent le désarroi qui secoue, constamment, les colons Juifs du quartier musulman de la Vieille Ville. « Des milliers de fidèles, rassemblés sur l'esplanade du Kotel, reçoivent la traditionnelle bénédiction des Cohanins. Mais, en fait, de bénédiction, ce sont des pierres qui s'abattent sur leurs têtes… . Militaires et politiques estiment tenir les atouts du jeu. Pourtant, c'est souvent dans l'intimité des ménages, et au lit, que s'opère l'acte initial de la plus sûre des conquêtes. Les Palestiniens appellent cela la bombe démographique. Jérusalem est un véritable champ de bataille : celui des naissances et celui de la guerre des ventres. La ville comptait, depuis 1922, 580.000 habitants dont 165.000 arabes seulement. Peu après la conquête Britannique, ces mêmes arabes représentaient 40% de la population de la ville. Aujourd'hui, ils ne représentent plus que 28%. Mais les plus sérieux statisticiens notent un renversement de tendance, depuis 1967. Cette tendance aurait été catastrophique, pour les Juifs, qui ont provoqué l'émigration hors de la ville d'Al-Qods, et de ses alentours, de centaines de milliers de musulmans. A côté de cet acte inhumain, dénigré, à maintes reprises, par l'O.N.U., Israël s'attaque - par omission - au seul hôpital Palestinien des environs, où s'opèrent les naissances. Cette ''paranoïa jérusalémite'', dont le processus alarme les Israéliens, est décrite comme suit par Maurice Ifergan et son compagnon, le journaliste Marc Tobiass : « Il faut dire que la fertilité des musulmanes de Jérusalem-Est est loin d'être en recul. Elles mettent au monde autant de marmots que les Palestiniennes des villages alentours… . Finalement, les grandes perdantes de la lutte démographique sont les chrétiennes. Leur fertilité est accablante de faiblesse ; et quand, par bonheur, elles ont mis un enfant au monde, le rejeton préférera généralement grandir aux Etats-Unis, en Australie ou en Europe ».

---

[13] *Jérusalem, Danse..* page 71

« La partie musulmane de la ville est pour les Juifs aussi menaçante que les couloirs du métro New-Yorkais, après vingt deux heures ».

« Dans les ruelles adjacentes à la rue Salah ed-Dine, c'est l'angoisse du couteau dans le dos, la peur de voir son pare-brise voler en éclats, même si les bérets verts, les gardes-frontières patrouillent en permanence » (*Jérusalem, Danse…(p. 114))*.

Dès qu'on passe la porte de Sion, à Jérusalem, la muraille est lacérée par les impacts des balles, témoignant des combats atroces qui opposèrent la Légion Jordanienne aux parachutistes Israéliens, en 1948. Le quartier Juif de la Vieille Ville, encerclé par les Forces du Souverain Hachémite, était forcé de capituler. Les ruines de l'ancien camp Jordanien d'El Azaria, constituent autant de magnifiques souvenirs de la Guerre des Six Jours, symbolisés par les pierres tombales des soldats du Royaume Hachémite, martyrs de leur lutte acharnée contre les sionistes.

L'aéroport de Jérusalem, un aéroport militaire du temps du mandat Britannique, a été agrandi par les Jordaniens qu'ils nommaient Kalandia. Aujourd'hui, il dessert toutes les lignes intérieures et quelques vols internationaux.

Il est revendiqué par les Palestiniens. Dans ce processus dramatique, Juifs et Musulmans demeurent unis, comme ils l'étaient depuis toujours. Chaque année, des dizaines de milliers de musulmans quittaient le mont du Temple à Jérusalem, en direction de la Tombe de Moïse. C'est une véritable procession de pèlerins vers le site de Nabi Moussa, qu'ils vénèrent, autant, sinon plus que les Juifs eux-mêmes. Là, le mûr des lamentations est le mûr occidental de l'enceinte du Second Temple ; chaque pierre de ce mur pèse en moins une tonne. C'est un lieu vénéré par tous les habitants d'Al-Qods.

Dans ce contexte, si pacifique, Fayçal Housseïni demeure la figure problématique des Palestiniens à Jérusalem. Il est issu d'une dynastie de Chérifs, rompu aux problèmes religieux et politiques. Ce titre de descendant du Prophète lui confère la garde des lieux saints, notamment de la Mosquée Al-Aqsa et du Dôme du Rocher. Un de ses ancêtres était déjà au XIIème siècle, le Mufti d'Al-Qods, ce fut Abd el-Kader Ibn Karim Al-Dine Al-Housseïni ; il était mort sans laisser d'héritier mâle. La famille Housseïni retrouva le poste de Mufti au XVIIIème siècle, qu'elle occupe jusqu'au XXème siècle. Fayçal est considéré par ses ennemis Israéliens comme une personne pragmatique souple et modérée. Sa famille a vécu des siècles, animée par cette noble courtoisie qui fait qu'en 1986, Fayçal tenta le rapprochement avec Natan Scharanski, esprit très représentatif en Israël, mais en tant que champion des droits de l'homme. Housseïni put s'allier la sympathie de Moshe Amirav, membre Likoud. Les buts des uns et des autres ne sont guère simulaires. Le père de Fayçal a été tué au cours de la bataille de Jérusalem, en 1948. Son grand-père Moussa Qassim Al-Housseïni, qui fut maire de Jérusalem, est également enterré sur l'esplanade. On parla, alors, d'un assassinat ; et le lendemain, le 9 Avril 1948, c'est le massacre de Deir Yacine. Fayçal grandit au Caire, avant de recevoir la nationalité Jordanienne et de s'établir dans la ville…. Après la Guerre des Six Jours, il retourna de Syrie à Jérusalem pour participer à la lutte contre l'occupation Israélienne. Amine Husseïni est au Liban et Egypte après la Seconde Guerre Mondiale. Ses tiraillements avec

certains pays de l'Est et ses accointances avec les frères musulmans n'étaient pas appréciés par Nasser. L'Angleterre, soutenue par la France, s'engage en 1956, dans une agression préméditée contre le Canal de Suez nationalisé par Nasser. Israël s'y associa, profitant des circonstances pour envahir le Sinaï. En 1956, Hussein soutient l'Egypte, lors de la crise de Suez, continuant à s'agiter, malgré ce geste conciliateur du Roi Jordanien ; les éléments pro-Nassériens sont éliminés en 1957 des postes de commande. Pour contrebalancer la R.A.U. (Fédération Egypto-Syrienne) une union Jordano-Irakienne est décidée (en 1958). Un nouvel accord est signé avec Le Caire, lorsque éclate la guerre en 1967.

Jalons de la Résistance dans les Cités Sœurs d'Al-Qods

Le Peuple Palestinien, dans les territoires occupés ou ailleurs, impose au monde entier, sa cause. Il ranime, par son sang, le flambeau sacré de la liberté. Tous les Peuples de la terre ont reconnu à cette nation désarmée, patiemment résistante, son droit à la vie, à l'instar de tous les peuples, son droit sacré de vivre sur le sol de la Patrie, jouir de ses acquis historiques, de son patrimoine national, comme tous ceux qui ont une Patrie, de par le Monde.

Notre peuple frère est éloigné de sa Patrie, sans susciter une sérieuse réaction contre l'envahisseur, pour l'astreindre à réintégrer, dans la terre de leurs ancêtres, les centaines de milliers de Palestiniens exilés et martyrisés. A Ram Allah, musulmans et chrétiens arabes cohabitent fraternellement, en se prêtant constamment services, et en luttant, côte à côte, contre l'envahisseur sioniste dont les exactions dépassent les bornes. Mais, rien ne fait fléchir l'élan patriotique des Moujahidines qui avaient déjà soutenu, sous l'occupation anglaise, en 1938, une militance acharnée, sous le commandement de leur Leader Mohammed Omar Noubâni.

Gaza, si glorieuse, est un des symboles de défi et de résistance de la Palestine arabe contre le diktat sioniste dévastateur. C'est un des jalons de la lutte que le Peuple palestinien engage, dans un élan plein de fougue et d'abnégation, pour libérer la Patrie et recouvrer sa liberté et son intégrité. Rien ne fut épargné, notamment, le sang de ses jeunes militants, célèbres martyrs dans cette marche irréversible vers la victoire. Dès la fin de la première grande Guerre mondiale, les Anglais occupèrent le 7 Novembre 1917, la ville de Gaza qu'ils trouvèrent vide, toute sa population l'ayant évacuée, pour se disperser dans les autres secteurs de la Patrie. Toute la cité a été mise à feu, par l'occupant allié et complice du sionisme mondial.

Là, commença l'immigration intense des Juifs en Palestine ; ce fut le premier méfait de la grande calamité survenue en 1948, après une série de péripéties sanglantes qui embrasèrent les routes caravanières, menant aux colonies juives installées au

Sud de la Palestine, sur la terre spoliée de propriétaires arabes millénaires. La même année, une armée Egyptienne franchit les frontières Palestiniennes, pour parvenir, le même jour à Gaza, engageant un combat sans merci, dans la colonie de "Bad Mardkhay" ; il a été couronné de succès, vingt jours plus tard ; le général Mohammed Najib y fut blessé ainsi qu'Abdehalim Amer. Il est à noter que mille cinq cent soldats Saoudiens participèrent, courageusement, à cette lutte, vouée fatalement à l'échec, devant le bloc occidental coalisé, qui imposa l'arrêt des hostilités, donnant aux Juifs l'occasion de recruter, outre-mer, des milliers de volontaires et d'importer d'urgence les dispositifs de guerre stockés dans les autres pays Arabes. L'armée égyptienne fut assiégée et le bataillon de Gaza décimé.

La guerre des maquis continua plus atroce que jamais. Des commandos prirent la relève des armées régulières, soutenant une lutte vaillamment engagée, depuis près de deux siècles. Le monde Arabe a connu, en effet, dès l'an 1800 ap. J.C./1215H, le premier commando de la mort, organisé en cellule, comportant cinq professeurs de l'Université AL-Azhar, dont un cheikh d'Alep et quatre de Gaza.

Kleber, général français, commandant de l'armée expéditionnaire de Bonaparte, fut assassiné au Caire par le cheikh Halabi. Les représailles ennemies ne firent qu'exalter et remplir de ferveur la jeunesse Palestinienne, qu'aucun obstacle n'arrête dans ses élans fougueux, vers la victoire.

Gaza fut le premier point d'accès de la terre arabe sur l'Empire romain.
En l'an 628 ap. J.C., César, Empereur romain, de passage à Homs, à la suite de sa longue guerre contre les Perses, reçut l'envoyé de Mohammed, éminent Messager de l'Islam, Dihia El-Kalbi. Le Prophète, imperturbablement, incita le grand Empereur, à adopter l'Islam : "intègre l'Islam et tu seras en sécurité...".

Cette épître lapidaire eut l'effet d'une foudre. L'Empereur fut saisi d'un désir impétueux d'être amplement édifié sur ce personnage, si audacieux, qui osa, par une sublime aspiration, s'adresser au plus géant des Monarques, en termes décelant une foi si grande en Dieu et une confiance si entière en soi. Gaza était, alors, le centre de ralliement des caravanes mercantiles arabes et des éminents hommes d'affaires mékkois. On y trouva le fameux Abou Sofiâne, père des Omeyyades qui fut convié, auprès de César.

Cette cité cananéenne arabe était, depuis des milliers d'années, le carrefour des communications de l'Antiquité, entre l'Arabie, l'Egypte, et les deux grands Empires romain et persan. Au milieu du VIème siècle de l'ère chrétienne, lors de l'invasion perse contre l'Egypte et la Grande Syrie (Ech-Châm), Gaza fut la seule à résister, ce qui lui valut un long siège. Dès l'an 312 avant l'ère chrétienne, la zone de Gaza était le champ de bataille entre le grand Alexandre macédonien et Ptolémée, roi d'Egypte qui s'assura une grande victoire. Déjà, du temps de l'occupation romaine, le grand marché saisonnier de Gaza attirait les commerçants Koreichites.

Des poètes arabes chantaient les mérites des vins de cette région où décéda Hachem Ben Abd Manâf, deuxième grand père du Prophète. Son tombeau s'érige encore dans la mosquée qui porte son nom ; de la célèbre appellation "Gaza de Hachem". Omar, le deuxième khalife était un familier de Gaza, où il réalisa de larges bénéfices, à l'époque anté-islamique.

Mais, sous le khalife Abou Bekr, le commandant Abou Omâma El Bâhili pénétra à Gaza, en l'an 13 de l'hégire, correspondant à l'an 634 de l'ère chrétienne. La plus grande figure, originaire de Gaza, est l'Imâm Chaâfiy, initiateur du Rite qui concurrença celui de Mâlik, de Medine. Le grand sultan mameloukid, le Moayyad, fils du Roi Achraf, souverain d'Egypte et du Châm, au IX ème siècle de l'hégire, naquit également dans cette célèbre cité. Gaza resta cinq siècles, sous l'égide de l'Islam ; mais en l'an 502h/1109 ap. J.C., elle tomba, après une longue lutte, sous les coups des Croisades. Asqalân qui s'érigea, alors, en base défensive importante, devança Gaza dans sa réputation millénaire ; c'est pourquoi, elle résista aux Croisés, pendant quarante ans, jusqu'à l'an 1149 ap. J.C.

Néanmoins, Gaza ne tarda pas à se ré-émanciper, recouvrant sa liberté, en l'an 583 h/1187 ap. J.C., à la suite de la Bataille de Hittine.

En 1258 ap. J.C./656 h, l'invasion Mongole aboutit à la Chute de Bagdad. Les Tatars occupèrent tout le monde islamique, jusqu'au Sud de la Palestine. Gaza tomba sous les coups des Barbares, en 1260 ap. J.C./658 h. Le sultan mamelouk, Bibers prit, alors, le commandement d'une armée musulmane, pour stopper la marche subversive de l'envahisseur. Une première victoire libéra Gaza dont le courage et l'abnégation mirent fin à l'élan destructeur qui se prolongea impunément plusieurs années. La cité glorieuse saura renouveler ce succès historique sur le Sionisme qui se croit invincible, pillant et massacrant en masse des femmes et des enfants, depuis plusieurs décennies.

La domination des Mamelouks fut bientôt éliminée, une décennie plus tard, par les Ottomans, en 1516 ap. J.C./922 h. Gaza succomba, cette année même, et les camps ennemis furent alors rasés, ce qui lui valut une tuerie aveugle.

En 1799 ap. J.C./1213 h, la cité martyre fut occupée par l'armée de Napoléon qui décida d'en faire une base militaire stratégique.

Mais, elle fut vite évincée, à la suite d'une débandade ennemie, sous les murailles de Akka. Il est à signaler qu'au XIX ème siècle, Gaza ne constitue plus un relais sur le chemin des pèlerins Egyptiens, qui prirent désormais la route directe menant à Al Akaba.

Al-Khalil, cité d’Abraham bouillonne, telle une chaudière où la terre tremble, sous les pieds de l'envahisseur !

Le jeune Messager, de Feddân Arâm en Irak, Ibrahim El Khalil, s'éleva contre l’idolâtrie des siens, essayant de les convaincre dialectiquement, en se référant à l'harmonie cosmique qui implique la Transcendance d'un Créateur ! Au lieu d'une réplique rationnelle, ces païens ont préféré une tentative de mise à feu atroce ; Ibrahim émigra, alors, en Egypte, en compagnie de sa nouvelle épouse Hâjar, qui lui donna son premier fils Ismaël. Plus tard, le trio rejoignit la Mekke où la Kaaba fut édifiée, premier Temple Universel. Seul, Ibrahim regagna, alors, la Palestine, où il décéda à l'endroit appelé, aujourd'hui, Al-Khalil ; il fut inhumé au sein de la caverne "Meqfila", à côté de sa première femme Sarah ; plus tard, Isaac et Jacob les y rejoindront. Un grand mur entoure la nécropole souterraine.

La cité Al-Khalil est considérée comme la deuxième ville islamique, en Palestine,, après Al-Qods. Elle héberge les Sépulcres vénérés de six Messagers et prophètes (Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Loot, Younès), ainsi que des compagnons du Prophète Mohammed, Promoteur de l'Islam. L'Islam y fit son apparition, pour la première fois, grâce à la victoire de Kaled Ben El-Walid, après la bataille d'Ajnadîne, le 13 Joumâda premier, de l'année hégirienne 13 (correspondant au 19 Août 634 ap. J.C.).

la Nécropole d'Abraham est un grand bâtiment, entouré d'une muraille en blocs de pierre dure sculptée et polie dont la longueur atteint sept mètres ; le style est empreint d'allure islamique. Au milieu du mur oriental de cette Sainte Enceinte, s'ouvre une porte qui donne accès à la mosquée comportant les tombes d'Abraham et de Sârrah, surmontées d'une coupole hexagonale, le tout incrusté de mosaïques d'un Mihrâb, en marbre, aux fins carreaux dorés, ajouré de vitres multicolores. Le Minbar qui remonte à l'époque fatimide, est en bois incrusté d'ivoire, ramené de Asqalâne, au Temps des Croisades, par le Prince Salah Ed-Dîne. Atteint par les intempéries, ce Minbar millénaire a été "refait", grâce à de fines retouches, que le Conseil Supérieur Islamique décida, en 1936, pour redorer, en inscriptions coufies, ses finesses et sa splendeur originelles. Il est catalogué, en effet, parmi les minbars les plus anciens et les plus beaux du Monde Musulman.

Saïda :

Vers l'an 1108. /502 h, le port de Saïda a failli céder, sous la pression grandissante des Croisés qui avaient occupé Jérusalem. Saïda aurait été contrainte à capituler, devant des forces maritimes coalisées affluant de Pise, Gênes et Venise, n'était l'intervention d'une flotte fatimide, qui écrasa les envahisseurs ; mais, en 1110 ap. /504 h, une escadre norvégienne, commandée par le Roi Sigurd, assiégea la Cité par mer, soutenant l'irruption terrestre des Croisés. Une autre flottille appuya ce blocus maritime, sous le commandement du Duc de Venise. Saïda se soumit, alors, et un grand nombre de ses habitants émigrèrent vers Damas. La cité islamique dut subir l'occupation des

Croisés qui dominaient, en même temps, Al-Qods. Les cités palestiniennes occupées devenaient des sortes de principautés assujetties à un prince, assimilé au Duc, dans le système seigneurial en Occident. Saïda, dont la glorieuse histoire remonte à quatre milliers d'années avant l'ère chrétienne, est la soeur d'Al-Qods, toutes deux issues d'une lignée urbaine, profondément ancrée dans l'ethnie millénaire arabe. Saïda, la ville du printemps persistant, au climat parfumé, aux brises ensorcelantes, à la nature attrayante, est le foyer d'un peuple digne, courageux, plein de verve agissante, dans ses élans patriotiques, ses initiations créatrices. Située à quarante cinq kilomètres de Beyrouth, sur une route côtière, elle domine la Méditerranée, à droite, sous des reflets azurés infinis, cintrée de plateaux verdoyants, de vergers florissants, dans un environnement paradisiaque. Au fur et à mesure de vos accès aux abords de Saïda, les arômes des limons printaniers, des agrumes, des palmeraies et des bananiers vous grisent. Mais, dès votre entrée dans la cité martyre, les grandes avenues, s'illustrent de centaines de figures encore vivantes, représentant les glorieux combattants, tombés dans les champs de la résistance. Un sentiment de virilité enveloppante, faite d'abnégation inconditionnelle et de dignité toute humaine, marque, d'une empreinte indélébile, l'âme magnanime d'un peuple, qui n’épargna guère son sang et sa jeunesse, pour cautionner la survie de la Patrie. Saïda est, à l'avant-garde de la lutte arabe anti-sioniste, le premier front sur la ligne de défense de la révolution palestinienne et son bouclier protecteur. Elle est satisfaite de son sort et a assumé, dignement, sa mission, sous l'égide de son héros national Maarouf Saad. Durant toute une décennie, la Nation Arabe, du Golfe à l'Atlantique, a pu admirer les hauts exploits et les actes de bravoure du peuple de Saïda, qui porta avec courage et assiduité, l'étendard d'une juste cause : celle d'une Palestine arabe.

De 1975 à 1980, cette cité fut le poumon qui maintint le souffle des énergies patriotiques, tout le long des épreuves, et le front qui assura, avec doigté et sérénité, la liaison des forces combattantes avec le monde extérieur.
Elle demeura, alors, malgré son explosion démographique et son essor économique, un exemple vivant, d'un patriotisme sans faille, d'une conscience nationale, à toute épreuve, pleinement engagée dans la défense de la cause commune : la cause palestino-libanaise.

C'est à partir de ce port que les Phéniciens avaient pu écumer les mers, dans leurs voiliers à rames, et exceller dans l'art de naviguer, en édifiant des arsenals ou chantiers navals, tout au long de la Méditerranée et une partie de l'Atlantique. Saïda fut, alors, la meilleure des cités et la maîtresse des mers. Son histoire est celle des Phéniciens, le centre de floraison de leur civilisation, de leur économie et de leur flotte. Les grandes Iles méditerranéennes, telles Chypre, Rhodes, Crête, Malte, Sicile, Sardaigne jusqu'à Marseille et l'Espagne, furent les relais des escadres de Tyr. Les Phéniciens étaient, alors, les pionniers et les premiers écumeurs des mers. Saïda est un des miroirs de l'histoire Arabo-Islamique où une courte discontinuité des Croisés confirme cette pérennité de l'histoire. Sa position géographique a fait d'elle, dans le double contexte

militaire et socio-économique, un point névralgique, d'une haute importance stratégique. Elle fut la capitale, avant la cité Tyr, jusqu'à l'an 1200 avant l'ère chrétienne ; son cachet Arabo-cananéen dut affronter les invasions Persano-Romaines, jusqu'à l'an 637 ap. J.C. /15 h où elle fut occupée par l'armée de Yazid, filsde Moâwiya ibn Abi Soufiâne. Elle devient, alors, un des grands havres de l'Islam, une plaque tournante de ses escadres. Ses ports ont été réaménagés, pour devenir de véritables forteresses de défense contre les incursions byzantines : la bravoure de leur garnison est légendaire.

Ram Allah :

les Francs en firent, en 1146 ap. J.C., Ram Allah - qui a pour jumelle la cité Al-Bira un château-fort - entre Al-Qods et Nabouls ; le Roi en-Nacer l'avait libéré, en y délogeant les Croisés.

Ram Allah portait, sous les Francs, le nom de Ramalie. Le sultan Kalawoun fit fructifier ses produits agricoles, au profit de la cité Al khalil. Mais, pendant près de quatre siècles (de la fin du XIII^{ème} au début de XVII^{ème}), elle demeure inhabitée ; elle fut alors réhabilitée par Rachid El-Haddadine, le chef d'une tribu arabe chrétienne.

Les deux cités sont situées sur des collines de la chaine d'Al-Qods. Ram Allah et sa banlieue finirent par occuper, assez tôt, soixante quatorze villages. Cet ensemble communal demeura à l'abri de l'invasion sioniste, jusqu'à 1967.

Ram Allah est à seize km d'Al-Qods et cinquante km de Nabouls.
Une bonne partie de ses enfants émigrèrent en Amérique où ils réalisèrent de grands succès, dans tous les domaines de la vie, en accédant à de hautes carrières sur le plan médical, pharmacologique, juridictionnel et génie-civil.

Son potentiel démographique atteignit *en 1967, cinquante mille âmes* ; les fils de Ram Allah firent de leur cité, depuis 1947 jusqu'à aujourd'hui, *une ville idéale, la station estivale dotée d'un charme jamais atteint, aussi bien en Palestine que dans le reste du Monde Arabe*. Le budget local est passé de trois cents dinars jordaniens en 1911 à soixante seize mille, en 1965 (avec une augmentation de vingt sept fois plus grande).

La campagne agricole de Ram Allah est des plus florissantes. Des fermes exubérantes entourent la cité. Toutefois, avec une émigration croissante (2580 parmi 7080 âmes en 1953), cette floraison en pâlit. A la suite de la recommandation faite par la Ligue des Nations, en 1947, de la division de la Palestine en deux Etats : Juif et Arabe, de vastes manifestations s'embrasèrent à Ram Allah et dans toute la Palestine*, en 1948, fin du mandat britannique dans la cité*. Mais, en pleine occupation, l'Association Palestinienne pour la résistance contre le Sionisme (*The Palestine Antizionizm Society*), qui a son siège à New-York, envoya à sir Balfour une lettre de protestation, au nom de tous les

Syriens de Palestine, signée par son président Dr. Fouad Chettarah, originaire de Ram Allah.

Un compagnon du Prophète, ‘Oubâdat Ibn es-Sâmet est décédé à Ram Allah, en l'an 34 de l'hégire, à l'âge de soixante-douze ans (d'après Yahya Ibn Boukéïr).
Parmi les grands traditionnistes qui figurent dans la nomenclature de l'Islam, on cite le nom d'Abou Bekr Ahmed Ibn ‘Amr, de Bosra (en Iraq), connu sous le surnom de Bezzar, décédé en l'an 292h/904 ap. J.C. Il est l'auteur du Musnad (recueil de hadiths) bien connu).

Le marocain Ahmed Badaoui, le grand soufi de Tanta (Egypte) avait participé activement aux Croisades, en l'an 1248 ap. J.C., notamment dans le combat qui eut lieu prés de la cité Almansoura. Il avait, alors, racheté un grand nombre de prisonniers musulmans (Revue, "Et-Tasawouf", n°1, 1416/1995).

Comment Est Né le Problème Palestinien ?

Succombant devant les convoitises des grandes puissances, déchiré par les dissensions internes, l’Empire ottoman perdit l’ensemble des contrées orientalo-africaines qu’il avait annexées au XVIème siècle. Mohammed Ali en secoua le joug dans un élan d’émancipation entre 1832 et 1840. L’année 1860 vit la naissance d’un nationalisme arabe en Syrie. A la suite de troubles religieux entre Druzes et Maronites, l’administration turque intervint vainement au Liban dont l’Europe imposa l’autonomie, parachevant la destruction de la Grande Syrie où d’autres contrées demeurent tiraillées entre les nouveaux émergents. La Palestine fut rattachée à la province de Syrie et partagea ses destinées, jusqu’en 1918, date à laquelle elle fut détachée des Ottomans et placée sous mandat britannique, en 1922. Le sionisme guettait le moment propice pour intervenir, aspirant, dès l’an 1886, à ce qu’il appelle ‘‘la restauration’’ d’un Etat Juif indépendant, dans ‘‘la terre ancestrale’’. Dès 1897, T. Herzl organisa, à Bâle, le premier congrès sioniste, qui rencontra de nombreuses oppositions, au sein même des Juifs de la Diaspora, ancrée dans son attente messianique ; les Israélites, éparpillés, de par le monde, demeurent dans l’expectative, s’attendant à l’avènement du Messie, libérateur, envoyé par Dieu, pour établir Son Royaume sur Terre, promis aux hommes, dans l’Ancien Testament. La déclaration de Balfour, en 1917, encourage la création d’un ‘‘Foyer Juif’’, dont le développement provoqua des affrontements entre Juifs, Arabes et Anglais.

L’immigration juive commença, limitée apparemment par la Grande Bretagne, puissance mandatrice, en Palestine (1920-1948). La décision de l’ONU, en novembre 1947, de partager la Palestine en deux Etats (arabe et juif), suscita un conflit entre Israël et la Ligue Arabe.

En 1936 , le Mufti de Jérusalem fit appel à la population arabe de Palestine, de se soulever contre l'Administration britannique, en réclamant de mettre fin à l'immigration juive.

Amin Al Husseïni, grand mufti de Jérusalem, est un oncle de Fayçal. Ce sont les Britanniques qui créèrent ce titre , en vogue en Egypte. De cette date, La famille Husseïni , reçut, à travers Kamil Husseïni , le contrôle du Tribunal Religieux et l'administration du Waqf. Les opposants d'Al Husseïni le taxent de coopération , avec les Britanniques, jusque dans les années Trente. Il se rallia à Ezzedine[14] El Qassem, en 1936, pour intégrer le refus et la violence, contre les Britanniques et les Juifs ; D'aucuns prétendent que ce Grand Mufti rencontra Mussolini à Rome et Hitler à Berlin , en 1941, en vue de créer une légion arabe, devant constituer le pendant de la brigade juive, servant dans l'armée britannique. Pour prétendre que, là, se trouve le secret des massacres nazis à l'encontre des Juifs , il n'y a qu'un pas, franchi par certains chroniqueurs.

La vie sociale est pratiquement réduite à néant dans la future capitale de la Palestine. Le seul lieu public où l'on discute encore, dans la nuit, est l'*American Colony* , le rendez-vous des journalistes étrangers et de l'intelligentsia palestinienne. Les rues sont désertes, dès la tombée de la nuit, car il n'y a rien à faire, sauf militer ou prier. Ceux qui fréquenteraient les cafés ou les boites du Centre, se feraient, tout de suite, repérer. Seuls les jeunes Arabes chrétiens fréquentent les mêmes lieux que les jeunes Juifs. Ils se trouveraient ensemble à l'Underground ou à l'Arizona. Avec la récente sensibilisation des Arabes chrétiens, ils craignent, eux aussi, d'être repérés.

Le cinéma, septième art bien enchanté du merveilleux, n'existe pas à Jérusalem ; car, c'est le conflit qui alimente les films sur la Vieille Ville. Les gens en sont pratiquement saturés , car certains malheureux scénarios, leur rappellent des souvenirs qu'ils vivent chaque jour.

En 1908, c'est un Juif égyptien qui a ouvert le premier cinéma de Jérusalem : le Tsion , fonctionnant à la dynamo, la ville n'étant pas encore reliée au réseau électrique. Après la création de l'Etat d'Israël, un garage de la rive des Prophètes , a été transformé en cinéma ; mais, à chaque projection, les spectateurs sionistes étaient la cible des « tireurs d'élite » de la légion jordanienne. L'Intifada transforma toutes les salles de Jérusalem-Est, en lieux de réunion pour les militants des organisations palestiniennes.

Les films tournés sont ceux qui traitent du mandat britannique (Himo roi de Jérusalem d'Amos Guttman, 1983), la guerre d'indépendance, la guerre des Six Jours (Tel-Aviv brûle-t-il, un mur à Jérusalem de Erédéria Rossif de Jérusalem de John Polin ou l'Intifada avec cœur secret d'Ames Kolak en 1992).

Le ''Livre blanc'' de 1939 fait suite à la lutte sainte engagée par les Palestiniens contre les Britanniques et les Juifs. Ce document prévoyait de limiter l'immigration juive, en Palestine et devait aboutir à la création d'un Etat palestinien indépendant, à

[14] combattant pour la cause palestinienne , martyre dont le nom est repris par le mouvement Hamas

majorité arabe, dans les dix ans. En 1947, une résolution est conclue, à l'ONU, prévoyant la partition de la Palestine.

La Palestine participe aux éliminatoires de la Coupe du monde, pour la première fois, depuis 1934. Elle dispute le premier tour de la zone Asie contre Hongkong, la Malaisie et le Qatar, 65 ans plus tard à Hongkong. Un événement autant politique que sportif.

« Mon peuple se bat avec des pierres ; moi, je me bats pour lui, en jouant au football». Pour Saëb Jendiya, palestinienne, depuis trois ans , participer aux éliminatoires de la Coupe du monde, revient presque à s'engager en politique. Alors que le processus de paix semble plus que jamais dans l'impasse , le football offre, en effet, aux Palestiniens un forum pour faire entendre leurs aspirations à l'indépendance. « Cela va bien au-delà du sport, nous voulons rappeler au monde entier, qu'il existe un pays qui porte le nom de Palestine », insiste Fadi Lafi , le jeune attaquant du Hilal Al-Qods, le grand club de Jérusalem-Est.
Jérusalem regorge de Yeshiva, sortes d'académies talmudiques dont la plupart sont récentes, constituant des établissements privés, souvent installés sur des terres arabes et subventionnées par l'Etat israélien.
Le rabbin Aviner dirige la Yéshiva « Ateret Cohanim » , une école talmudique située en plein quartier musulman de la Vieille ville. Son but réel est tout autre, car il a déclaré , un jour, préférer pouvoir racheter aux Arabes les mosquées de l'Esplanade.
« Une pratique courante[15] chez les talmudistes, à Jérusalem : parler à coups de versets bibliques ou de citations rabbiniques, dans une langue d'autant plus hermétique qu'elle est truffée d'araméen , - N'empêche qu'ils flirtent avec la petite criminalité : le26 Janvier 1984, un commando, comportant certains de ces fanatiques religieux « parvient à franchir le mur d'enceinte du Mont du Temple ; son but : faire exploser la coupole du Dôme du Rocher ; mais, arrivé dans l'escalier qui mène à la Mosquée, le groupe se fait repérer et interpeller par des gardes jordaniens du Waqf, qui gèrent les Lieux-Saints de l'Islam…c'est l'imprévu. Les apprentis terroristes prennent la poudre d'escampette et disparaissent …la Coupole du Rocher aurait bel et bien volé en éclat.

L'Université hébraïque de Jérusalem est plus ancienne que celle de Tel-Aviv. Depuis l'époque du mandat britannique, jusqu'aux années cinquante et même soixante, il y avait à Jérusalem, surtout des Yékim[16].
Ce sont eux qui ont fait, en Occident, la renommée intellectuelle de Jérusalem.

L'hébreu n'a pas cours à Jérusalem, autant qu'ailleurs dans la Vieille Ville ; on entend aussi bien, avec l'arabe, d'autres langues et dialectes ; ce fut vraiment une cité cosmopolite, ouverte à toutes les religions. Israël tend, aujourd'hui à la judaïser, mais en vain. L'impact islamo-chrétien l'emporte. Il y a, certes, des frontières invisibles, entre les quartiers ; mais, chose curieuse : la plus importante de ces

---

[15] *Jérusalem, Danse au-dessus du Volcan* , le Pré aux clercs, 1996, Maurice Ifergan et Marc Toblass , p.31.

[16] Les Juifs allemands.

frontières invisibles, est celle qui sépare les chrétiens des musulmans. Les judéo-arabes furent toujours réunis , moralement , avant l'avènement du Sionisme.

Jérusalem fait partie des Territoires occupés, quoique certains quartiers soient entièrement juifs, et d'autres, comme Bet Safafa, qui a été divisé en deux villages après 1948, comporte des familles palestiniennes et israéliennes . Ce n'est, certes, pas là, un problème, car la Vieille Ville abritait, depuis toujours, des générations appartenant aux deux confessions. C'est la politique qui a tout faussé.

Les goyim, terme péjoratif, pris en mauvaise part, en Israël, notamment à Jérusalem, pour désigner tous ceux qui ne sont pas juifs, appliqués spécialement aux Arabes.

Le Sionisme, Après la Création d'Israël

Officiellement né du Congrès de Bale en 1897, le Sionisme politique, inspiré par Théodore Herzl, a atteint son objectif essentiel, le 15 mai 1948, avec la création de l'Etat d'Israël.

Issu des convulsions de la Shoah (génocide nazi, et incarnation d'un rêve messianique millénaire), cet Etat a promulgué un texte unique en son genre : la "loi du retour", qui permet à tout juif de la diaspora de "revenir", en terre promise, pour y devenir automatiquement israélien ; dans son premier alinéa, la déclaration d'indépendance d'Israël lance un appel aux juifs du monde entier, pour les convier à faire leur "alya" (immigration).

Aujourd'hui, il faut bien convenir que, de ce point de vue, les Sionistes n'ont pas réalisé leurs ambitions. Seuls un million sept cent mille juifs ont immigré en Israël, en quarante ans, alors, que neuf millions et demi de leurs frères se trouvent à l'étranger", indique M. Alouphe Hare Even, directeur de l'Institut de recherches Van Leer, à Jérusalem et général de réserve.

Pressenti par ses promoteurs comme "une lumière des nations", selon une expression de Ben-Gourion (fondateur de l'Etat), empruntée à la Bible, Israël s'est enlisé, dans un interminable conflit avec ses voisins. "C'est l'échec le plus grave du Sionisme qui croyait à la cohabitation harmonieuse entre Juifs et Arabes", estime Yael Dayan, fille du général.

"Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'Israël n'ait pas réussi à créer le havre de paix et de justice sociale, auquel rêvaient ses pères fondateurs" ?, s'interroge M. Haim Cohen, ancien juge à la Cour Suprême.

Pour les Sionistes, le peuple élu devait se "normaliser", grâce à un Etat, après deux mille ans d'exil.

"C'est uniquement dans le cadre national israélien qu'il est possible d'assurer, pleinement, son identité juive", explique M. Claude Laloum, responsable de l'information à l'agence juive (organisme para-gouvernemental).
"Or, il est évident qu'une immigration juive massive, en Israël, ne peut être espérée, d'autant que la dichotomie entre israéliens et juifs de diaspora s'approfondit. Si le fossé se creuse, de plus en plus, c'est que le Sionisme fonctionne avec des institutions désuètes et s'exprime, comme si Israël n'existait pas depuis quarante ans", ajoute M. Laloum.

Comment resserrer les liens entre Israël et le judaïsme de la diaspora ? M. Laloum préconise la création d'un "vrai parlement du peuple juif, qui sera un instrument d'échanges". Cette idée a, jadis, été évoquée par Nahum Goldmann, le défunt président du Congrès Juif mondial.

Pour M. Har Even, la renaissance de la langue hébraïque, "ciment unificateur", est à mettre au crédit du Sionisme. "Il faut, avant tout, mettre fin au conflit israëlo-arabe. C'est son énergie à la recherche scientifique, afin de devenir un pôle d'attraction, pour la diaspora. Si une solution n'est pas trouvée, ce sera une tragédie", dit-il.

Yasser Arafat

Yasser est né en 1929, à Jérusalem où il fait ses études ; il s'installa, en 1950, au Caire où il présida de 1952 à 1956, l'Union des Etudiants Palestiniens.
Il participe à la guerre de 1956, au sein de l'armée égyptienne. En 1957, il créa au Koweït, le Fath qui se lança, dès 1964, contre Israël. Après la défaite des Six-Jours, il se rendit en Cisjordanie occupée ; en 1968, son mouvement clandestin s'engagea dans la bataille de Karameh, contre les forces Israéliennes, en plein Territoire Jordanien. L'OLP est, alors, créé et Arafat accéda à sa présidence, en 1969. Il prit la place d'Ahmed Al Shoukairi à la tête de l'Organisation, pour la libération de la Palestine ; c'est au Caire où Arafat, jeune étudiant ingénieur, rencontra le Grand Mufti de Jérusalem, en 1950.

L'OLP est reconnu, lors des Sommets Arabes de 1973 et 1974, comme seul représentant du Peuple Palestinien ; Arafat est admis, en 1974, comme observateur à l'ONU ; des bureaux représentatifs de l'OLP s'installent, dans la plupart des capitales européennes, y comprises celles de l'Est. Arafat accepta, à partir de 1977, l'édification d'un Etat Palestinien, sur un territoire libéré par Israël ; il acquiesça, ensuite, au principe de la création d'une Confédération Jordano-Palestinienne et aux résolutions onusiennes 242 et 338.

L'Accord du Caire du 3 novembre 1969 entre Emile Boustany, commandant en chef de l'armée libanaise et Yasser Arafat règle la présence des Palestiniens sur le sol libanais, et leur participation à la révolution palestinienne par le biais de la lutte armée.

Le Sommet restreint de Ryad, en octobre 1976, entérine la solution syrienne, au problème libanais, confirmant les droits acquis par l'Accord du Caire.
Dans le même temps, l'Egypte traita avec Israël, en 1978, au Camp David ; le même processus d'affrontement avec Israël, s'accomplit sur le sol libanais, envahi, en 1982, par Israël, qui fait le siège de Beyrouth, sous une résistance acharnée des forces Palestiniennes. Beyrouth est, ensuite, évacuée, sous contrôle international ; l'OLP déplaça son siège à Tunis, bombardé par Israël, en 1985. Des dissidences se déclenchèrent, alors, accrues par les séquelles et la tension antérieure du ''Septembre Noir'', en Jordanie.

En 1987, l'OLP est renforcée par le retour, en son sein, de la plupart des dissidents, dans un premier mouvement de conciliation, avec l'avènement de l'Intifada. Parallèlement à ce soulèvement du peuple palestinien, armé des seules pierres, l'OLP proclama, un an plus tard, la création de l'Etat palestinien, tout en acceptant l'Etat d'Israël.

La charte de 1964, déniant à Israël tout droit à l'existence, est déclarée caduque, la même année à Paris ; Yasser Arafat, à la suite du gel de son activité au Golfe, lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, en 1990, se déclara prêt à négocier avec Israël : Fayçal Al Husseini est autorisé à entrer en contact avec les Israéliens, en mars 1991, sous les auspices de l'ONU. Des négociations interminables se poursuivèrent, alors, sans relâche ; mais, sans issues, suscitant le mécontentement des uns et l'espoir des autres. Des accords s'en suivirent à Madrid, Oslo et Cherm Cheikh, qui, à peine signés, suscitèrent les interprétations les plus extravagantes.

Israël s'esquive chaque fois, pour des raisons futiles qu'il créa de toutes pièces, bravant l'opinion internationale et toutes les résolutions onusiennes. Des gouvernements, issus tantôt de droite, tantôt de gauche, se succédèrent, animés des mêmes sentiments de haine et des mêmes actes hostiles, quoique, parfois, doucereusement gantés.

Israël donne l'impression de négocier, mais il trouve toujours le moyen ''légitime'' d'obtempérer, croyant que la solution du problème ne serait pas dans la négociation, sachant bien qu'ils seront toujours acculés, dans leurs prétentions qui faussent le processus historique. Leur but final est la guerre. C'est pourquoi le dialogue n'a pas repris sérieusement, après les accords d'Oslo. Certains publicistes analysent ce scénario, comme suit :
« Les musulmans de Jérusalem[17] qui réclament une souveraineté obtiendront finalement ce qu'ils souhaitent. Mais, face à ceux qui nous menacent de guerre sainte, en Iran ou au Pakistan, on fera appel au camarade Parabellum[18], aux missiles et s'il le faut, à l'arme nucléaire. L'Islam intégriste doit savoir que s'il tente une guerre sainte contre nous, alors, la réponse sera tragique. Et là, il ne s'agit plus de débat théologique. C'est déjà la guerre ».

Le scénario se poursuit, toujours, avec le même rythme et le Peuple Palestinien, trahi, meurtri, martyrisé, ne trouve d'autre moyen d'en sortir que le sacrifice, dans des affrontements, toujours de plus en plus, meurtriers.

[17] *Jérusalem, Danse…*p. 160.
[18] D'après le proverbe latin : ''Si tu veux la paix prépare la guerre''

La Guerre du Kippour et les dessous de ‘’Septembre Noir’’

En octobre 1973, l’Egypte prit l’initiative d’engager une guerre israélo-arabe, connue sous l’appellation de ‘‘guerre de Kippour[19]’’, où le Royaume de Jordanie demeure absent, dans l’affrontement, qui se couronna par une victoire israélienne. Certes, deux forces y avaient participé avec l’OLP : la Syrie et l’Egypte. Il semble que les fronts de combat, s’étaient ouverts spontanément, attisés par Israël. Le front intérieur était toujours avivé par des accrochages quotidiens israélo-palestiniens. Naturellement, les pertes matérielles et humaines furent lourdes, mais au prix d’une libération momentanée à Jebel Ech-Cheïkh, de quelques centaines de kilomètres carrés, qu’Israël ne tarda pas à récupérer, en 1976, à cause d’un certain désengagement syrien.

La non participation de la Jordanie à la guerre avait-elle pour mobile, la proposition laïcisante de l‘Etat Palestinien, avancée, deux ans auparavant, par Georges Habach, chef du Mouvement Nationaliste Arabe (F.D.L.P.), créé en 1950 ?.
L’O.L.P. a pu colmater une telle avancée, réfutée et refusée par le front islamique, installé à Amman.

En effet, un an plus tard, en 1969, Arafat préconisa une solution médiane, par la création d’un Etat démocratique où chrétiens, musulmans et juifs seraient des citoyens égaux, comme ils l’étaient toujours.

Il est vrai que des troubles avaient éclaté entre forces palestiniennes et armée jordanienne, en février et juin 1970. Un accord de cohabitation jordano-palestinien ne tarda pas à être conclu, un mois plus tard. A la suite de détournements d’avions vers l’aéroport de Zarka, en Jordanie, revendiqués par le F.D.L.P., de violents combats palestino-jordaniens marquèrent ce qu’on appelle ‘‘Septembre Noir’’. La bataille a fait quelques milliers de morts, de part et d’autre ; mais, le cessez-le feu intervint trois semaines plus tard, le 27 septembre de la même année.

L’O.L.P. sut profiter de certaines circonstances, pour inciter le Sommet arabe de 1973 et celui de Rabat de 1974, à ‘‘ranimer’’ cette organisation, en consacrant sa représentativité et son droit, en tant que tel, d’édifier un Etat palestinien indépendant. Cette décision de consécration, ouvrit l’O.N.U, à l’accès du Président Arafat qui fut invité à participer à la session de l’Assemblée Générale des Nations-Unies, en novembre de la même année. Il semble que l’embargo, qui suivit la guerre de Kippour, ne manqua pas de renforcer le front arabe, par l’augmentation du prix de pétrole. Les circonstances poussèrent, alors, les U.S.A. à mitiger leur opposition, en acquiesçant à un contact avec l’O.L.P.. Les israéliens ne cachaient guère leur déception. Ceux, parmi les Américains qui soutenaient leurs aspirations, prônaient la balkanisation de la région, en provoquant l’éclatement du front libanais.

---

[19] Yom Kippour : ‘‘jour de l’expiation’’, fête juive dite aussi Grand Pardon, célébrée en septembre ou octobre, le 10ème jour du mois de *Tishri*

Au fond, le Royaume Hachémite, qui gérait une grande région palestinienne, ne semblait pas prêt à s'engager dans des escarmouches où les victimes seraient essentiellement et, peut-être, inutilement du côté arabe. Il ne refusait nullement un front arabe dûment instauré, comme celui d'Alger en 1973.

D'aucuns préféraient, en Jordanie les négociations sur un plan international, ce qui prouve sa pleine motivation dans le processus de va-et-vient, du feu Roi Hussein de Jordanie, entre Londres et Washington. Cette fois-ci, il eut encore raison, renseigné comme il l'était d'avance, parfois, qu'une décision onusienne allait survenir et qu'il fallait se garder de la compromettre. En effet, le même mois, de la guerre de Kippour, le 22 octobre précisément, conformément à la résolution 338 de l'O.N.U., une conférence de la paix se réunit à Genève, en présence des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de l'Egypte, de la Jordanie et d'Israël, sous la présidence du Secrétaire Général de l'O.N.U.. Israël est alors acculé, en voulant à ceux qui avaient élaboré ces liens entre l'O.L.P. et les Américains. Certains prétendent que le représentant de Yasser Arafat, Abou Hassan Salameh, promoteur de ces liens, a été assassiné à Beyrouth en 1979, par les Israéliens eux-mêmes. Est-ce vrai ?. Certaines apparences le prouvent.

Ce qui fut une première réalité, dans le contexte palestino-onusien, c'est qu'un communiqué américano-soviétique de septembre 1977, annonça l'acceptation par les U.S.A., pour la première fois, de la reconnaissance des droits des palestiniens. Un autre communiqué égypto-américain le confirma. Mais, on a bien compris le sens réel de ce geste, quand le 26 Mars 1979, un traité de paix a été signé entre l'Egypte et Israël. Un autre acte a été accompli par l'Egypte, en dehors des contextes arabes ; ce fut un an, plus tôt, quand Anouar El-Sadate signa avec Mena hem Begin, le 17 septembre 1978, en présence de Jimmy Carter, Président des Etats-Unis, deux accords cadres. D'autres machinations aboutirent à un certain désengagement qui créa une entorse dans l'Unité arabe.

La guerre du Golf provoquée par l'attaque irakienne du Koweït, double les scissions et permet à Israël de relancer un de ses plans, qui tend à s'emparer d'une partie de la Jordanie. Ariel Sharon, membre de la branche dure du Likoud, qui s'est toujours opposé à toute restitution des Territoires occupés, va plus loin en déclarant que la Jordanie est la véritable Patrie des Palestiniens.

Les Palestiniens et les Jordaniens sont conscients de ce qui se trame, pour desserrer leurs liens indélébiles. Il est vrai que certains incidents eurent lieu, tels les événements du ''Septembre Noir''. Ils n'eurent aucun impact durable, car ils n'étaient que de simples accidents passagers, comme ceux qui surviennent, souvent, entre frères et qui finissent par s'éclipser, ne laissant nulle trace, sur les fonds solides de l'entente sacrée qui lie la Palestine à la Jordanie. Là, vit, en effet, la moitié de la population Palestinienne.

Une grande Fédération, peut être envisagée, mais avec toute la Palestine, jointe à la Cisjordanie qui la jouxte, et, qui constitue la porte d'accès des Territoires occupés. Israël prôna, un certain temps, ce plan, mais il ne manqua pas de s'en détacher, à l'instar de ceux qui s'accrochent à toute perche, en cas de crise.

Ainsi, le malaise libanais suscita une certaine psychose, dans l'âme ulcérée des Jordaniens, par les événements malheureux qui s'enchaînaient à l 'encontre des

Palestiniens, pourchassés, partout, et atrocement martyrisés. Des dissidences se déclenchèrent, toujours animées par ce processus infernal et accru par les séquelles et la tension du ''Septembre Noir'', en Jordanie. Les accords Jordano-Palestiniens sont gelés en 1986 d'où l'expulsion de Fath, établi pourtant à Amman, par ordre supérieur du Roi Hussein. Les forces Palestiniennes sont démantelées. Le Roi Hachémite, quoique mis devant les faits accomplis, qui lui valaient, souvent une attaque inopinée de son pays par Israël, redevint, ce qu'il fut auparavant, protecteur infaillible de la résistance Palestinienne. Il n'attendait que le moment opportun pour, se renforcer et se relancer, au côté des résistants ; ce fut, grâce à l'intervention du Conseil National d'Alger, en 1987, que la conciliation se réalisa. Sa Majesté Hussein ne cessa nullement de proclamer qu'il demeure le militant indomptable, prêt à tout sacrifier, pour la cause arabe ; il le démontra bien, quand il négocia avec Israël la libération du chef du mouvement islamique Hamas, incarcéré dans les prisons ou camps de concentration israéliens. La protection Hachémite du bloc de résistance islamique est le seul atout, susceptible de libérer la mosquée Al Aqsa, première Qibla de l'Islam par la mobilisation du monde de l'Islam, attaché à ce Lieu Saint. Toute tendance laïcisante de la résistance est donc à éliminer, quelle que soit sa nature Marxiste ou communisante. C'est là le concept dynamique du Hachémisme qui l'incite constamment à conforter sa militance sacrée par les préceptes coraniques intangibles.

Hamas est le groupe des Frères Musulmans de Palestine et de Jordanie. Il œuvre parallèlement avec d'autres fronts tels :

1) le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (F.P.L.P.), parrainé par Georges Habach
2) le Front Populaire, présidé par Ahmed Jibril
3) le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (F.D.L.P.), sous le leadership de Naïf Hwatma.

A côté de ces mouvements, animés tous par le même ''esprit de refus'', interviennent la Jamahiriya Libyenne et la République d'Iran, avec son nouveau slogan sur l'Intifada. Le critère politique de N. Hwatma, originaire de la Montagne jordanienne, est double : un refus total au sein d'un Etat laïque ; c'est un marxiste, dont la fermeté est paradoxalement soutenue par l'Iran, depuis l'an 1991.

Quant au mouvement Hamas, son leït-motiv se focalise essentiellement sur la lutte contre la Conférence de Madrid, forum international, promu pour résoudre les problèmes du Moyen-Orient, avec la participation de l'O.L.P. et notamment Fath, le 30 Octobre 1991.

La position de Hamas est radicale : un quadruple refus caractérisé par un ''niet'' contre toute solution qui ne s'intègre pas dans la Palestine, tout le pays s'étendant de Jordanie à la Méditerranée, éliminant toutes implantations sionistes. L'élaboration de toute paix avec Israël doit être constamment soutenue par une logistique appropriée, seule caution contre tout engagement israélien qui n'aurait aucun sens sans l'élan discontinu du brasier sacré de la guerre sainte.

Hamas taxe donc de défaitisme, tout pacifisme, quel qu'il soit avec Israël, s'il comporte un brin de capitulation, comme il advint en 1967 pour Al-Qods-Est.

Les adversaires de Sidi Ahmed Yassin se demandent dans quelle mesure, le Cheïkh peut-il soutenir son refus, sans se départir de ses principes de fermeté ? et jusqu'à quand ? y aurait-il une éventuelle possibilité de repli stratégique même momentané ? La portée de toute tactique, quelle que soit nature, n'est-elle pas fonction de son caractère coulant ?.

De toute façon, la première étincelle d'un soulèvement effectif a été le fait de Fath, en 1965. D'autres suivirent ? De la part de quelle faction ?.

La ''ferme souplesse'' de l'Islam Mohammadien, a été, pour nous, un atout déterminant.

"Si le Prophète Mohammed était encore en vie, au XXème siècle – dit le professeur Bernard Shaw -, il aurait résolu les problèmes de notre Temps, en dégustant une tasse de café".

Le Prophète Sidna Mohammed a prévu, grâce à son esprit futuriste pénétrant, l'évolution de la civilisation et d'amples réalisations élaborées par l'humanité. Il a surpris les critiques modernes par la justesse et la profondeur de ses vues, sur le double plan culturel et socio-économique. D'après des hadiths authentiques, rapportés par des traditionistes dignes de foi, tels AI-Bokhari, Moslim, Malik et Ibn Hanbal, le social prime le cultuel (4/5 suivant un sondage personnel). Certaines options Mohammadiennes devancent leur temps et s'inscrivent, comme signes précurseurs de certaines "idéologies" modernes. D'ailleurs, le Messager de l'Islam a été placé en tête d'une liste où figure l'élite de tous les temps.

En 1911, le journal "Al Watan" , quotidien chrétien de Beyrouth, demanda aux Arabes chrétiens quelle personne, à leur point de vue, était le plus grand homme du monde. En réponse, un grand érudit, de confession chrétienne, précisa que la personnalité la plus éminente était, effectivement, celle qui, durant la courte période de dix ans, dota le monde d'une nouvelle religion, d'une nouvelle philosophie de la vie, d'un code esquissant un nouveau mode de comportement pour l'homme, définissant, nettement, le concept vivant et un train de vie adéquat. Illettré et sans éducation élaborée, ce grand personnage a su provoquer l'émergence d'une nation, à partir des ruines d'une société en décantation, jetant, ainsi, les fondations d'un grand Empire, tout frais, pourvu d'une longévité infinie. Cette grande personnalité n'était autre que Mohammed Ibn Abdellah, le Qoraïchite, le Prophète arabe et le grand Messager de l'Islam (se référer à *Siratun - Nabi*, vol. 4, p. 400, en anglais).

D'autre part, un éminent écrivain anglais, Robert Briffault, rendant un vibrant hommage aux enseignements du Prophète Mohammed, dit:: « L'idée de liberté pour tous les êtres humains, de la fraternité humaine, de l'égalité de tous les hommes devant la loi du gouvernement démocratique, par le truchement de la consultation et du suffrage universel, les idées qui inspirèrent la Révolution française et la déclaration des Droits (de l'homme), qui avaient structuré la Constitution américaine et enflammé la lutte pour l'indépendance, dans les pays de l'Amérique Latine - tous ces concepts ne furent pas les inventions de l'Occident ; ils trouvèrent leur inspiration et leur source ultime dans le Coran Sacré ».

« C'est la quintessence de ce que l'intelligentsia de l'Europe médiévale avaient appris de l'Islam, pendant des siècles, au sein des sociétés diverses, qui s'étaient développées en Europe, dans le sillage des Croisades, et, en imitation des associations de la grande famille de l'Islam. Il était hautement probable que, sans les Arabes, la civilisation européenne moderne, n'aurait jamais vu le jour ; et il est absolument certain que, sans eux, la civilisation occidentale n'aurait, guère, emprunté ce cachet, qui lui a insufflé le pouvoir et la faculté de transcender toutes les phases de l'évolution » (traduit de l'ouvrage: *Hundred Great Muslim*).

Le Marxisme et son matérialisme historique, constituent une idéologie qu'une auréole factice tend à embellir, au dépens de toute phénomologie révélée. Or, en analysant les préceptes traditionistes, sur le plan de sociologie prolétarienne, nous constatons que l'Islam a répondu, depuis 14 siècles, au trio élaboré par le Marxisme, comme substrat de l'idéologie léniniste[20].

Ce trio réside dans 3 principes :

1) La garantie d'un minimum vital, pour la force ouvrière.

2) Le nivellement des classes.

3) Le labeur prolétarien considéré comme capital-travail, c'est à dire comme base essentielle d'appréciation de la valeur matérielle de ce travail. L'Islam ne s'est pas contenté d'élaborer une théorie socialiste ; il a posé les principes structurels d'une justice sociale, dans un contexte plus large et éminemment plus humain.

Le Prophète a dit:: « Je suis contre tous ceux qui ne s'acquittent guère du salaire de l'ouvrier, dès l'accomplissement de son travail ».

Un autre hadith stipule que « l’œuvre cultuelle d'un croyant, durant toute sa vie, s'annihile, au cas où il s'abstiendrait de garantir à l'ouvrier tout son dû ».

Dans un 3ème hadith, le Prophète proclame que: « dans les biens matériels d'un croyant, un droit essentiel est reconnu aux pauvres, en sus de la dîme canonique ».
L'Islam tend, donc, à assurer, par là, un certain nivellement des classes, sans appauvrir la classe fortunée. Le 2ème Khalife, Omar Ibn Khattab, a affirmé, en l'occurrence, son désir d'élever les nécessiteux au rang des nantis et des fortunés. Quant au 3ème principe développé, chez Karl Marx, dans son fameux ouvrage *Le Capital-Travail*, il suffit de lire les *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoun (c'est-à-dire l'Introduction de son oeuvre magistrale d'histoire), pour relever le titre d'un chapitre où il précise que « ce qui est acquis par le travail constitue le véritable capital de l'ouvrier ». Lénine lui-même, entre 1917 et 1924, s'est rendu compte d'une certaine incompatibilité de la thèse marxiste : c'est pourquoi, il a cru devoir, quelques années avant sa mort, adopter une nouvelle doctrine, plus souple, où l'abolition de la propriété, ne figurait plus d'une façon radicale. Staline a fait sienne cette thèse, et, c'est, là, où réside le secret du fameux malentendu entre le Maoïsme intégral et le Léninisme mitigé de Trotski et Staline où l'investissement des capitaux, l'assistance

[20] Se référer "à la Pensée Islamique et le monde Moderne" du professeur Abdelaziz Benabdellah. Edit. Presse de la Sonir, Casablanca.

technique étrangère, ne sont plus des tabous, et, où le système coopératif agricole constitue la base du marxisme agraire ; ces principes ne sont-ils pas ceux du monde civilisé moderne?

L'Armée de Libération de Palestine

C'est une armée opérationnelle dont les effectifs sont mouvants. On ne connaît pas exactement le nombre de combattants qui évoluent, selon les nécessités, les exigences et les diversités des champs de bataille.

Après l'invasion entreprise par Israël contre le Sud du Liban et les villages qui jalonnement la côte jusqu'à Beyrouth, les données statistiques sont perturbées et l'élan des peuples palestinien et Libanais devient global et unanime, comportant l'incorporation spontanée dans la masse militante de toutes les énergies humaines et de toutes les potentialités susceptibles de renforcer cette levée bénévole massive.

Les forces israéliennes croyaient pouvoir mettre fin, en quarante huit heures, à toute activité opérationnelle des résistants. Mais, l'armée palestinienne a, déjà, réalisé une victoire du seul fait qu'elle a pu résister, se maintenir sur certaines de ses positions, en procédant, le cas échéant, et, selon les nécessités militaires, à des retraites stratégiques appropriées, pour mieux s'élancer, dans un mouvement irréversible et invincible des guérillas, dont l'armée régulière, quels que soient ses moyens, ne saurait venir à bout. Ceux qui doutaient de la véracité et de l'envergure de cette force populaire implacable, se sont ravisés ; et, au sein même d'Israël, un "Comité contre la guerre" a été créé, le lendemain des hostilités au Liban. Des manifestations de masse s'annonçaient, dès le début, à Tel-Aviv ; dans les événements du Liban, divers facteurs imprévus, pour l'envahisseur lui-même, provoquent un désarroi, au sein de la communauté juive, et, même le lobby juif américain, qui avait toujours constitué un groupe de pression très influent. Les juifs de la "Diaspora" ressentent, également, un malaise qu'ils n'ont guère connu, même dans les guerres précédentes en 1956, 1967 et 1973. Un marasme moral règne au cœur d'Israël, entretenu par les actes irréfléchis d'une armée qui s'attaque aveuglément, dans des raids continus, à la population civile, dont elle décime, sans pitié, enfants, femmes et vieillards. La Palestine combattante, déjà victorieuse, dans sa guerre de guérillas, est soutenue par les barricades élevées, partout, par le peuple en émoi. C'est une guerre totale où tout un chacun, s'estimant directement concerné, intervient, dans un geste de "salut public". Les diverses factions se voient dans l'obligation, devant le danger qui menace la patrie, de réviser leurs concepts politiques, en faisant des concessions mutuelles. L'armée opérationnelle devient, donc, dans les conjonctures actuelles, une véritable masse déferlante, encadrée, là où cela s'avère possible, par des milices régulières.

Les chiffres des combattants peuvent varier du simple au triple, du fait que sont considérés comme combattants ceux qui, sans être permanents, sont formés pour les opérations de guérilla, et peuvent être, instantanément, mobilisés pour des missions ponctuelles, dans les territoires palestiniens et arabes occupés : Ce sont les "Fedayine". Des milliers de volontaires dont le nombre augmente, sans cesse, viennent grossir la masse militante et combattante.

Les premiers éléments ont, depuis, été mélangés, structurés et homogénéisés, en véritables forces permanentes et professionnelles.
L'essentiel de ces troupes permanentes est stationné, à travers la Palestine et au Liban, seul territoire où les Palestiniens ont eu une liberté d'action, depuis la guerre civile (1975-1976).

Comme une armée classique, l'Armée Palestinienne, au sens large, est répartie en armes bien distinctes : Infanterie, blindés, artillerie, missiles, unités de radar et de protection anti-aérienne, ainsi que des batteries côtières (canons, missiles) et des unités navales légères (canots armés de mitrailleuses), pour la protection du sud-Liban. Quant à l'aviation, le mystère reste épais. Des centaines de pilotes ont déjà été formés.

Les combattants équipés de combinaisons anti-NBC (Nucléaire, Bactériologique et Chimique) et les plongeurs de combat révèlent le degré d'adaptation des "Fedayine" à la guerre moderne.

Enfin et surtout, grâce d'une part au service militaire obligatoire en Syrie et en Jordanie, qui vaut également pour les réfugiés palestiniens, et, d'autre part, à la mobilisation des jeunes et des étudiants décrétée, à travers la "Diaspora" palestinienne, l'O.L.P. peut mobiliser, du jour au lendemain, plus de cent mille personnes, y compris des femmes. Alors, en attendant un décisif affrontement Israélo-arabe, les combattants palestiniens restent dispersés, pour limiter les dégâts occasionnés par les incursions sionistes et garder leurs arrières, car ils ne comptent pas d'ennemis seulement en Israël :
au Liban, une partie importante des forces et blindés fut regroupée au Nord du Litani, prête à protéger le coeur politique de la résistance palestinienne, établi à Beyrouth.

Pour ceux des réfugiés qui n'étaient pas encore concernés par le service militaire, notamment au Liban et dans le Golfe, une véritable formation obligatoire, a été organisée allant, dans certains cas, jusqu'à un an. A ce rythme, l'armée, comptant déjà un grand nombre de spécialistes, a multiplié ses capacités opérationnelles.

L'Intifada

Elle est créée à Jérusalem en 1964. Dès 1958, Yasser Arafat créa le Fath dont la branche militaire *Al ‘Assifa* s'ébranla, au début de 1965, dans son élan unanime contre Israël. Mais, après la défaite de 1967, l'O.L.P. se réorganisa, instituant (La Charte Nationale), en juillet 1968 ; des commandos (*Fedayin*) s'érigèrent, avec une large autonomie et pleine latitude d'action (*Fath*, FDLP, *Saïqa*, FPLP etc..). La résistance palestinienne, malgré la diversité de ses potentialités, se lança contre Israël. Quelques tiraillements affectèrent sérieusement l'unité d'action de ces bastions. Dès 1970, la résistance s'en ressentit douloureusement. l'O.L.P. se replia au Liban où elle disposait d'une autonomie militaire et politique (jusqu'au milieu de 1991). Mais, elle jouit, malgré ces tiraillements, d'une reconnaissance unanime, comme «Seul représentant du Peuple Palestinien». Cette reconnaissance est, bientôt, élargie, car des organismes internationaux s'y rallièrent, tels les Non-alignés et l'ONU où l'O.L.P. devient membre observateur. L’O.L.P., englobant, alors, outre quelques organismes militaires, les Palestiniens des Territoires Occupés, changea de tactique ; et, au lieu d’œuvrer, en vue de la libération de toute la Palestine, se proposa l'édification d'un Etat, en Cisjordanie et à Gaza, faisant de jure, abstraction de l'existence de l'Etat d'Israël. Le FPLP, refusant ce processus, quitte l'O.L.P. et constitue le "Front de refus". Les "réalistes" finirent par l'emporter, dès 1977 (Conférence Internationale sur le Proche-Orient). L'Egypte casse, alors, cette unanimité, par la signature des accords de Camp David, qui fit entrevoir la possibilité d'une paix séparée, à laquelle aspirait Israël, qui s'ingéniait à désintégrer le Bloc Arabe, pour mieux asseoir son hégémonie sur la région, à travers le Grand Israël. L'Egypte récupère le Sinaï, mais l'O.L.P. s'affaiblit et Israël déclencha en 1982, l'opération (Paix en Galilée), en occupant le Sud du Liban. L'O.L.P. qui fit de Beyrouth son siège général, dut évacuer la ville, pour s'éparpiller dans d'autres cités libanaises, où s'entassaient des centaines de milliers de réfugiés palestiniens. Les composants de l'O.L.P., en quête d'une stratégie plus adéquate, finirent par se désintégrer, en s'entre-déchirant.

Pendant quatre ans (1983-1987), cet "entrechoc" fit perdre à l'O.L.P., maintes occasions de succès, dans ces actions et réactions contre son adversaire intransigeant : Israël. Le XVII^{ème} Conseil National Palestinien, réuni à Alger en 1987, amorça une réconciliation à laquelle les "durs" ou "irréductibles" refusèrent de se rallier.
La masse populaire, fit son entrée, dans la scène, sous forme d'un soulèvement des enfants de la pierre : l'Intifada. Soutenue par un effectif, agissant à l'intérieur des territoires occupés, l'O.L.P. put réagir, en s'alignant sur les conjonctures nouvelles, créées, notamment par le "niet" systématique d'Israël et "l'instabilité" du camp arabe. L'Etat Palestinien Indépendant est, alors, proclamé par une décision spectaculaire, prise unanimement par le C.N.P., à Alger, dans sa session (12-15 novembre 1988).

Israël, mis au pied du mur, perd l'appui de certains de ses protagonistes, dans les coulisses onusiens, car l'O.L.P. entérina, par cette décision, la résolution de l'O.N.U., qui avait partagé la Palestine en deux Etats (arabe et juif).

L'O.L.P. s'engagea, alors, dans une offensive diplomatique, pour relancer l'idée de la tenue d'une Conférence Internationale.

L'attitude de l'O.L.P., lors de la guerre du Golfe, donna à Israël et à ses alliés (USA et autres), l'occasion, pour mettre à l'index et proscrire la Centrale Palestinienne, qui commença à sentir la nécessité absolue de compter sur elle-même, sur la légitimité de son droit et sur l'unité du Peuple Palestinien, derrière elle.

La Cisjordanie et Gaza sont devenus un immense pénitencier : des milliers d'emprisonnés. Il faudrait incarcérer trois cent mille personnes en France, pour atteindre une proportion équivalente...

Les patrouilles Israéliennes sillonnent les grands axes, mais le pays réel échappe à leur contrôle, malgré les milliers d'hommes utilisés à la tâche ; avant, cinq cents soldats suffisaient à maintenir l'ordre, dans toute la Cisjordanie...

La génération de 1967, a cru à la libération par les armes et a rallié avec enthousiasme les mouvements de fedayins : elle adopte le credo maoïste : «Compter sur ses propres forces» ; elle a renoué le fil de la grande révolte arabe de 1936-1939, en Palestine.

Le Comité Populaire Clandestin détient tout le pouvoir. Une commission d'auto-défense organise les gardes. Un comité d'alimentation amasse les vivres et les stocks, pour prévenir un blocus prolongé. Un «retour à la terre» est aussi engagé : de nouvelles parcelles sont cultivées collectivement, chaque centimètre carré sert à faire pousser des légumes, des fruits, ... Un mouvement perceptible, même dans les villes ...
Les Palestiniens ont déjà remporté la bataille de l'opinion Publique Internationale.

Chaque journée d'Intifada coûte un tué et cent blessés aux Palestiniens et deux millions de dollars à Israël, peut-on conclure des chiffres recueillis par l'A.F.P., à l'occasion du deuxième anniversaire du soulèvement palestinien (8/9 décembre 1987).

Selon l'armée, huit mille activistes palestiniens sont engagés, directement, dans l'Intifada. Ils sont responsables de cent vingt incidents par jour, sur l'ensemble des territoires occupés.

Selon les estimations de la presse, entre dix mille et quinze mille militaires sont stationnés, en permanence, dans les territoires occupés.

Sur le plan économique, l'«*Intifada coûte entre cinq cent millions et un milliard de dollars américains par an à Israël*, selon les estimations. La Banque d'Israël a évalué ce coût à un minimum de six cent cinquante millions de dollars, pour 1988. L'armée évalue ses dépenses dues à l'Intifada, à deux cent cinquante millions de dollars par an».

Les exportations israéliennes vers les territoires occupés, qui étaient de neuf cent millions de dollars/an, en 1987, sont tombées à six cent millions en 1988. L'industrie agro-alimentaire, à elle seule, évalue ses pertes à cent millions de dollars, en deux ans.

Les Palestiniens ont vu, de leur côté, leur revenu, par tête, chuter de 30 à 50%, en Cisjordanie, et de 50 à 60% à Gaza. Il était, en 1987, respectivement de mille cinq cent dollars et mille dollars.
Le commerce de luxe (relatif), a complètement disparu, des territoires occupés, de même que le tourisme.

Les Palestiniens paient environ, selon la presse, deux cent mille dollars d'amendes, tous les mois, pour cause d'Intifada. Par contre, et curieusement, le nombre des Palestiniens, travaillant chez des employeurs israéliens, est passé de cent vingt mille à cent cinquante mille, en deux ans. Leur salaire moyen est de six cent dollars, par mois.

De cette sorte, au bout du compte, l'économie israélienne finance indirectement l'Intifada qui, à son tour, sous forme d'amendes, finance directement le Trésor israélien.

L'Intifada doit beaucoup au héros rifain Mohammed ben Abdelkrim el Khattabi, qui fut le premier à organiser la guérilla, en s'équipant, grâce aux butins de guerre, pris à l'ennemi. Le grand combattant vietnamien Ho Chi Minh a su mener, avec vigueur et constance, une dure résistance contre les Français qui occupaient la région, depuis 1859, tirant grand profit des stratagèmes élaborés par notre héros national qu'il (Ho Chi Minh) qualifie de précurseur. L'élan libérateur avait, pour seule logistique, au début, en 1921, la foi des résistants dont les cadres serraient étroitement leurs rangs, sous un commandement unifié. Comme el Khattabi, l'Intifada, endurci par un soulèvement unanime, assidu, persévérant, crée une armée dont la tactique sera celle d'un résistant acculé à la violence, devant le défi d'un "niet" systématique du Sionisme, aggravé par une répression atroce où les femmes et les enfants sont les premières victimes. La guérilla, cessera, alors, d'avoir pour armes les pierres et les récipients incendiaires, pour se transformer en affrontement où le maquisard se

lancera, dans une offensive sans merci, non pas en batailles classiques, mais en actions de guérilla, mieux organisées et adéquatement équipées. Tactique mobile, légère et rapide, comme celle élaborée par el Khattabi à Anoual, dans le Rif marocain, contre les envahisseurs français et espagnols.

Que ce soit, en 1926, pour la guerre du Rif, ou 1954 pour celle du Vietnam, le destin d'une lutte populaire bien menée est une éclatante victoire.

Le Sénateur Américain Dole: "La Palestine est un Nouveau Vietnam"

Le sénateur américain Robert Dole, dans une interview publiée par le "Jérusalem Post", s'est demandé à combien de temps pouvons-nous soutenir un pays, dix, vingt, trente, quarante, cinquante ans ?

Israël a reçu quarante milliards de dollars, au cours des dix ou douze dernières années. Les Israéliens ont reçu dix mille dollars par tête d'habitant, alors, que des noirs d'Afrique du Sud ont reçu seulement un dollar par personne".

"Israël ne peut pas toujours être privilégié, vis-à-vis d'autres pays", a ajouté le sénateur Dole, qui a comparé les Israéliens à des "enfants qui ne peuvent quitter les jupes de leur mère" (les Etats-Unis).

L'aide annuelle américaine à Israël s'élève à trois milliards de dollars, dont un milliard huit cent millions d'aide militaire.

Le sénateur américain a engagé, par ailleurs, Israël à accepter des négociations de paix, avec les Palestiniens, sous peine de perdre la sympathie de l'opinion publique américaine.
"C'est comme un nouveau Viétnam. Les gens regardent la télévision, ils voient les images de l'Intifada et ils n'aiment pas cela", a expliqué le président du groupe républicain au Sénat, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem.

Le Comité d’Al-Qods

La Capitale du Royaume du Maroc, Rabat, a abrité la réunion extraordinaire du Comité Al-Qods que préside S.M. le Roi Hassan II.

Le Comité, qui se compose du Maroc, de l'Etat de Palestine, de l'Irak, du Liban, de la Syrie, de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, du Pakistan, de Bangladesh, de la Jordanie, du Niger, de la Guinée, de l'Indonésie, du Sénégal et de la Mauritanie, en plus de l'Organisation de la Conférence Islamique (O.C.I.), avait été créé, en juin 1975, lors de la Conférence des ministres islamiques des Affaires étrangères. Le Comité a, pour mission, de suivre l'évolution de la question d'Al-Qods et d'agir, pour contrecarrer les tentatives israéliennes d'effacer le cachet arabo-islamique de la ville Sainte.

La dixième conférence ministérielle de l'O.C.I. avait décidé, en 1979, sur proposition de l'Arabie Saoudite, que le Comité tienne ses réunions, au niveau des ministres des Affaires étrangères. C'est également au cours de la même session que S.M. le Roi Hassan II avait été prié d'assurer la Présidence du Comité, mission qui concorde avec les positions du Souverain, en ce qui concerne les questions palestiniennes et d'Al-Qods. C'est, en effet, à l'initiative de Sa Majesté que le premier Sommet Islamique s'était tenu à Rabat, en 1969, à la suite de l'incendie criminel de la Mosquée Al-Aqça. Le sommet avait, alors, affirmé le soutien des pays islamiques au Peuple palestinien et le refus de toute solution de la crise du Proche-Orient, ne garantissant pas le rétablissement d'Al-Qods, dans son statut d'avant l'occupation, en 1967.

Le Comité a tenu onze réunions, toutes sous la présidence effective de S.M. le Roi Hassan II, à l'exception de celle d'Islamabad. La première réunion avait eu lieu, en juillet 1979, à Fès.

Le Comité a joué un rôle déterminant, dans, l'adoption de résolutions par les instances internationales sur la Palestine, notamment la résolution de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies, sur la Palestine, la résolution 465 du Conseil de Sécurité, sur les colonies de peuplement (mars 1988). Cette résolution est d'autant plus importante qu'elle considère, comme nulles et non avenues, toutes les mesures prises par les autorités d'occupation, depuis 1967, pour modifier les caractéristiques démographiques, le statut juridique des lieux occupés, y compris Al-Qods.
La résolution souligne que la politique et les pratiques israéliennes, qui consistent à installer ses ressortissants ou des immigrés, dans les territoires occupés, constituent une violation flagrante de la Convention de Genève, relative à la protection des civils,

en temps de guerre. La résolution avait demandé à la communauté Internationale, de surseoir à toute aide, pouvant être utilisée par Israël, au service de colonies de peuplement.

Le Comité Al-Qods a veillé à tenir sa deuxième réunion à New-York, en septembre 1983, sous la présidence de S. M. Le Roi Hassan II, au cours des travaux de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, et ce, dans le but de sensibiliser l'opinion internationale, aux questions d'Al-Qods et de la Palestine.
Les travaux de cette session avaient été consacrés aux colonies de peuplement, à Al-Qods et dans les territoires occupés.

En janvier 1988, au Maroc, le Comité Al-Qods a tenu une réunion extraordinaire à Ifrane, pour examiner la situation, dans les territoires occupés, à la lumière de l'Intifada. Conformément aux recommandations du Comité, toutes les mosquées du monde islamique avaient consacré le Sermon du vendredi 15 janvier 1988, à l'Intifada et au soutien de ce soulèvement.

Le Comité a également oeuvré à expliciter au monde la vision des Musulmans, quant aux questions d'Al-Qods et de la Palestine, et a réussi à dissiper le sous-entendu créé par le Sionisme.

"Le Comité Al-Qods a tenu sa douzième session à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, les 10 et 11 Ramadan 1410, correspondant aux 6 et 7 avril 1990, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Hassan II, Roi du Maroc.

Après avoir indiqué que le Comité Al-Qods se réunit dans des circonstances cruciales, S. M. Le Roi a affirmé que les trois religions célestes fraternisaient et que les occupants actuels veulent imposer le fait accompli, chose que Nous rejetons, surtout que l'on veut établir à Al-Qods et dans les autres territoires arabes occupés, des émigrés qui ne sont même pas sémites.

Après avoir expliqué que l'adversaire a pu, par un acte insensé, susciter lui-même le point de convergence, non idéologique, mais politique, entre le problème arabo-israélien et le problème islamo-israélien. S.M. le Roi a ajouté que ceux qui ont dit qu'Al-Qods, dans sa totalité, doit être la capitale éternelle d'Israël, l'ont dit par ignorance que le problème d'Al-Qods est un problème entre les Arabes et Israël seulement. Nous nous devons de corriger cette erreur, en démontrant à ces gens, qu'ils ont, peut-être, commis une erreur, géographique, géostratégique et politique, car la question est également une question de foi - qui concerne des peuples autres qu'arabes, ainsi que les droits des chrétiens.
S.M. le Roi a affirmé que le Comité, qui constitue un point de convergence entre les actions arabes et islamiques, doit déléguer des messagers, pour expliquer la cause d'Al-Qods et ses implications géographiques et géostratégiques, ainsi que les rap-

ports qui existent entre les religions révélées et la ville d'Al-Qods, si chère à nous tous.

S.M. le Roi a conclu qu'au Comité Al-Qods, il semble bien que notre patience a atteint ses limites. « Assez donc d'offenses, pour la dignité de l'homme musulman. Musulmans, nous sommes pacifiques. Le nom de notre religion dérive du mot paix. Mais, nous ne sommes guère disposés à l'*istislam* (capitulation) ».
S.M. le Roi a appelé le Comité à faire, en sorte, que « ses recommandations soient beaucoup plus fermes que par le passé ».

Réaction Unanime Contre les Confiscations Israéliennes

S.M. Hassan II, Président en exercice de l'O.C.I. et Président du Comité Al-Qods, a adressé, après la confiscation des terres arabes de Jérusalem, le message suivant au premier ministre Israélien Ishak Rabin :

"M. Le Premier ministre,

Procéder à la spoliation de cinquante trois hectares de terres arabes à Jérusalem, a fait l'effet d'une bombe dans le monde entier, et fait l'objet d'une consternation générale.
Elle Nous a personnellement meurtri, tant Nous en mesurons la gravité des conséquences, autant pour Israël que pour l'ensemble des peuples de la région.
Patiemment, bravant l'incompréhension et souvent même l'hostilité, au risque de compromettre Notre position, au sein de la Nation arabe, Nous avons oeuvré, depuis plus de deux décades, pour le rapprochement judéo-arabe et pour la création des conditions et de l'environnement les meilleurs, pour que les Etats de la région puissent vivre en paix et en bonne intelligence.

D'autres pionniers ont joint leurs efforts aux Nôtres, dans la voie de la recherche d'une paix juste et durable, qui garantisse à chacun et à tous, le libre exercice et le respect scrupuleux de leurs droits.
Le chemin de la paix a été long, difficile et semé d'embûches ; Notre volonté commune a permis de vaincre, en partie, les difficultés, pour permettre au monde, d’entr’apercevoir les prémices de la paix, tant souhaitées.

Tous les obstacles, certes, n'étaient pas levés, mais il était permis d'espérer. Voilà que le fait de procéder à la spoliation des propriétés arabes conduit, droit, à une impasse, dont il sera difficile de sortir. Nous avons analysé votre situation dans les circonstances particulières que vit Israël et l'approche d'une consultation populaire, est toujours une échéance d'importance, pour un responsable politique.

Toutefois, et quelles que grandes que puissent être vos préoccupations électorales, elles ne sauraient légitimer une mesure aussi dangereuse et aussi condamnable que la spoliation et la blessure de l'autre. Nous protestons, donc, de toutes nos forces et énergiquement contre cette mesure. Nous le faisons, autant pour défendre l'intérêt même de la paix, que pour attirer votre attention sur les graves dangers auxquels elle expose Israël, et les immenses risques qu'elle fait courir à une paix fragile, qui cherche encore les moyens de se consolider. Nous agissons, ainsi, en Notre double qualité de Président de l'Organisation de la Conférence Islamique et de Président du Comité Al-Qods.

D'autre part, dans des Messages aux Présidents Bill Clinton et Boris Eltsine, le Souverain a exprimé sa préoccupation, face aux menaces qui pèsent sur le processus de paix au Proche Orient, précisant que le climat dans lequel se déroulent les négociations, n'inspire pas la quiétude, mais augure de conséquences les plus graves. Les parties palestinienne et israélienne se sont engagées à aborder la négociation sur Al-Qods, durant la dernière phase du processus, ce qui impose, à chacune d'elles, de s'abstenir de toute mesure unilatérale, concernant cette question. Depuis 1967, plus d'un tiers des terres d'Al-Qods-Est ont été confisquées par Israël et trente cinq mille maisons y ont été construites, dans dix quartiers où se sont installés cent soixante mille juifs. Har Homa, doit être le onzième quartier.
Ce secteur, où vivent cent cinquante cinq mille Palestiniens, est la capitale de l'Etat palestinien.

En tout, Al-Qods compte cinq cent soixante huit mille habitants, dont 71,7% de Juifs.
Le projet de résolution, présenté par l'O.L.P. à ses partenaires arabes à l'O.N.U., condamne la saisie de terres à Al-Qods occupée et demande à Israël d'annuler immédiatement les ordres de confiscation.

Dans le même temps, le texte exprime son « soutien total au processus de paix au Moyen-Orient et ses réalisations, y compris la déclaration de principes (Israël-O.L.P.) du 13 septembre 1993, ainsi que les accords ultérieurs de mise en œuvre ».

Prenant note de l'annonce par Israël, de son intention de confisquer cinquante trois hectares de terres arabes à Al-Qods occupée, le projet souligne, dans son préambule, l'impact « dangereux et négatif » qu'il pourrait avoir sur le processus de paix israélo-arabe, engagé en octobre 1991 à la Conférence de Madrid.

Outre la saisie de terres, le texte s'inquiète de "plusieurs autres actions israéliennes" à Al-Qods occupée, notamment les restrictions de l'accès à la Ville Sainte et la poursuite des fouilles qui menacent l'intégrité de la mosquée Al-Aqça.

«Toutes ces actions sont menées en violation de précédentes résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de la loi internationale», ajoute le projet qui rappelle

« l'applicabilité » de la quatrième Convention de Genève du 12 Août 1949, sur « tous les territoires occupés par Israël, depuis 1967, y compris Al-Qods ».
«La municipalité d'Al-Qods veut, encore, confisquer quatre cent quarante hectares de terres arabes, pour y édifier des logements juifs, après les saisies déjà décidées par le gouvernement», indique le quotidien *Jerusalem Post*.
Israël a déclenché la fureur de l'Autorité palestinienne, en annonçant sa décision d'exproprier cinquante trois hectares à Al-Qods-Est, ce qui représente la plus importante saisie de terres arabes, dans la partie annexée de le Ville Sainte, depuis quinze ans.

Selon le Jérusalem-Post, qui cite des responsables de la municipalité, cette décision n'est que la première étape d'un plan plus large, visant à confisquer un total d'environ cinq cent hectares de terrains arabes.

«La municipalité a déposé, auprès du gouvernement, des demandes d'expropriation, pour construire des logements juifs, près du nouveau quartier israélien de Pisgat Zeev, dans le nord d'Al-Qods, et de celui de Gilo, dans le Sud», ajoute le quotidien de droite.
« Les Arabes doivent, tout simplement, comprendre qu'il y a plus de Juifs qui vivent dans cette ville et qu'ils ont besoin de place pour vivre », a déclaré au journal le responsable du logement à la municipalité, M. Uri Lupoliansky.

Quelques cent soixante mille juifs vivent, aujourd'hui, dans la partie orientale d'Al-Qods, soit environ la moitié de la population.

M. Arafat a accusé Israël de violer l'accord d'autonomie, en saisissant des terres arabes, sur lesquelles doivent être édifiés des centaines de logements israéliens.

La Ligue Arabe « charge son Secrétaire Général de prendre immédiatement contact avec les Etats-Unis et la Russie, co-parrains du processus de paix, avec les membres du Conseil de Sécurité ». La décision arabe va à l'encontre de la position des Etats-Unis dont l'ambassadrice à l'ONU, Mme Madeleine Albright, avait affirmé que le Conseil de Sécurité "n'était pas le lieu approprié", pour discuter d'Al-Qods.

En revanche, la France, qui préside le Conseil de Sécurité, est favorable à la demande palestinienne. La Russie a demandé à Israël de « reconsidérer sa position qui va à l'encontre de l'esprit des accords Israélo-Palestiniens et du processus de paix ».
« La Ligue Arabe demande une réunion urgente du Conseil de Sécurité, afin qu'il proclame l'illégalité de la décision de confisquer les Terres Palestiniennes à Al-Qods. La décision du gouvernement israélien constitue un défi flagrant aux résolutions du Conseil de Sécurité et à tous les efforts, pour parvenir à une paix juste et globale ». Les pays arabes « invitent tous les pays à ne pas considérer Al-Qods comme

capitale d'Israël et à ne pas reconnaître les modifications israéliennes à Al-Qods », souligne le document.

Ces réactions, bien orchestrées de par le monde, ont suscité un grand remous au sein du gouvernement israélien, qui a émis les ordres d'expropriation de trente trois ha inhabités du quartier de Beit Hanina, au nord de la ville Sainte et vingt autres ha, près du village de Beit Safafa, au sud.

« Je suis étonnée de cette information, car, c'est contraire à la politique de paix du gouvernement et à ses décisions », a declaré le ministre des Communications, Mme Shulamit Aloni, à la radio militaire. « C'est injuste, il semble qu'il soit très facile de confisquer des terres à des Arabes », a ajouté Mme Aloni, qui dirige le parti Meretz (gauche). La fondation israélo-palestinienne "Ir Shalom", qui lutte contre les expropriations, a appelé le ministre des Finances Avraham Sohat, en charge du projet avec le ministre de l'habitat et la Mairie d'Al-Qods, à annuler le projet de construction. Le conseiller juridique de l'Association, M. Dany Zeidman, a affirmé qu'il s'agissait d'une « atteinte au droit de la propriété des habitants arabes de la ville ».
« Ces vingt sept dernières années, un tiers des terres à Al-Qods-Est (soit environ vingt trois km^2), pour la plupart ayant appartenu à des Arabes, ont été confisquées, pour construire des dizaines de milliers de logements, pour des Juifs uniquement. Cela crée un mur d'hostilité qui compromet la réunification de la ville », a affirmé M. Zeidman, à la radio d'Etat.

Moins d'un mois après son élection, M. Rabin s'était engagé à geler la construction, dans les territoires occupés, mais avait exclu Al-Qods-Est et ses environs immédiats. Une expropriation importante, opérée à Al-Qods-Est, remonte à 1980, lorsque le gouvernement du Likoud (droite nationaliste) avait annoncé la construction de la colonie de Pisgat Zeev, qui s'étend, aujourd'hui, sur des dizaines d'hectares.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, à une très large majorité, une résolution réaffirmant le droit à l'autodétermination du Peuple Palestinien et la nécessité d'un retrait d'Israël des territoires occupés, depuis 1967.

La résolution a recueilli cent quarante trois voix favorables, en séance plénière de l'Assemblé générale, à New-York. Seulement trois pays ont voté contre dont les Etats-Unis, Israël. Trois autres se sont abstenus (Russie, Costa Rica, Iles Marshall).
Le texte réaffirme :
L'Assemblé Générale de l'O.N.U. a lancé un appel pour que les accords conclus entre Israël et l'O.L.P., depuis 1993, soient «ponctuellement et scrupuleusement respectés».

La résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU (1967), demande le retrait d'Israël « des » territoires occupés, durant la guerre des six jours, en juin 1967, et garantit des frontières sûres et reconnues, à tous les Etats de la région.

C'est la première fois, depuis les accords Israël-O.L.P. d'Oslo, en 1993, que "les Israéliens confisquent des terres, à l'intérieur de Jérusalem. Ils ont confisqué beaucoup de terres, hors de Jérusalem".

Dans des Messages aux chefs d'Etat, membres du Conseil de Sécurité, Le Roi Hassan II a souligné le risque de faire avorter le processus de paix, après ces confiscations.

Le Congrès Américain a été saisi d'une proposition de loi, tendant à entériner les mesures prises par Israël, en vue de modifier le caractère et le statut de la ville Sainte de Jérusalem.

S.M. Le Roi Hassan II, en Sa qualité de Président en exercice du XII^{ème} Sommet Arabe, Président en service du IV^{ème} Sommet Islamique et de Président du Comité Al-Qods a, à cet égard, adressé au Président Américain Ronald Reagan, un message dans lequel le Souverain l'appelle à combattre et à repousser cette proposition de loi.

Le Président Américain Ronald Reagan a adressé à S.M. le roi Hassan II un message, en réponse à la lettre royale, dans lequel il dit notamment :
« Comme votre Majesté le sait, mon administration s'oppose activement à la législation proposée au Congrès, en vue de transférer notre ambassade à Jérusalem.
La position du gouvernement Américain sur la question de Jérusalem est demeurée constante, tout au long de huit Administrations. Comme je l'ai déclaré, le premier septembre 1982, dans mon ‘‘initiative de paix au Moyen Orient’’, Jérusalem doit rester indivisée, mais un statut final devra être défini par voie de négociation».

Les Médias Interviennent
Le Terme "Terroriste" Peut Etre Appliqué Aux Israéliens,
écrit le quotidien américain "*Christian Science Monitor*"

"Le David est devenu Goliath sur la scène proche-orientale, en pleine mutation", titre le quotidien américain, le "*Christian Science Monitor*", sous la plume du chroniqueur Joseph Harsh.
"Pendant quarante ans, écrit l'auteur, l'opinion mondiale occidentale a été conditionnée à percevoir le conflit israélo-arabe, en tant qu'un brave petit David, incarné par Israël, osant défier le grand méchant Goliath, incarné par les Arabes. Mais, à présent, s'interroge-t-il, qui est David et qui est Goliath ?".

Les jeunes civils palestiniens affrontent l'armée sioniste, avec des pierres, « alors que pas un seul soldat israélien n'a trouvé la mort, dans cette confrontation, des tas d'enfants arabes ont été battus et sévèrement blessés ; qui est l'opprimé et à qui revient la sympathie », se demande ainsi le chroniqueur ?.

« La vieille image publique du brave petit Israël, attaqué par les grands méchants terroristes arabes, a été très payante pour Israël, au cours des quarante dernières années. Israël a utilisé cette image, pour persuader les Etats-Unis, à refuser de traiter directement avec l'Organisation de Libération de la Palestine... alors qu'il y a des ambassades ou des missions de l'O.L.P., dans la plupart des pays ».
« Le terme "terroriste" pourrait changer d'épaules et être appliqué aux Israéliens, si les enfants arabes continuent à mourir ou à être enterrés vivants ».
D'après le "*Monitor*", il n'y a, bien sûr, aucun sens à engager des discussions, tant que le gouvernement d'Israël est incapable de concevoir un règlement définitif, prévoyant le retrait des territoires occupés".
« Tant que cela ne se matérialisera pas, la vieille image d'Israël, innocente victime du "terrorisme" arabe, se ternira, de plus en plus ».
Ce qui fait conclure à Joseph Harsh : « les pressions ouvertes américaines ne contraindront pas, de sitôt, Israël à s'asseoir à la table des négociations avec les Palestiniens. Mais, c'est plutôt la dégradation de son image d'opprimé, qui pourrait changer, quelque peu, l'image publique, à l'intérieur d'Israël".

‘’Israël Veut Inclure la Ville Sainte dans l’Etat Israélien’’

Journal moscovite la ‘’Pravda’’

« Depuis l’occupation de la zone-Est d’Al-Qods, en juin 1967, Israël applique méthodiquement une politique, visant à chasser de la ville les Arabes et à inclure la Ville Sainte dans l’Etat israélien », écrivait le journal moscovite la ‘’*Pravda*’’.

Les autorités ont démoli plusieurs quartiers historiques, y ont aménagé de nombreuses rues et places et empêchent le développement de l’industrie, de l’enseignement, de la santé publique et de la culture.

Israël a entrepris une série de démarches, visant à consacrer juridiquement l’occupation de la partie arabe de la ville. Déjà, le 27 juin 1967, trois semaines après l’entrée des soldats israéliens, dans la partie-Est d’Al-Qods, la Knesset a voté une loi, portant sur son annexion. Et le 30 juillet 1980, Israël a fait un nouveau grand pas, dans la même voie, conduisant à perpétuer l’occupation de cette ville.

La Knesset (parlement sioniste) a approuvé la «loi fondamentale », ayant confirmé l’annexion de la partie-Est d ’Al-Qods et proclamé la ville «réunifiée », capitale «éternelle et indivisible d’Israël ».
Cette décision est une violation flagrante du Droit International.
Elle a soulevé, dans le monde, un tollé général. Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a adopté une résolution spéciale, qui qualifie de nulle, la « loi fondamentale » et qui appelle à l’annuler.

Mais, cette résolution, comme les autres résolutions des Nations-Unies sur Al-Qods, n’a pas été exécutée. Israël méconnaît le point de vue de la Communauté Internationale. Les raisons qui poussent les envahisseurs à se conduire de cette façon sont bien évidentes : ils se sentent forts du soutien des Etats-Unis. Fait significatif : pas un plan américain de règlement proche -oriental, y compris le « plan Reagan », ne mentionne le sort de la partie arabe de la ville », écrivait la «Pravda ».
Le sort de la ville d’Al-Qods, dont les pavés sont foulés par les bottes des envahisseurs, est dramatique, en lui-même. Mais, ajoute le journal soviétique, le problème acquiert une acuité, toute particulière, à cause d’une série d’autres circonstances. Il s’agit, tout d’abord, du fait que de nombreux observateurs considèrent l’annexion de la partie arabe de la ville, comme un prélude à l’absorption par Israël des autres terres palestiniennes.

On ne peut non plus, oublier que le sort d'Al-Qods préoccupe vivement des centaines de millions de croyants de différents pays, car des monuments saints musulmans et chrétiens s'y trouvent.

Dans le journal *''Le Monde'',* un écrivain israélien connu, A Yehoshua, né, il y a soixante ans, à Jérusalem même et vivant dans la partie non-arabe de la ville, écrit ceci :
« une guerre–éclair, une unification soudaine et inattendue, sous domination israélienne. La frontière fut démantelée, une population juive afflua, pour s'installer dans la partie orientale « conquise » ou « libérée » de la ville. Des câbles électriques furent branchés, des canalisations raccordées, la frontière au cœur de la ville fut efficace et lorsque j'en recherche les débris et désigne à mes enfants les endroits où, en zigzag, elle traversait la ville, ils croient que je leur montre des découvertes archéologiques.... ».

Les accords de Camp David de 1978 et leurs conséquences

Anwar Al Sadate, successeur de Nasser se rendit en 1977, à Jérusalem, au moment où un pacte secret le liait, la même année, aux U.S.A., concrétisé par le vague communiqué égypto-américain où les Etats-Unis acceptèrent la reconnaissance des droits des Palestiniens : Prix exorbitant qui desserrait l'unité arabe sacrée, par un premier traité séparé, conclu par un Etat arabe. Les accords de Camp David de 1978 et le traité de Washington, signé entre Israël et l'Egypte, en 1979 suscitèrent la consternation de la Ligue arabe et de tous ses membres. Tout le monde sait que Jimmy Carter soutenait Itzhak Shamir, sur tous les plans, notamment dans le domaine financier. « Les Etats-Unis – disait Golda Meir, fondatrice de l'Etat d'Israël – sont le Dieu. C'est pourquoi, jamais les U.S.A. ne s'étaient empêchés d'opposer leur droit de veto, pour couvrir Israël. Le congrès de Washington osa même décider, confrontant, ainsi, le monde entier, le choix de Jérusalem, comme capitale d'Israël. L'OLP avait bien compris que tout dialogue adéquat doit être entamé avec les U.S.A., véritables promoteurs de la politique israélienne mais, pas jusqu'à ce que pour l'attitude de Sadate, condamnée par le Monde Arabe, eut, pourtant, pour effet un impact sur certaines options américaines ; la proclamation d'un Etat palestinien indépendant, au mois de novembre 1988 à Alger a été devancée par l'allègement de la position palestinienne qui accepta les résolutions onusiennes 242 et 338. L'Intifada, dans toute sa plénitude, alors, était vue de mauvais œil par les U.S.A., qui renforçaient la lutte menée contre elle par Israël. Tout en engageant, le 16 décembre de la même année, un dialogue discret et limité avec l'OLP ; ils refusaient, toujours, tout dialogue sérieux concrétisant leur position négative par une ferme réaction contre toute initiative arabe, européenne, asiatique (Chine et Japon), tendant à clarifier la situation, pour bien mener le processus de paix. Le soutien américain au Likoud et à son terrorisme d'Etat, empêchait, ainsi, tout dialogue conséquent. C'est pourquoi, l'OLP a été contrainte, par les machinations, à engager une lutte atroce contre un front militaire israélo-américain, en 1982, lors du siège de Beyrouth. Cette défense légitime de leurs droits sacrés par les Palestiniens, est taxée de terrorisme par ceux qui savent bien qu'ils n'affrontent,

réellement, que des hommes libres, qui luttent, pour affranchir leur pays du joug impérialiste sioniste. Rejetant toute négociation avec l'OLP, Shamir, proposa, pour gagner du temps et justifier ses actions négatives, une autonomie des territoires occupés, conçue à sa manière. Néanmoins, conscient du caractère négatif de cet atermoiement sans issue, la CEE, réunie à Madrid, les 26 et 27 juin 1989, soutient la réunion d'une conférence internationale, à laquelle participeront l'OLP et Israël, celui-ci devant renoncer à ces actes répressifs menés, avec une logistique sophistiquée, contre le Peuple Palestinien. L'OLP est ainsi, doublement, renforcée. Mais, ses adversaires ne cessent nullement leurs machinations ; un nouvel incident est provoqué : l'attaque du Koweït par l'Irak, encouragée par certaines Puissances.
L'opinion publique internationale est distraite, craignant, une déflagration générale, à cause de certains tiraillements, entre les grandes Puissances. Dans ce contexte, la Palestine est oubliée, ne serait-ce qu'un certain temps, qui permet à l'adversaire de s'essouffler et de mieux intriguer, pour différer toute solution à la crise. La machine de guerre américaine se crée de nouveaux débouchés, aux dépens des pays Pétrodollars. L'OLP est atrocement affaiblie, car la guerre du Golfe fit perdre à la communauté palestinienne du Koweït, onze milliards de dollars dont 5% constituaient la recette dont bénéficiait l'OLP ; en sus de certaines défaillances, dans l'assistance de certains pays du Golfe à la lutte des palestiniens.

Après La Soi-Disante Autonomie

Au lendemain de l'élection, par les Palestiniens d'un Président: Yasser Arafat et d'un Conseil législatif transitoire, un des principaux artisans du processus d'autonomie, a jugé possible la naissance, avant trois ans, d'un Etat indépendant.

Mahmoud Abbas, Alias Abou Mazen, a rappelé que l'auto-gouvernement présidé par Arafat et le Conseil palestinien, étaient en place, pour la durée des négociations sur le statut définitif des territoires occupés, en 1967. « Si ces négociations progressent, un Etat palestinien pourra être établi, avant la fin du mandat du Conseil. Il pourrait être mis sur pied, dans deux ans », a ajouté celui qui a joué un rôle-clé, dans les tractations secrètes en Norvège, qui ont conduit à l'accord historique d'autonomie de septembre 1993.

Membre du Comité exécutif de l'O.L.P., Mahmoud Abbas dirigeait la Commission électorale palestinienne, chargée d'organiser le double scrutin, à la présidence de l'auto-gouvernement et aux quatre-vingt huit sièges du Conseil palestinien. Arafat a triomphé, avec 88,1, des voix contre 9,3 à son adversaire unique, la vieille militante Samiha khalil.

Les indépendants, ne se revendiquant pas d'Arafat, parmi lesquels figurent à Gaza trois membres de Hamas, prévoient déjà de former un embryon d'opposition, pour contrebalancer le pouvoir du "vieux", dont ils dénoncent l'autoritarisme. Parmi ces indépendants en vue, figurent Haidar Abdel-Shafi, ancien chef de la délégation de l'O.L.P., aux pourparlers de paix, Hanane Achraoui, ex-porte-parole de la délégation, et le professeur de science politique Ziad Abou Amr.

Les factions radicales palestiniennes ont boycotté le vote, de même que les groupes islamistes, mais Hamas a, néanmoins, donné des consignes spécifiques, dans les mosquées, ou, par tract, à la veille du scrutin. Les observateurs internationaux, dont l'ancien président américain Jimmy Carter, ont constaté la régularité globale des opérations de vote, bien que des irrégularités aient pu être dénoncées par des candidats, ici ou là, entre autres, à Hébron.

L'élection de Yasser Arafat et du premier Conseil législatif palestinien, au suffrage universel, a été saluée comme un grand pas, dans la longue lutte du peuple palestinien, par la plupart des pays arabes. Hamas et les groupes radicaux, basés à Damas ont minimisé l'élection d'Arafat, en affirmant qu'il n'aurait pas obtenu un tel score, si les Palestiniens "de l'extérieur", les exilés, avaient pu voter. Par ailleurs, des candidats indépendants, élus au Conseil palestinien, sont déterminés à se faire entendre, dans le concert des voix favorables au Président de l'exécutif Yasser Arafat. Ces députés, frais émoulus, ont fait savoir qu'ils comptaient faire pression sur la direction palestinienne, pour une plus grande démocratie et pour des positions plus fermes, dans les pourparlers avec Israël. Abdel Jawad Saleh, un vétéran de la lutte nationaliste, élu dans la circonscription de Ram Allah, en Cisjordanie, critique le maintien de la présence des colonies de peuplement juives, que l'O.L.P. a accepté dans le cadre des accords d'autonomie, y compris à l'intérieur de la Bande de Gaza. Les colonies, la question de Jérusalem et le sort des réfugiés doivent être discutés, durant les pourparlers sur le statut définitif des territoires. Ces thèmes ont été largement abordés, lors de la campagne électorale.

L'armée israélienne a quitté la cité sainte de Bethleem, mettant fin à vingt huit ans d'occupation. Sur deux pylônes électriques, on lit les mots suivants : «Le Fath félicite le Peuple Palestinien, pour la libération de la ville du Christ». Naplouse a été également libérée, le 11 décembre 1995 ; C'est la quatrième cité palestinienne, à passer sous régime d'autonomie. Des dizaines de milliers de Palestiniens manifestaient leur joie, parmi les cent trente mille habitants de la ville.

Le retrait de l'armée israélienne de Naplouse a provoqué colère et désarroi, chez les colons juifs des quatre implantations proches de la plus grande ville palestinienne de Cisjordanie. En pleine Naplouse, une école talmudique a été installée, il y a treize ans par les religieux Juifs, à côté du lieu où se trouve, depuis trois millénaires, selon eux, le tombeau de Joseph, fils du patriarche Jacob.

Naplouse a été un des bastions de l'Intifada, (soulèvement palestinien de 1987 à 1994)
Le maire, Elie Lévy, quarante cinq ans, originaire du Maroc, ne cache pas son désarroi. «Je suis venu, en accord avec mon idéologie sur la terre promise, en face de Shichem (non hébreu de Naplouse), je n'en repartirai pas», dit-il.

L'armée, qui s'est déjà retirée des villes palestiniennes de Jénine, le 13 novembre et, Tulkarem, le 10 décembre, avait évacué Kalkiliya le 17, Bethleem le 18 et Ram Allah,

à dix kilomètres au nord d'Al-Qods, le 28. Jéricho fut la première ville de la Cisjordanie à passer, sous régime d'autonomie, en mai 1994.

Nouvelle Charte Sur l'Etat Palestinien

L'O.L.P. s'est dotée d'une charte basée sur la création d'un Etat palestinien, avec AL-Qods, pour capitale ; cette charte a été entérinée par le Conseil National Palestinien (C.N.P., parlement en exil).

« Le C.E.O.L.P., soucieux de préserver l'unité nationale palestinienne, a décidé de charger un Comité Ad-Hoc, composé de ses membres et de la présidence du C.N.P., pour mettre au point les arrangements politiques et organisationnels.

« Nous avons discuté de la question de l'élaboration d'une nouvelle charte, à la lumière des nouvelles réalités politiques, plutôt que de souscrire aux demandes d'Israël », a affirmé M. Souleiman Najab, membre du C.E.O.L.P., au terme d'une réunion, entamée, la veille, à El Arish (Nord-Est du Sinaï). Israël réclame avec insistance la suppression des articles de la charte, prônant la destruction de l'Etat hébreu.

Cette nouvelle charte est basée sur la création de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods, comme capitale, le retrait israélien de tous les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, le démantèlement des colonies et la délimitation des frontières », entre Israël et le futur Etat palestinien.

Il s'agit d'une constitution, élaborée dans le but d'asseoir le futur Etat palestinien, sur des bases conçues, dans le contexte de la période provisoire de l'autonomie, dont la durée est de trois ans. Elle doit être approuvée par le Législatif, élu par le scrutin du mois de janvier 1996, dans le cadre d'une conformité adéquate aux différents accords, conclus entre l'O.L.P. et Israël.

Quand les Israéliens Veulent Redevenir Israélites

Les premiers immigrants Juifs en Afrique du Nord avaient fui, dès l'an 588 avant J.C. la persécution de Nabuchodonosor et vinrent s'installer, parmi les tribus berbères de Jerrawa ,Nefousa, Fendlawa, Mediouna, Behloula, Ghiatha et Fazaz, en Atlas[21]. De

[21] *Istiqsa* T. I p. 32 .

nombreux Juifs cherchèrent, encore, refuge au Maroc, en l'an 70 ap. J.C., quand l'empereur romain Titus prit et ruina Jérusalem. La terre marocaine resta, depuis lors, un centre d'accueil, qui accorda une bienveillante hospitalité à la majeure partie des Israélites exilés d'Europe, au Moyen Age; de l'Angleterre (en 1290), de la France (en 1395), d'Espagne (en 1492)[22], de l'Italie (1242), des Pays-Bas (1350) et du Portugal (1476)[23].

Cette liberté de rentrée fut sciemment observée, dans les sorties des Juifs à l'extérieur,. Ainsi donc, après l'édification de « l'Etat d'Israël», une bonne partie des Juifs marocains rejoignirent librement l'Europe ou l'Amérique du Nord, notamment le Canada; d'autres, en nombres moindres, s'installèrent en Palestine occupée ; tout cela, par psychose d'éventuelles représailles, de la part des Maghrébins musulmans. Mais, pendant un court laps de temps, nos concitoyens juifs eurent l'occasion de tester l'ampleur des exactions qu'ils subirent en Israël, en comparaison avec le train millénaire de confort, de bien-être et de liberté, dont ils jouissaient au Maroc.

Mais, cette tolérance qui a marqué la politique marocaine, a été dangereusement entamée et contrecarrée par les actes subversifs et provocateurs des Croisés, dans les eaux pacifiques de la Mer Méditerranée.

Les doctes de la loi musulmane, tant au Maroc que dans les autres pays islamiques, ont été contre l'idée intolérante qui fait de l'Islam, la « religion unique d'Etat ».

Lorsqu'en plein Moyen-Age, le Khalife Abbasside a voulu en enfreindre le principe, le ''*Cheikh El Islam*'' de l'époque intervint, pour s'opposer énergiquement à cette mesure irrégulière, en invoquant le respect reconnu par l'Islam, à la liberté de conscience et au droit qu'ont toutes les minorités de célébrer dignement leur culte. Le Maroc a été souvent plus tolérant que beaucoup de pays de ''*Dar El Islam*''.

Conscient de la situation réelle faite à Ses sujets par le régime colonial, le Souverain Marocain relatait modestement, dans un de ses discours du Trône, l'effort qu'il a toujours soutenu, pour mettre fin à tout arbitraire. « Nos sujets, tant musulmans qu'israélites, seront - affirmait-il - assurés de la garantie de leurs biens et, riches ou pauvres, puissants ou faibles, seront égaux devant la loi ».

Pour mieux juger de l'irréalité de ce « drame perpétuel »,comme d'aucuns se plaisent à le nommer - que les communautés juives auraient vécu, dans le vieux Maroc indépendant, nous allons esquisser une fresque concrète sur la situation faite aux juifs marocains, depuis la conquête arabe, en nous référant surtout, à certains auteurs hébreux des plus autorisés, pour le comparer au drame que vivent les Arabes aujourd'hui en Israël.

C'est Byzance, qui a inauguré, en Afrique du Nord, le régime de la persécution religieuse. Justinien ordonna aux Juifs de se convertir au christianisme et de transformer leurs synagogues en églises. Cette intolérance provoqua l'exode des Juifs qui, dès l'an 535, venaient se réfugier en masse, dans les tribus berbères marocaines de la montagne et des côtes océaniques. Les Chrétiens byzantins

---

[22] Godard - *Histoire du Maroc* p. 15
[23] *Etude Sur l'hygiène et la médecine au Maroc* par Raynaud.

continuaient à brûler vifs ceux qui se refusaient d'abjurer leur foi. Le Maroc offrira, au cours des siècles suivants, un refuge sûr aux juifs que les Wisigoths expulsaient de la Presqu'île ibérique.

Dans l'Atlas et le Sahara maghrébins, les Israélites ont vécu, côte à côte, fraternellement avec les Berbères, depuis près d'un bimillénaire. Outre les sentiments humanitaires qui les animaient, ils avaient conscience de leurs lointaines attaches orientales. « Ces Juifs - fit remarquer Slousch - dans son *Voyage d'Etudes Juives en Afrique du Nord* continuent, avec Procope, avec Ibn Khaldoun et les auteurs hébreux de l' Antiquité et du Moyen-Age, à considérer les Berbères comme un peuple issu, lui aussi, de la Palestine ». Dans la montagne, les Juifs sont respectés et Slousch précise également qu'aux environs de Mesrata « un marabout juif du Moyen-Age est très vénéré par les Musulmans ».

Aux Juifs venus d'Orient, depuis le X^{ème} siècle avant J.C. et à ceux chassés d'Espagne, est venu se joindre au VII^{ème} siècle, quelques années avant la conquête du Maghreb par les Musulmans, un groupe de Juifs arabisés yéménites et un autre de Khaïbar (cité juive près de Médine, un des lieux sacrés de l'Islam).

« Sous les premiers conquérants arabes (les khalifes omeïades et même abbassides), les Juifs témoignaient une vive reconnaissance, en grossissant de leur nombre les armées arabes qui, guidées par Tarik, partaient à la conquête de l'Espagne (Tolédano dons son *Ner Hamarab).* C'est pourquoi, à l'avènement d''Idriss 1er, les Juifs entendaient rester les loyaux sujets des Abbassides, malgré les efforts tendant à les rallier à la cause idrisside. Mais bientôt, Juifs et Idrissides firent cause commune, pour se lancer à la conquête de tout le Maghreb. Le grand rabbin d'Algérie, Maurice Eisenbeth a bien souligné qu'au cours du règne de la dynastie des Idrissides, c'est-à-dire pendant près de deux siècles, « on ne connaît pas d'événement qui ait nui aux Juifs». La fondation de Fès et les conditions favorables accordées par Idriss II, engagent les Juifs à abandonner leurs résidences, pour la ville nouvelle. Il en vient de Kairouan, d'Egypte, de Babylonie, de Perse.

Le judaïsme a su profiter de la Renaissance arabe, provoquée par l'avènement de l'Islam. « Un mouvement intellectuel se dessine, grandit et illumine tout le Maroc », sous l'effet du courant d'idées, suscité par l'arrivée au Maroc de personnalités Kairouanaises, auxquelles était due la renaissance de la science talmudique. Mais, le rayonnement de cette science allait être interrompu, un certain temps, par les bouleversements d'inter-règne, qui faisaient fatalement des victimes, tant parmi les Juifs que parmi les Musulmans.

Dès les Idrissides, le Judaïsme marocain profita d'un courant d'idées revivifiant, pour entamer la renaissance de la science talmudique. L'arrivée au pouvoir des Almoravides améliore la situation des Juifs du Maghreb et amène un grand changement de vie, chez les Juifs d'Espagne. «Les hautes situations auxquelles quelques-uns d'entre eux parviennent, fascinent leurs frères d'Afrique et les attirent». Le fait a été mis en relief par Maurice Eisenbeth. Ainsi donc, malgré la tendance puritaine de ces grands nomades sahariens qu'étaient les Almoravides, la situation des Juifs continuait à prospérer. Le seul incident dont le Judaïsme maghrébin souffrit à l'époque - c'est-à-dire au début du XIIème siècle - fut la prétention d'un imposteur israélite, qui se fit passer pour l'envoyé du Messie dont il annonça la venue.

Néanmoins, l'avènement des Almohades allait donner lieu à une épuration qui toucha durement les Almoravides et leurs protégés, aussi bien musulmans qu'israélites. Ce qui prouve le caractère politique et non racial ou confessionnel de la réaction almohade, c'est l'attitude d'Abdel Moumen et de ses successeurs en faveur de la communauté juive de Tanger, qui n'avait pas eu l'occasion de s'enliser dans les « intrigues » almoravides.

Sous les Mérinides, le célèbre Al Mansour, qui régna près de 30 ans à Fès, fut un fervent « protecteur des Juifs ». Des historiens ont signalé un incident où le Sultan n'a pas hésité à exposer au danger de mort, sa propre personne, au cours d'événements survenus au Mellah de la capitale idrisside. Les Rois Mérinides ont accueilli, à bras ouverts, les Juifs andalous qui fuyaient les persécuteurs de l'Inquisition. D'ailleurs, dès le XIIIème siècle, les Juifs du Rif, originaires de Phénicie (comme les Berbères eux-mêmes) se virent renforcés par ceux chassés d'Europe. Une nouvelle vague afflua au Maroc, au XVème siècle.

De nombreuses familles israélites quittèrent, ainsi, la Presqu'île ibérique et vinrent se réfugier à Debdou, qui devient célèbre dans la chronique juive de l'histoire maghrébine. Mais, Fès, capitale de l'Empire, n'en demeurait pas moins le principal centre de ralliement des immigrés Juifs d'Andalousie. En plein Moyen-Age, et à l'époque où des pays de l'Occident ne souffraient guère l'existence, au sein des cités européennes, de minorités Israélites, celles-ci cohabitaient, dans Fès El Bali, côte à côte avec les Musulmans, au centre religieux de la Cité. L'Empereur Yacoub fonda le Mellah, dans Fès El-Jadid (Fès la Nouvelle), qui devint la résidence impériale des Mérinides. Le transfert des demeures israélites était marqué de bienveillance de la part du Souverain maghrébin, qui tenait à édifier un Mellah contigu au Palais.

Quand les persécuteurs castillans s'acharnaient en Andalousie contre les Juifs, le prédicateur Abdelkrim El Maghili, un des grands *Qadis* et savants canoniques de l'Empire, fut exilé de Fès, pour avoir entrepris une campagne anti-Juive

Le Mérinide Youssef choisissait parmi les Beni Oqassa. les majordomes du Palais.

Bien mieux, le Sultan Abdel Haq érigea le Juif Haroun Ibn Santon à la dignité de vizir.

Ce geste laissa indifférente la population musulmane de Fès dont les Uléma considéraient le vizirat dit d'exécution comme une haute charge, pouvant être exercée par les Marocains, tant Juifs que Musulmans. Le Droit Constitutionnel Islamique est formel sur ce point (se référer à l'ouvrage ''d'El Mawerdi sur les statuts gouvernementaux islamiques"), et la tradition le confirme, aussi bien en Orient qu'au Maghreb et en Andalousie. Une des différences essentielles qui diversifient le vizirat d'exécution et le vizirat dit de délégation, consiste en ce que le titulaire de cette dernière dignité devait exercer le pouvoir judiciaire, c'est-à-dire une fonction à caractère nettement religieux.
Dans certains cas, les Juifs pouvaient même, comme il advint sous les Chérifs, exercer un vizirat de délégation. L'Etat marocain a toujours été ferme, en ce qui concerne le domaine de la religion, exclusivement réservé à chaque confession. Le Makhzen a reconnu constamment aux Juifs marocains le droit d'être les seuls juges

des liturgies judaïques. Or, le vizir Haroun outrepassa ses attributions, en s'immisçant résolument dans les affaires du culte: ce qui lui fut fatal, car il ne tarda pas à être, lui et son protecteur royal, les victimes d'un déchaînement populaire inattendu : Slousch a parlé de cet incident dans ces termes : « Ce vizir (c'est-à-dire Haroun) comme son nom l'indique, était d'origine Cohen-Scali (ou Skali) ? D'où, l'acharnement de la foule à saccager le quartier des Skali ». Ce quartier était distinct dans le Mellah qui fut épargné.

Il est bien significatif que les Juifs soient chassés d'Espagne, dès la chute de Grenade où ils avaient joui de la liberté du culte, sous les Princes Nasrides. Un Edit d'expulsion a été promulgué contre eux par Ferdinand et Isabelle la Catholique, le 31 mars 1492. Les réfugiés entrèrent, en grand nombre, au Maroc. Dons son *Appendice*, le rabbin Adrotel, qui vivait à l'époque, décrit, ainsi, la situation des Juifs : « Bien accueillis dans les Etats de Moulay Cheikh (plutôt Moulay Said), à Fès, ceux qul allèrent à Salé eurent à souffrir de Toumach et de Julien qui violèrent les filles d'Israël : à Arzila, ils eurent à subir les exactions du représentant du roi du Portugal, le comte Bourba... ; à Badis, ils n'eurent qu'à se louer de Moulay Mansour, pendant tout le temps qu'ils mirent à se rendre à Fès et y mettre en sûreté leurs biens ». Maurice Eisenbeth, fait également remarquer que le Portugal chassa les Juifs à son tour, en 1496. Les plus considérés des exilés viennent au Maroc. A Arzila, une partie d'entre eux a pu gagner Fès, une autre se vit « emprisonnée par le représentant du Portugal et mourut de chagrin ».

Les exilés avaient donc trouvé au Maroc la paix et la prospérité. L'auteur de *Yahas Fès* a précisé, entre autres, que l'année 1508, par exemple, fut bénie. « Dieu - affirma-t-il - nous a accordé ses faveurs et nous avons bâti de vastes maisons à étages, embellies par des peintures et des arabesques ; nous avons eu des Yechiboth (c'est-à-dire des écoles talmudiques, à l'instar des *msids* ou écoles coraniques), pleines d'étudiants et des synagogues possédant de nombreux Sépharim (c'est-à-dire rouleaux de la loi), recouverts de riches ornements ». En 1520, pendant que les Marocains musulmans mourraient de faim, par suite d'une grave disette, la communauté juive qui avait amassé de grandes réserves de blé, ne connut aucune victime. Le Makhzen aurait pu, alors, se ravitailler, au dépens des mellahs; il n'en fut rien.
Lors d'une nouvelle famine, survenue quelques lustres plus tard, certains juifs auraient défié et excité leurs concitoyens musulmans, en expédiant à l'étranger du blé dont le Maroc avait grandement besoin. Mais, le Sultan les avait protégés.

Ainsi donc, la situation des Juifs du Maroc « est relativement bonne », et « le grand nombre de savants juifs, dont l'histoire nous a conservé les noms, peut en constituer la preuve » (Eisenbeth).

Jusque dans le Sahara Maghrébin, à Sijelmassa comme dans l'Atlas (Fazaz, Debdou, etc), la communauté juive, assez étoffée, put jouir, à travers les siècles, d'une liberté d'action, grâce à laquelle, elle put demeurer en rapports constants avec les centres mondiaux de culture judaïque. Les savants Juifs marocains se déplaçaient, librement, en Afrique du Nord et allaient rejoindre, en Orient, les académies rabbiniques. Le rabbin Isaac Cohen, dit El Fassi, sut profiter de cette large latitude intellectuelle et sociale, pour contribuer, efficacement, au nom du

judaïsme marocain, à l'œuvre de résurrection talmudique ; ce personnage était une des plus brillantes figures du monde juif.

D'ailleurs, dès le X[ème] siècle, les Juifs, initiateurs des musulmans qui les surpassèrent, par la suite, avaient adopté la langue de ces conquérants comme «langue savante », en Afrique du Nord (Godard, *Histoire du Maroc* - 1860, t. 2 p. 453).

D'aucuns pourraient épiloguer sur le « caractère matérialiste » de cette tolérance: les Juifs, soumis au pouvoir temporel de l'Imam, auraient joui de la liberté confessionnelle, contre le paiement d'une capitation spéciale. On a, sans doute, oublié que cet impôt n'est que le pendant de la dîme canonique payée par les Marocains musulmans et que, c'était là, un autre aspect de la tolérance; c'est respecter éminemment, en effet, la liberté religieuse que de s'abstenir d'imposer aux non-musulmans une taxe à caractère essentiellement islamique. La capitation, loin d'être un tribut d'assujettissement et de dépendance, n'est autre qu'une participation des citoyens non-musulmans, au financement de la chose publique, sur un pied d'égalité, avec les autres éléments de la nation ».

Dar Ibn Mech'al (le fameux richard juif) ne fut dépossédée par Moulay Er-Rachid, que parce qu'elle devint le refuge des prétendants au trône marocain. D'ailleurs, Slousch parle de l'avènement du Juif Ibn Mech'al à la suzeraineté de l'ancien chef de Debdou et, le présente, à la tête de ses guerriers, dominant toute la région des Beni Snassen, comme prince indépendant (se référer au *Juifs de Debdou*, p. 30).

Il est à signaler que les Juifs du Maroc furent exemptés de la bastonnade. Seuls les citoyens musulmans subissaient ce châtiment corporel, avant son abolition. Ce fut là, d'ailleurs, une forme d'esclavage connue en Europe, aussi bien qu'en Afrique et ailleurs.

Le Sultan Sidi Mohamed Ben Abdallah usait, volontiers, des lumières et de l'habileté des Juifs et l'un d'eux, Samuel Sumbel de Marseille, fut longtemps, son premier conseiller.

La langue arabe avait, à travers les époques, exercé, par l'intermédiaire de sa forme dialectale marocaine et andalouse, une grande influence sur l'hébreu, qui se mit à prendre de l'extension en Europe et en Amérique, tout en gardant ses emprunts marocains; car les penseurs juifs commentateurs du Talmud ne pouvaient comprendre une bonne partie de ses textes qu'à l'aide de la langue arabe. Il ne nous paraît guère possible de confirmer ce point de vue, sans évoquer l'évolution d'un tel enrichissement terminologique, depuis la conquête musulmane, jusqu'à nos jours. Si, comme le dit le grand professeur regretté Abbès Mahmoud Al-Aqqâd, le nabatéen et l'hébreu comptaient parmi les anciens dialectes des Arabes, il est aussi certain que les Israélites enrichirent, après l'apparition de l'Islam, de nombreuses données hébraïques, avec des éléments spécifiquement arabes. Par suite d'une heureuse symbiose, sous les Idrissides, un mouvement de pensée talmudique, qui avait pris naissance à Kairouan, ne tarda pas à prospérer à Fès. Les Israélites avaient fait usage de l'arabe, pour écrire et parler, depuis le IIIème siècle de l'hégire, dans toute

l'Afrique du Nord[24]. A Fès, le ‘‘Traité de Grammaire’’ de Sibawäh devint leur source d’inspiration, pour la rénovation de la grammaire hébraïque, depuis le IVè siècle[25].

A cette même époque, de nombreux juifs brillèrent par leur savoir en Andalousie et au Maroc. Ils eurent le mérite de faire renaître la langue hébraïque, ainsi que les études talmudiques, et de contribuer au renforcement du mouvement scientifique, en se servant de l'arabe, comme langue véhiculaire. Vers l'an 960 de l'ère chrétienne, un homme de science juif andalou, nommé Mounahim Ben Saroug, composa un fameux dictionnaire, connu sous l'appellation de ‘‘Mahbart’’, qui fut un premier essai, quant à l'étude de la langue de l'Ancien Testament, tandis qu'un autre juif savant de Fès, Donach Ben Labrât, prit l’initiative de suggérer une idée audacieuse, à savoir qu’il fallait nécessairement recourir à la langue arabe, pour comprendre la terminologie de ce Livre Sacré. A ce propos, il donna, à titre d'exemples, environ deux cents mots hébreux dont les savants talmudistes n'auraient pu saisir le sens, sans leur recours à la langue arabe. Il se produisit à Fès, depuis cette époque, un conflit entre partisans et adversaires de l'arabisation de l’hébreu. C'est, alors (c'est-à-dire au début du XIème siècle de l'ère chrétienne), qu'Abou Zakaria Yahia Ibn Daoud Hayouj de Fès, partit à Cordoue, dans le but de tirer avantage des points de vue de Mounahim précité. Ayant été le promoteur du mouvement visant à la renaissance du patrimoine hébreu, il fut - dit-on - le premier fondateur de la philologie hébraïque. Grâce à sa grande connaissance de la langue arabe, il fut en mesure de fixer les règles de l’hébreu, en les complétant par une terminologie arabe. Abou Al Ward Marouan Ibn Jonah de Cordoue, né dans la première moitié du XIème siècle, fut l'auteur de l'ouvrage intitulé *Rapprochement et facilitation.* Dans un autre ouvrage, portant le titre ‘‘Alloumah’’, il traita des règles de l'hébreu. Quant à son *Livre des Origines*, il en réalisa l’élaboration, grâce au recours à des sources arabes, entre autres : *Les Particularités* d'Ibn Jinny dont le thème est relatif à la philosophie de l'étymologie et à la dérivation basée sur le bon sens.

Les premiers auteurs d'ouvrages dans lesquels furent traitées les règles de la philologie hébraïque étaient, peut-être, des Juifs irakiens, tandis que le premier élaborateur d'un dictionnaire hébreu fut le grand rabbin égyptien Saâdia Al Fayoumi (892-942, après J.C.)[26]. Quant à Yahia Ibn Qoreich, auteur d'un livre intitulé *Philologie comparée*, il attira (lui aussi) l'attention des Juifs nord-africains sur la nécessité de s'intéresser davantage à l'arabe, pour mieux saisir les mystères de l'hébreu et de la langue de l’Ancien Testament. Il composa encore un dictionnaire hébreu qui ne nous parvint pas, tandis que son contemporain David Ibn Ibrahim Al Fassi, en élabora un autre, sous le même titre *Ajroun* et d'une valeur égale, mais en le complétant par une explication, en arabe, de chaque terme hébreu.

Toutefois, Yahouda Ibn Qoreich étayait son oeuvre par des citations tirées de la poésie arabe[27], à l'inslar d'Ibn Jonah et de ses successeurs, suivant, ainsi, le procédé des philologues et grammairiens arabes.

---

[24] Histoire du Maroc par Godard (T II p 453).

[25] Massignon: *Etudes et Conférences*. Congrès de l'Académie de la langue arabe du Caire (1959-1960) (p 218).

[26] Abou Said Ibn Youssouf, considéré comme ayant été le promoteur de la philosophie juive du Moyen-Age. Il fut l’auteur d’une traduction en arabe de l’Ancien Testament et perfectionna la loi hébraïque relative au droit d’héritage, en s’inspirant de la législation islamique.

[27] *Conférences sur la littérature hébraïque* par le Docteur Hassaneïn Ali (Edition de

D'autre part, Al Harizi, en imitant les *Séances d'Al Hariri*, introduisit dans la littérature hébraïque, un art nouveau, inconnu, jusqu'alors, chez les hébreux. Il en fut de même, en ce qui concerne la composition d'un *Recueil de proverbes*.

Par ailleurs, des membres appartenant à la famille Tboun traduisirent en hébreu un grand nombre d'ouvrages arabes de philosophie, de médecine, de mathématiques et de contes populaires. Quant à Isaac, fils de Jacob Al Kohen, surnommé ‘‘Al Fassi’’, né en 1013 (404 de l'hégire) à Kalaât Ben Ahmed, près de Fès, mort à Lucena (près de Grenade), en Andalousie, en 1103 (497 de l'hégire), il fut l'auteur d'un commentaire du Talmud en 20 volumes. Cet ouvrage est considéré, jusqu'à présent, comme étant parmi les plus importants traités de législation talmudique. L'œuvre d' ‘‘Al Fassi’’ comprend encore trois cents vingt *fetwas* (Interprétations de questions juridiques), rédigées entièrement en arabe. Il fonda en outre, en 1089 à Liassana, (Lucena) un ‘‘Institut de hautes études talmudiques’’ qui fut fréquenté par des étudiants, venant de toutes parts.

Ce sont, là, des faits évocateurs qui mettent en relief : d'abord l'importante contribution des écoles juives du Maroc, au développement des sciences, en général, et des études talmudiques, en particulier, grâce surtout à l'usage de l'arabe, comme langue véhiculaire ; ensuite, l'enrichissement de l'hébreu par des termes et des règles d'origine arabe.

Si les Juifs marocains ont joué leur rôle de trait d'union avec l'Europe, en raison de leur connaissance de ces idiomes, et plus particulièrement l'Espagnol, que les immigrés andalous, de religion Juive, avaient continué de pratiquer, jusqu'à la fin du siècle dernier, leur contribution au renforcement de l'usage de la langue arabe, en Andalousie, avait eu une importance plus grande encore.

Une certaine psychose, avait, dès le lendemain de l'indépendance, provoqué cette émigration massive. Nos concitoyens israélites craignaient les contrecoups des atrocités perpétrées par l'Etat d'Israël, à l'encontre des populations arabes de Palestine. Il n'en fut rien ; et nos compatriotes juifs s'en rendirent amèrement compte. Dans une ‘‘patrie israélienne nouvelle’’, ces mêmes israélites nord-africains ont eu, plutôt, l'occasion de subir les exactions commises par leurs propres correligionnaires occidentaux, qui tiennent les rênes du nouvel Etat.

Témoignages et attestations Israélites

La diaspora juive qui vivait, de par le monde, en groupes minoritaires, a connu, en terre d'Islam, son ère dorée, stable et prospère, sous la protection de la chariya. L'érection d'Israël, dans ses vues et perspectives sionistes, allait devenir pour la juiverie une série de malheur….

Un livre tiré des Editions Rubin Mass de Jérusalem (1976), sous le titre *‘‘Studies in the History of the Jews of Morocco’’*, est l'oeuvre de David Corcos, Juif marocain qui

---

la Langue Arabe, 1963, p. 147).

fut un des rares intellectuels, qui émigrèrent à Israël. Il s'établIt à Jérusalem, en 1959 où Il décéda en 1975.

L'ouvrage est préfacé par le professeur E. Ashtor, lui-même de Jérusalem, qui reconnaît expressément que ‘’la grande majorité des classes supérieures, les riches et l'intelligentsia ont choisi la France’’, pour lieu de séjour. Seuls ‘’les gens appartenant aux classes Inférieures de la Juiverie, se sont installés dans l'Etat d'Israël’’. David Corcos est issu d'une famille marocaine dont les ancêtres avaient réuni, quelques deux cent cinquante documents, relatant les rapports des Rois du Maroc avec leurs sujets israélites, pendant une soixantaine d'années (1822-1883), période anté-coloniale qui nous donne, en arrière-goût, une fresque sur le processus historique millénaire d'avant le Protectorat français au Maroc. Notre auteur, qui se veut objectif, trace des esquisses vivantes, à la fois vécues ou extraites des manuscrits de la famille…. On sent, dans les interlignes, l'amertume vivement ressentie par les émigrants marocains à Israël. Les Juifs n'ont Jamais oublié, que ce soit en France, en Amérique ou en Israël, ce train de vie qu'ils avaient mené, depuis l'avènement de l'Islam au Maroc, où ils étaient considérés comme ‘’oulad-al-bilâd’’, c’est-à-dire de vrais Marocains.

« L'attitude des Musulmans (marocains), vis-à-vis des Juifs, était essentiellement tolérante » et l'auteur de contester « les points de vue de ceux qui prétendent que les Juifs Marocains ont été, à travers les siècles, durement opprimés, à l'intérieur de ghettos étroits et sales : les ‘’mellahs’’ ».

L’auteur essaie de réunir tous les documents qui démontrent le mal fondé des allégations de certains chroniqueurs intéressés ou péchant par manque de documentations. Le Maroc n'a jamais connu, ni « persécutions systématiques », ni « législation contre le judaïsme », ni « conversion forcée ». Même, les Juifs exilés d'Espagne en 1492, prirent leur revanche, en luttant, côte à côte, avec leurs concitoyens marocains, contre les persécuteurs de la Reconquista, à travers les siècles. Ils participèrent, entre autres, avec les Almoravides, à la bataille de Zallaqa (1086)[28], et à la fameuse bataille d'Alarcos en 1196. Même témoignage à l’égard de la chrétienté : « Nul dynastie au Maroc - fit-il remarquer - n'était moins hostile à la chrétienté. Depuis Abdel-Moumen (1130-1163) à Es-Saïd (1242-1248), nous ne trouvons que des actes d'amabilité, des expressions de bonne volonté et des traités d'alliance ». Des Juifs adoptèrent, alors, spontanément l’Islam ; et, malgré l’esprit de tolérance qui les enveloppait, « ils ne réintégrèrent jamais le judaïsme ». Le Sultan Almohade Abou Youssef, promulgua un décret royal, interdisant aux fauteurs de troubles, d'approcher les foyers des Israélites qui purent, ainsi, mener un train de vie paisible. Le comportement du Souverain marocain fut inspiré - d'après Ibn Khaldoun - plutôt par sentiment de ‘’solidarité concitoyenne’’ que, sous l'impulsion de considérations religieuses. Corcos a cru devoir signaler (p. 64) qu' «économiquement, socialement et politiquement, la position des Juifs du Maroc était si bonne que le Roi d'Aragon, Alphonse III, choisit deux Juifs de Sa Cour, Abraham et Samuel Abengelel, pour entreprendre une mission au Maroc, en décembre 1286, quelques mois, après la mort d'Abou Youssef ».

[28] Oirtâs, trad. Beaumier, p. 213

C'est pourquoi, « en 1492, les premiers Juifs expulsés d'Aragon, se sentirent attirés au Maroc ». Même en plein Sahara, « les Juifs des oasis, de Sijilmassa et de Touat, monopolisaient le négoce transsaharien » (p. 73). « Ce rôle joué par les Juifs, considérés comme les marchands les plus importants, sinon les seuls au Maroc, jusqu'à l'avènement du Protectorat français, est très largement attesté, à travers les siècles, par de nombreux textes et documents »[29]. Les israélites vivaient alors, depuis toujours, « côte à côte avec les Musulmans. Il s'agissait, parfois, d'un choix délibéré des facteurs d'entente ; la conformité des civilisations musulmane et juive, à peu de différences près, même mode de vie et des idées religieuses dont le principe fondamental est le même: un monothéisme pur chez les uns et les autres » (2ème partie, p. 66). « La personnalité du Musulman était plus perméable au Juif que ne pouvait lui être celle du Chrétien et inversement ; le particularisme juif ne pouvait jamais heurter un Musulman ». C'est, là, un phénomène millénaire, car, « dès sa fondation (c'est-à-dire Fès) ou plus exactement son urbanisation, peu après 808 (de l'ère chrétienne), il y avait un quartier des Kairouanais et un quartier des Andalous, dans lesquels vivaient également des Berbères christianisés, judaïsés ou païens » (p. 68). Bien mieux, Idriss II (791-829 ap. J.), permit « à une foule de Juifs étrangers arrivés de toutes parts, attirés par cette nouvelle fondation, de s'y établir ». « Vers 1130 ap. J., sous les Almoravides, des Juifs vivaient à proximité de la Mosquée des Kairouanais » (p. 71). Le Mellah de Fès « le premier et longtemps le seul Ghetto du Maroc » abrita dès 1276 « des personnalités juives et leurs familles attachées au service du Souverain ». Mais « les Juifs de la vieille cité de Fès » ne s'installèrent qu'en l'année 1438 à Fès al-Jadid » qui ne porta le nom de Mellah qu'en 1541.

Pendant tout le XVIlème siècle, « des anciens Marranes arrivaient de Lisbonne au Maroc, pour y pratiquer librement le judaïsme »[30]. « Cent cinquante neuf années, après celui de Fès, le Mellah de Marrakech fut fondé. Ce fut en 1557, deux années environ après le Ghetto de Rome » (p. 81). Mais, les ‘’Beldiyyin’’ continuaient de «vivre par petits groupes épars au milieu des Musulmans ».

En 1682, « un troisième Mellah fut fondé, celui de Meknès ». « A part donc les trois Mellahs de l'intérieur du pays, il n'y en eut point d'autre au Maroc, pendant cent vingt cinq années ». Partout, alors, dans le Souss, l'Atlas et le Rif, il y avait des villages juifs « qui n'étaient pas fermés de murs ». Donc, en pleine campagne, les Juifs se sentaient en sécurité. Et Corcos de conclure : « Nous savons d'une manière certaine qu'au moins dans la première moitié du XVIIème siècle, les Juifs possédaient des maisons en dehors de la Judéria et y habitaient » ; « simples locataires, ils bénéficiaient des droits de la ‘’Hazaka’’ (droit de préemption et de présomption de propriété ou de jouissance), fixés par les Takanot et reconnus par les Musulmans. Ce fait est remarquable. Il nous indique que la tolérance des Musulmans (au Maroc et dans d'autres pays islamiques), n’est plus le résultat d'une indifférence, mais une claire démonstration d'une acceptation volontaire coûteuse ».

Claude Laloum, responsable de l’information à l’Agence juive (organisme para-gouvernemental), parle de dichotomie qui s’approfondit entre Israéliens et Juifs de

[29] Documents des années 1486 à 1699. publiés dans « les Sources Inédites de l'Histoire du Maroc » et les ouvrages de Léon l' Africain, Marmol, Rabbins dAlger, Thomas Le Gendre, Roland Fréjus, Simon Ockley etc..
[30] Relation de la captivité et liberté du Sieur Emmanuel d'Aranda, Paris 1665, p. 161 et 204.

diaspora. « Si – dit-il – le fossé se creuse de plus en plus, c'est que le Sionisme fonctionne avec des institutions désuètes et s'exprime, comme si Israël n'existait pas depuis quarante ans ». Nahum Goldman, le défunt président du Congrès Juif mondial préconise comme Lahoum la création d'un « vrai parlement du Peuple Juif », pour resserer les liens entre Israël et le Judaïsme de la diaspora. Pour E. Har, une condition sine qua non de ce resserrement est de mettre fin au conflit israélo-arabe, pôle d'attraction pour la diaspora ». « Si – dit-il – une solution n'est pas trouvée, ce sera une tragédie.

Le quartier de Mea Shearim à Al Qods a accueilli dans la liesse le ''Roi'' des Juifs anti-sionistes, le Rabbin Moshe Teltelbaum, 74 ans, venu de New York, pour encourager sa communauté à ne faire aucune concession à l'Etat d'Israël, « cette erreur monumentale du peuple Juif ».

La liberté d'action dont jouissaient les Juifs du Maroc, était sans limite. Ils pérégrinaient, de par le monde. L'auteur des ''*Juifs du Maroc''* a évoqué les itinéraires de certains Rabbins-Emissaires-Quêteurs d'origine marocaine, inscrits dans leurs carnets de voyage; le périple méditerranéen de Rav Hida (Haim Yosef David Azoulay XVIII^{ème} siècle), celui de Yossef Ben Moïse Maimaran en Asie centrale et son séjour à Boukhara, dont la communauté croyait descendre des Dix tribus perdues d'Israël, celui de Raphaël Ohana en Inde, en Birmanie et au Kurdistan etc. . .

Notre ami Zafarany ajoute dans une intervention à un colloque[31] : « Ces lettrés-voyageurs marocains, on les trouve ailleurs, en Europe et dans les Amériques: Isaac Uziel de Fès est le guide spirituel de la communauté d'Amsterdam au XVI^{ème} siècle, Isaac Attias, son disciple remplit les mêmes fonctions à Hambourg et à Venise; Eliyahu Ben Amozeg est le fameux éditeur livournais qui dut quitter Essaouira, sa ville natale, après les évènements de 1844 qu'il décrit dans la préface de l'un des ouvrages marocains qu'il éditait à Livourne… . J'ai raconté, ailleurs, les aventures d'un lettré d'Agadir (XVIII^{ème} siècle) et le périple africain et européen d'un Rabbin du Haut-Atlas (Tinghir Todgha, XVII^{ème} siècle) »…

« Les interrelations de la diaspora maghrébine avec la Terre Sainte, sont étroitement associées à l'institution millénaire des Rabbins Emissaires-Quêteurs, ces délégués itinérants des communautés de Jérusalem, de Tibériade, de Safed et d'Hébron qui sillonnent le monde Juif, pour collecter les dons consacrés à leurs mandants et diffuser la science juive, particulièrement la pensée des maîtres palestiniens, par l'enseignement, la prédication, le prêt ou la distribution des livres imprimés, dans le reste du monde qu'ils parcourent ».

---

[31] D'après Zafarany, le post-scriptum d'une lettre émanant d'un représentant des *Yeshibot* "Académies Juives" bagdadiennes à Kairouan et adressée en l'an 1016/7 à Ibn 'Awkal, gros commerçant et personnalité publique éminente (il est le chef du district africain qui siégeait au vieux-Caire) cite un marchand juif originaire de Bagdad, mort à Sijilmassa (aux confins sahariens du Maroc), à l'autre bout du monde musulman. Les autorités juives locales avaient informé l'auteur de la lettre que le défunt commerçant avait laissé des biens en place et qu'il avait, en outre, confié des marchandises à ses associés de Kairouan.

La ‘‘Genizah’’ du Caire (X-XIII^{ème} siècle) révèle que le plus éminent scholarque de l’Académie de Jérusalem, Salomon Ben Yehudah (Al-Maghrebi), mort en 1051, n'était pas palestinien, mais avait vu le .jour à Fès (Maroc). C'est du Sud marocain, la région du Draa, que fut appelé à AIexandrie, vers le début du XII^{ème} siècle, Abraham Ben Jacob Al-Dar'i, pour y être investi, des hautes fonctions de président du tribunal rabbinique et de chef spirituel de la Communauté.

Symbiose Multimillénaire Maghrébo-Palestinienne

Le paléolithique inférieur a livré, comme corps fossilisés, des restes humains, remontant à une ère s’échelonnant entre trois cent mille et cent mille ans avant J.C. ; et se rattachant au type nord-africain, connu sous le nom d’Atlanthrope, c’est-à-dire l’homme fossile découvert dans l’Atlas.

Cet homme Maghrébin ressemble à celui trouvé en Chine, Java et Indonésie et dont la date d’apparition, fixée par les chercheurs, atteint sept cent mille ans avant l’ère chrétienne. L’Atlanthrope, spécifiquement Marocain, aurait donc vu le jour une centaine de milliers d’années, au moins, avant nos jours. Des spécimens marqués par ses caractéristiques ont été trouvés à Sidi Abderrahman, carrière près d’Aïn Diab, à Casablanca et reçurent le nom d’homme de Sidi Abderrahman. Celui-ci ressemble à l’homme fossile découvert à Kbibât, près de Rabat, connu aujourd’hui sous l'appellation scientifique d’homme de Rabat. Quant au Neanderthal qui remonterait à cinquante mille ans avant J.C., il est représenté partiellement au Maghreb par deux crânes découverts en 1962 dans un minerai, près de Safi (Montagne Rhoud) et un squelette entier, retrouvé en 1985 à Fès et qui vient d’être baptisé "homme de Fès".

Au paléolithique supérieur, plus près de nous que les deux antérieurs, le Maghreb est peuplé d’Ibero-maurusiens, hybridés par un sang nouveau, insufflé de l’Est, qui atteignit Tit Mellil, Dar Soltane, Tafoughalet, Aïn Fritissa, au Maroc, sans parler des autres régions du Maghreb. A l’homme Maghrébin, lié exclusivement jusqu’ici à l’homme afro-asiatique, s’assortit un type Capsien, ressemblant aux Natoufiens de Palestine, qui fit son apparition, orientalisant le type régional. Celui-ci fut renforcé par l’afflux, vers l’an X mille avant J.C., d’un frère saharien en quête d’eau et de pâturage, par suite du dessèchement du désert, plus au nord, en Tunisie, Algérie et Maroc. Un métissage orientalo-saharien s’imposa donc, repoussant les bribes originaires, et se cristallisant, sous le nom d’Amazigh, c’est à dire hommes libres. Les Capsiens orientaux semblent, ainsi, avoir maîtrisé les Ibéro-Maurusiens, par une emprise totale sur l’Afrique du Nord, dès l’an 50.000 avant J.C. L’étude des fossiles crâniens, retrouvés au Yemen, décèle une forte similitude avec les spécimens maghrébins. Des commerçants yéménites auraient immigré jusqu’en Libye, à travers

l’Egypte, suivis, par mer, de Canaaniens de Phénicie. L'ethnie Canaano-yéménite des Berbères sera renforcée, lors de l’immigration du prince himiarite Kaïs qu’Ibn Hazm et Ibn Khaldoun contestèrent, sous prétexte que les historiens égyptiens n’ont guère relevé, dans le processus d’immigration est-ouest ou sud-ouest, un quelconque passage himiarite, par le Delta du Nil, Or, cette assertion d’Ibn Khaldoun, réfutée, d’ailleurs, dans sa conception même par le papyrus pharaonien, semble omettre une réalité banale d’ordre géographique, à savoir que le chemin battu entre l’Arabie du Sud et l’Afrique, c’est à dire la Mer Rouge était et demeure le plus court chemin entre le Yémen et le Sahara Maghrébin. Des traces ethno-linguistiques, marquées par d’autres affinités socio-intellectuelles, militent pour cette analogie qui imprime son cachet indélébile sur les divers aspects civilisationnels orientalo-maghrébins. Cet afflux sud-nord, corroboré par des historiens Arabes et Occidentaux, a fait du Sahara Maghrébin, à travers les siècles, un centre de ralliement qui, de point centripète, se mua en point centrifuge, vers le Maghreb tout entier. Les géologues et géographes s’accordent, en l'occurrence. Le Maghreb a été toujours le lien et l’attache entre l’Océan Atlantique, l’Europe Méditerranéenne et l’Afrique Tropicale. On a longtemps observé que l’Afrique du nord s’orientait économiquement et politiquement, selon des bandes sud-nord, des régions tropicales à la côte méditerranéenne. Dès lors, Le Maroc devint "le point de départ ou l’aboutissement de tous les grands mouvements sahariens" (De la Chapelle). Le plissement alpin - fait remarquer Hachette - a affecté l’Afrique du Nord qui connaît ainsi que l’Afrique du Sud, un climat de type méditerranéen ; le reste du Continent, suivant la latitude, jouit d’un climat tropical ou équatorial, étant traversé en son milieu, par l’intermédiaire de la mer Berbère, pendant que l’Atlas des Sanhaja et Masmouda, congénères des yéménites, irradiait au Nord de l’Afrique ; les preuves d’homogénéité de leur apport s’avère aujourd’hui, de plus en plus marquées. Après l’indépendance du Maroc, des groupes folkloriques du Sud de l’Arabie, chantèrent des hymnes yéménites, en patois commun avec celui de l’Atlas, l’auditoire a été ahuri ! La race Sanhaja dont seront issus les Almoravides, semble donc avoir été selon la rationalité d’un processus historique, de plus en plus incontesté - un point initial d’hybridation en Afrique. Sanhaja, Znaga, Zounouj, Sénégal, autant de termes qui recèlent une ethnie foncièrement commune. Toute notion séparatiste de Négritude est battue ainsi en brèche, par définition même. D’ailleurs, la typologie Capsienne (de Cabsa en Tunisie) suffit, à elle seule, comme assise de l’ethnologie berbéro-arabe, branche de l’anthropologie qui analyse certaines similitudes ou analogies raciales. En tout état de cause, les peuplements nord-africains furent, dès les premiers millénaires de la Préhistoire, des fils d’immigrés, aussi bien du Sud que de l’Est. Bousquet affirme que les Berbères n’étaient pas les premiers habitants de l’Afrique du Nord. L’écriture libyco-berbère découverte en Libye, Tunisie, Algérie et Maroc, a été trouvée aussi en Egypte, Nubie et Sinaï. Les chercheurs ont relevé une ressemblance entre cette écriture et celle d’Arabie, telle l’écriture tamoudite. Même ressemblance entre éléments architecturaux. Ce réseau originel eut des répercussions dans l’Est. Les historiens attestent l’existence d’une série

d'émigrations, à partir de l'Arabie du Sud, vers Babel où convergèrent, dans des périodes déterminées, les dynasties de Chaldée, Assyrie, Babylone et même vers l'Asie Mineure d'où les Achéens et les Doriens rejoignirent la Mer Egée, vers le XIII^{ème} siècle avant l'ère Chrétienne. Des affinités alphabétiques avec Alpha et Béta, caractères grecs, en furent les spécimens initiaux d'homogénéité qui militent pour l'unité universelle des races humaines. L'écriture grecque était orientée au début de la droite à la gauche, l'interprétation des analyses anthropologiques nous amènerait, ainsi, bien loin, pour aboutir à une réalité indéniable, c'est à dire la symbiose humaine, supraraciale de toutes les ethnicités, surtout dans le contexte afro-asiatique ou afro-oriental. Il semble que le Continent Africain recèle les fossiles humains les plus ancrés dans la masse confuse de la Préhistoire.

La dimension - temps accordée à ces fossiles par des chercheurs est vertigineuse. Aux trois cent mille ans, retenus comme date des crânes fossilisés trouvés à l'Equateur, viennent s'ajouter d'autres spécimens remontant à un million d'années pour le Tchad et à quelques cinq millions d'années pour le Kenya. Le carbone quatorze aurait joué un rôle décisif, dans la fixation des maxima et des minima temporels. Or, il s'est avéré que l'efficience commensurable de ce carbone - ne saurait excéder un laps de temps défini. Le savant pakistanais Kauzar Niazi a cité, dans son ouvrage ''*Creation of Man''* (p.6) Le « History of Man » (p. 43) qui avance, avec assurance, que le Monde a été créé, sept mille ans avant l'ère Chrétienne. D'autre part, H.G. Wells affirme dans son Traité intitulé ''*The outline of history''*, qu'on peut remonter jusqu'à douze à vingt mille ans, au maximum. Aucun savant n'a prétendu, avant Darwin, en 1858 que l'âge de l'homme atteint les durées préconisées, dans des statistiques modernes exubérantes.

Mais, c'est là un point de controverse dont nous laissons aux chercheurs qualifiés tous loisirs d'en analyser et élucider les péripéties éventuelles, avec plus d'autorité. Ce qui demeure, néanmoins, vrai et qui nous importe dans l'immédiat, à partir de ces mêmes recherches, et des concordances historiques, c'est le caractère dûment afro-oriental du premier homme Maghrébin.

Références

Caillé, Petite histoire de Rabat, T.I.P. 32, Hesperis 1945.
- R. Neuville et A. Ruhlmann - l'âge de l'homme fossile de Rabat.
- R.V. , l'Anthropologie, T.SI, n° 1-2 (1947).
- A. Ruhlmann - l'homme f. de R. - Liste de la faune malacologique des différents niveaux marins du gisement de Kébibat.
Hesperis, XXXII, 1945.
- Henri V Vallois, l'homme. Fossile. De R. - C.R. des séances de l'Ac. des Sc. , 26 nov. 1945 (la Nature, 15 avril, 1946).

- A. Breuil - Faits nouveaux reculant considérablement l'Antiquité de l'homme du Maroc. C.R. des séances de l'Ac. des Inscriptions et Belles-Lettres, 30 d. 1941.

Al-Qods : Monographie Islamique Millénaire

Le premier ouvrage arabe connu sur l'histoire sacrée d'Al-Qods remonte à la fin du II^{ème} siècle de l'hégire (VIII^{ème} de l'ère chrétienne). Il s'agit de l'épître élaborée par Isaac Ben Bichr de Bokhara, décédé en l'an (206 h/821 ap. J.C.) ; la deuxième étude, consacrée à l'immigration des compagnons du Prophète à Jérusalem, est l'oeuvre de Moussa ben Sahl de Remla, mort en l'an 261 h/874 ap. J.C.[32]

A partir du IX^{ème} siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire depuis plus d'un millier d'années, les ouvrages sur Al-Qods, ne se comptent plus ; un certain nombre fut repéré cité par d'autres écrits, ou conservé, en manuscrits, dans certaines bibliothèques publiques ou privées, de par le monde :

- Information sur "Beit el Meqdiss", d'Ahmed ben Khalaf, cité par Ibn Khalaf dans sa "Fihrissa" ; Ibn Khalaf est décédé en l'an (575h/1179 ap. J.C.).
Mais, bien avant lui, un historien de Tlamcen du IV^{ème} siècle de l'hégire, Mohamed ben Abi Bekr, esquissa une fresque sur les lieux saints (le manuscrit est conservé à l'Escurial, en Espagne, sous le n°404 (118 pages).

- Abou Bekr Mohamed ben Ahmed Wâssit, qui vécut à Jérusalem, en l'an (410h/1019 ap. J.C.), nous dépeint les vertus et les mérites de la cité sainte, notamment la mosquée d'Omar, dite Coupole du Rocher, sur les vestiges duquel Israël désire réédifier le Temple de Salomon, détruit en L'an 135 par les Romains ; cet ouvrage qui comporte vingt quatre chapitres, constitue une des principales références des historiens ultérieurs dont Ibn el-Jaouzi, Ibn Asâkir, Ibn Sourour, Md. Kanji et autres; très original, il nous rapporte cent soixante cinq hadiths (traditions et propos du Prophète) dont bon nombre est malheureusement apocryphe ; le manuscrit était catalogué, avant l'occupation israélienne de la Palestine, dans la bibliothèque privée du dr. Moussa el Housseiny à Jérusalem. L'original faisait partie des manuscrits légués, à titre de habous (waqf), au nom de la médersa Ahmadia de la mosquée Ahmed Bâchael Jazzâr. Cette médersa fut restaurée (en 1323h/1903 ap. J.C.). L'ouvrage a été publié en 1979 par l'Institut d'études afro-asiatiques (Université hébraïque d'Al-Qods).

- Abou el Maâli, Ali Mouchrif ben el Marja, érudit d'Al-Qods, élabora une étude sur la Cité sacrée et Al-Khalil, au V^{ème} siècle de l'hégire. Il vivait à Jérusalem, en l'an (492h/1098 ap. J.C.), c'est-à-dire lors de la première Croisade (1096-1099), décidée

[32] Se référer, à l'ouvrage du Dr Kamil Al-Asly, sur les manuscrits relatant les "vertus d'Al-Qods", (publié par l'Académie de langue Arabe à Amman, 1981).

par le Pape Urbain II, pendant le Concile de Clermont (1095), matée par les Turcs, à partir de l'Anatolie ; elle aboutit finalement à la prise de Jérusalem en (1099 ap. J.C.). Cet ouvrage comporte cent quinze chapitres, sur l'évolution du processus historique de la cité, depuis l'avènement de l'Islam, dépeignant les diverses péripéties, les monuments sacrés, les prophètes qui y furent inhumés, les détails de l'Ascension de Sidna Mohammed, avec maints hadiths, en l'occurrence. L'auteur de cet ouvrage se réfère, constamment, à el Waâsity, que nous avons cité. Un manuscrit unique est catalogué (sous le n°27, de la bibliothèque de l'Université de "Tupenjen", photocopié par l'Université Jordanienne, et Dar el Koutoub du Caire (n°3194, rubrique histoire). Une copie originale se trouve à l'Institut Théologique d'Hartford aux USA. Quelques fragments de ce manuscrit sont catalogués dans la Bibliothèque Nationale de Paris (n°2322).
Un manuscrit du même auteur, portant un titre différent dans la Bibliothèque de l'Université Al-Azhar (n°3971 - Histoire Abâdha).

- Un autre historien, originaire d'Al-Qods, Mekki ben Abdeslam Ibn Romeily, né en l'an (432h/1040 ap. J.C.), a écrit, sur les grands mérites de sa ville natale, une épître qu'il ne put achever, ayant été victime d'un attentat qui a mis fin à ses jours. L'ouvrage disparut, alors, avec son auteur. Il semble que la famille "Abou Romeila" d'Al-Qods et d'Al-Khalil remonte à ce personnage, d'après le docteur Kamil Jamil Al-Asly ; ce célèbre auteur fut un grand explorateur et un éminent jurisconsulte, très apprécié en Egypte, dans la Grande Syrie (ech-Châm) et ailleurs. Détenu, en (l'an 492h/1098 ap. J.C.), lors de la première Croisade, il fut lapidé jusqu'à sa mort, pour ne pas avoir payé une rançon de mille dinars.

- Quant au VIème siècle de l'hégire (correspondant au XIIème de l'ère chrétienne), c'est-à-dire en pleine expansion des Croisés en Palestine (deuxième Croisade (1147-1149) et troisième (1189-1192), Salah ed-Dîne, (Saladin), premier sultan ayyubide d'Egypte et de Syrie (1171-1193), remporta une victoire décisive à Hittine (près du lac de Tibériade) sur les chrétiens (1187) ; son entrée à Jérusalem suscita la troisième Croisade. La paix de 1192 établit un modus vivendi, les Francs gardant les zones côtières. Un ministre de Salah ed-Dîne nous légua un ouvrage célèbre, sur cette victoire et sur les exploits du sultan ; ce fut Mohammed ben Mohammed ben Hâmid d'Ispahan, décédé en l'an (597 h). Ce manuscrit comporte l'allocution prononcée par le Sultan, avant d'engager le combat décisif qui aboutit à la libération d'Al-Qods. Il contient également la missive envoyée au khalif Abbasside à Bagdad, annonçant la victoire.
Ce manuscrit publié quatre fois (au Caire en 1321h/1332 et 1965 et à Leyden en 1888, par C. de Landberg) est catalogué dans les bibliothèques d'Istambul, Paris, London, Vatican, Rampur (Inde), Berlin, Fès (Université Karaouyène n°1287), Prenston, Léningrad, Médine etc...

- Un autre ouvrage sur le même thème, est dû à Ibn Sasry, décédé en (586h/1190), grand traditioniste, disciple de Saladin ; il est considéré comme perdu.

Toute cette gamme d'épîtres traitent du même thème : les hauts mérites et les qualités dignes d'estime et de considération d'Al-Qods ; deux de ces manuscrits clôturent la liste des oeuvres du XII ème siècle, à savoir :

- Celui du célèbre Ibn el Jawzi historien et traditioniste de Bagdad ; son ouvrage sur Al-Qods figure parmi trois cent quatre épîtres, élaborées, grâce à une dynamique initiatrice qu'il a pu déclencher, dans le cadre des sciences islamiques, pendant neuf décennies ; il décéda en l'an (597 h/1200 ap. J.C.). La plupart de ses ouvrages ont péri, au cours des inondations survenues à Bagdad, en l'an (554 h/1159 ap. J.C.).
Durant toute sa vie, il n'eut d'autres soucis que celui de libérer la Palestine. Ses exhortations adressées aux masses des volontaires, dans ce sens, ne se comptent nullement. L'élaboration de cet ouvrage est un des aspects de cette lutte acharnée engagée par les Uléma, dans le but de déloger les envahisseurs croisés. Il fut publié à Beyrouth en (1979), à partir du manuscrit de Prenston (USA), qui semble être l'unique original dont tous les autres n'en sont que des microfilms (Université jordanienne notamment).

- L'autre ouvrage inscrit parmi les élaborations du XIIème siècle de l'ère chrétienne, traite surtout de la mosquée d'Al-Aqça ; son auteur est le fameux Ibn "‘Assâkir el Qasim Ibn Ali", décédé en l'an (600h/ 1203 ap. J.C.) ; c'est le fils du fameux historien de Damas décédé en l'an (571 h). Cette oeuvre fut la source des conférences faites par l'auteur, sur la chaire de la mosquée Al-Qods), en l'an (596 h/1199 ap. J.C.), c'est-à-dire trois ans, avant la quatrième Croisade (1202-1240), organisée par le Pape Innocent III et qui fut détournée de son but (l'Egypte), par les Vénitiens ; les Croisés ne parvinrent guère à reprendre Jérusalem que Saladin avait enlevée en (1187- ap. J.C.). Un manuscrit partiel se trouve à Al-Azhar, au Caire (n°3971), photocopié par l'Université Jordanienne en 1963.

Oeuvres du VIIème siècle de l'hégire, correspondant au XIIIème de l'ère chrétienne, toujours sur les mérites d'Al-Qods et parfois, d'autres cités palestiniennes :

- Le cadi Ahmed ben Md Amine ed-Dîne, né à Damas en (543 h), neveu du grand historien Ibn ‘Assâkir ; il décéda en (610h/1213).
Un manuscrit de son ouvrage est catalogué à la Bibliothèque de la Karaouyène, à Fès, (n°1250).
- Ouvrage intitulé "Clef des objectifs et phare des observatoires, pour la visite d'Al-Qods", son auteur est Abderrahim ben Ali Qorachi, décédé à Damas, en (625h/1227ap. J). C'est un grand homme de lettres et poète qui supervisa, successivement, le (Diwan d'Al-Inchaâ) à Alexandrie et Al-Qods.
Un manuscrit de cette oeuvre est catalogué à (l'Institut du Patrimoine scientifique arabe), à l'Université d'Alep, à (Dar el Koutoub el Misrya (n°514) et à Bagdad (n°70-36).

- "Le Parc des saints de la mosquée d'Ilyaâ", dont l'auteur est Mohammed ben Mahmoud, Ibn en-Nejjar, surnommé Mohib ed-Dîne le Bagdadien en (643 h/1245 ap. J.C.).
A l'instar du Tangérois Ibn Battouta, il effectua une longue exploration, pendant vingt sept ans, en Syrie, Egypte, Hijâz et Perse où le nombre de ses maîtres se monte à quelques trois mille.

- Manuscrit perdu sur le même thème d'Abou Sa'd Abdellah Assâakir de Damas décédé en (645 h/1247 ap. J.C.).

- Manuscrit sur (les mérites de Beitel Maqdiss et (Châm) (la Grande Syrie) (n°26), élaboré par le soufi égyptien el Kanji décédé en (682 h/1283 ap. J.C.), et cité par Rosenthal dans son (History of muslim Historiography p. 465), comme double monographie d'Al-Qods et d'Hébron (Al-Khâlil). Dans l'ensemble qui comporte ce manuscrit (Turbengen, n°26), se trouve une copie d'un autre manuscrit dû au Meknassi Ibrahim sur Gaza, Remla, Arika, Naplouse, et autres cités palestiniennes et syriennes.
- Ce Meknassi, originaire du Maroc, est Abou Issak Ibrahim ben yahya ben Abi Hifadh ; l'ouvrage, dépourvu de chapitres, est réparti en paragraphes titrés sur ce qui a trait à Jérusalem ; codification qui a toujours constitué le symbole de cette ville sainte. Une mosaïque harmonieuse de renseignements sur les péripéties qui jalonnent son histoire, depuis des milliers d'années; ce fut une des références de l'ouvrage d'Ibn Sourour qui incite à la visite d'Al-Qods et du (Châm) et, qui fut élaboré en l'an (752 h/1351 ap. J.C.).

- Un autre manuscrit, sur les monographies des villes de Palestine et de la grande Syrie est catalogué, également, avec le manuscrit antérieur à la bibliothèque de Turbengen n°26).

Quant aux oeuvres élaborées sur les hauts mérites et valeurs sacrés d'Al-Qods, depuis le VII^{ème} siècle de l'hégire (correspondant au XIV^{ème} siècle de l'ère chrétienne), nous les énumérons chronologiquement comme suit :

- "Emulateur des âmes à visiter Al-Qods, la cité protégée", par Ibrahim ben Abderrahmane Al-Fazâri dit Ibn Al-Farkâh el misry, décédé en l'an (729 h/1329 ap. J.C.).
Les monuments sacrés d'Al-Qods et d'Al-Khalil, dans leurs détails, en treize chapitres, à titre de guides pour pèlerins. L'Américain C.D. Matthews a traduit et publié le texte de cet ouvrage dans le "Journal of the Palestine oriental Society" (Vol. XIV, 1934 et XV, 1935, Imp) ; il fut publié de nouveau par l'Univ. Yale en 1949, sous le titre (The Book of Arousing souls to visit Jerusalem's Holy Walls).

- Cinq manuscrits ont été les références capitales (Uni. Yale n°177 - musée britannique or 4371 et or 5813 - Univ. Leiden n°947 - Bibl. Nationale de Paris n°2254). D'autres furent polycopiés à Al-Qods (Bibl. Khaldiah), Académie Arabe de Damas, Dar el

Koutoub au Caire, Bibl. Aya Sofia (Turquie), Berlin, n° 6093), Alexandrie, Beyrouth (Uni. St. Joseph) Al-Azhar, Bagdad, Sofia (Bulgarie).

- (Qualifications d'Al-Qods et de sa Mosquée) par Ahmed ben Al-Wazir, contemporain d'Ibn Fadl Allah Al'Omary ; qui fut le seul à en parler ; il décéda en l'an 755h.

- "Tahsil Al Unss" pour le visiteur d'Al-Qods" par Abdellah ben Hicham (761 h/1360 ap. J.C.) ; manuscrit : municipalité d'Alexandrie (n°108) ou 2/1351)

- "Massaïl Al-Unss" par Khalil ben Kikeldy Al-'Alâyi, le grand traditioniste de Damas et Al-Qods ; auteur de maints ouvrages : il décéda en l'an (761/h).

- "Mouthir Al-Gharâm", pour la visite d'Al-Qods et d'ech-châm).
Par Ahmed ben Sourour (765h) ; il remplaça Al-Kikeldy comme professeur à l'Institut Tankziah à Jérusalem. C'est une oeuvre célèbre dans l'histoire de Palestine, constituant une des grandes références pour les auteurs ultérieurs.
Il comporte toute une liste de visiteurs renommés, parmi les compagnons du Prophète et les Uléma postérieurs ; ce qui donne une idée sur les motivations de tels ouvrages, destinés, tous, à immortaliser le caractère sacré de la cité Islamo-Judéo-Chrétienne ; mais malgré l'envergure de ce chef-d'oeuvre, seul le dernier chapitre en fut publié à Yafa en 1946, par l'érudit Ahmed Sâmih Al-Khaldy, doyen de la Faculté Arabe d'Al-Qods, sous le mandat britannique. Le manuscrit a été l'objet d'étude d'une thèse de doctorat de Conrad Kônig, sous le titre ""Der Kitab al-Mutir" ; de Longs extraits de ce manuscrit ont été intégrés par l'orientaliste anglais (Guy le Strange) in chapitre IV de son ouvrage "Palestine under the Moslems", (1890). Cet arabisant publia également les chapitres 5,6 et 7 de l'ouvrage, sous le titre "The noble Sanctuary", in Revue de la Société royale asiatique de Grande-Bretagne et d'Irlande (JRAS), Vol. 19, p. 297-305, 1887).

Des manuscrits de référence sont catalogués dans les bibliothèques du Centre archéologique palestinien, Leypzig (n°281), Berlin (n°6095, 6096, 6097), Leyden (Or, 931), Dar el Koutoub Al-Qawmiah, au Caire ; Al-Azhar, Paris (Anciens fonds nos 716, 841, 842), Istambul (6127/A. 2871).
Plusieurs sommaires de cet ouvrage se trouvent dispersés dans diverses bibliothèques du Monde Arabe.

- Histoire d'Al-Qods par Md ben Mahmoud Ibn Ishâq (d. 776). manuscrit tiré par offset à Téhéran (n°1387).

- Inventaire des Immigrants à Al-Qods par Abou Bekr ben Mohibed-Dine (712 h/1313 ap. J.C.).

- Mosquées de Jérusalem, par l'égyptien châfiïte ; Md ben Abdellah ez-Zarakchi, né en (1745 h-1344 ap. 7) et mort au Caire (793 h).
Publié au Caire en 1385h, par le cheikh Mustapha Al-Marâghi (en 408 p, dont 23 sur la Mosquée Al-Aqça).

Plusieurs manuscrits sont catalogués à Al-Azhar (n°1583), Dar Al Koutoub, (n°3145), microfilmés sur le manuscrit de la grande mosquée de Sanâa, au Yemen), à la bibliothèque impériale à Berlin-est et ouest (n°5466 et 6098).

Manuscrits du IX^ème^ siècle de l'hégire

-"Facilitation des objectifs aux visiteurs des mosquées" par (l'égyptien Ahmed ben ‘Imâd ed-dine Al-Aqfahâsi (d. 808 h/1405 ap. J.C.).
Cet exposé sur la Palestine en (786h/1384 ap. J.C.) constitue un ouvrage de référence.

Des manuscrits sont catalogués à Istambul (4028-29), Damas (ed-Dhahiria (n°375/50), Univ. Prenston (n° 1823) Leiden, Brill, Catalogue Houtsma, 2 ème ed. 1889, n°889).
Leiden, or 1284 (5), Groun 477.
Manuscrit partiel (berlin n°5466).

- Ouvrage sur les 3 grandes mosquées (Médine, Mekke, Al-Qods et Al-Khalil, par Mohammed ben Ishaq el-Khwarzmi (827h /1424 ap. J.C.).
Manuscrit à Al-Azhar (n°980, histoire), publié selon Ez-Zerkli (Al-I’lam III, 254).
Sommaire in British Museum (Or, 4584), (cf. B. M. Suppl. 577) (en 42 pages).

- Ouvrage incitant à aspirer à visiter al-Khalil, par Ishâq ben Borhân ed-Dine Tadmori, prédicateur de la mosquée Al-Khalil (d. 833h) ; exposé substantiel en vingt quatre chapitres, sur la vie du Messager Al-Khalil, avec description des tombeaux des Prophètes (chapitre XV). Sa référence préférée est Ibn‘Asâkir ; publié in (journal of Palestine Oriental Studies, Vol. 17, 1937). Se référer à un article de l'orientaliste américain T. Mathieuz, in (the Moslem World), sous le titre "The Book of inciting desire to visit Abraham, le Friend of Allah".
Traduction partielle par Strange in "Palestine under the Moslems" and in Revue de l'Association asiatique Impériale, J. Ras, XIX, New Series 1887).
Manuscrits in Bibl. Nationale à Paris (Anciens Fonds Arabes (716 et 841).
Catalogue de Slane (mns n°1667/2 et 1668/2).
Univ. Yale, Landberg (n°316), British Museum, Or 1284, or 6818; Dar el Koutoub, Caire (Vol. 5 p. 322).
Alexandrie, Bibl. Municipale (n°107) Prenston (n°590), Bagdad, Musée irakien (n°2159), Sofia (n°1146) (124 p).
- Dar 'Arif Hikmet, Médine (900/191).

- (Vertus de Beit Al-Maqdis) (Jérusalem) (par Hamza b/Ahmed el Husseiny de Damas, décédé à Al-Qods en l'an (874 h/1469 ap. J.C.).

- (Parc florissant sur les vertus d'Al-Qods) (en 37 chapitres) par Abdel Wahhab b/Ali Husseiny, né à damas (800h) ; il a pu rendre visite, en (l'an 871h), à Jérusalem dont il a décrit les monuments et les vertus (d. 875h)
L'auteur a cité une dizaine de références, analysant, en détail, les mérites temporels et spirituels d'Al-Qods.
Manuscrits catalogués in :
Bibl. imperiale à Berlin (n°6098) (mns partiel en 59 p), (Al ithâf sur la mosquée Al-Aqça) par Md ben Ahmed b/Ali Manhâji, a visité Al-Qods en l'an (874 h) et décrit les manuscrits de la Grande Mosquée. Une partie de ce manuscrit étayée par une étude documentée en latin, publiée à Copenhague en 1817 ; édition anglaise publiée à Londres en 1836, sous le titre (the History of the Temple of Jerusalem) par James Reynolds.
Le manuscrit y est faussement attribué à Soyouty. Nombreux manuscrits catalogués dans les grandes bibliothèques du monde, avec des contenus variés, retouchés par Soyouty :
Univ. Jordanienne, manuscrit microfilmé, d'après celui de l'Univ. Prenston (n°598) ; un autre, attribué faussement à Ibn Hajar el Haïthami (Univ. d'Amman n°597), microfilmé sur celui de la bibliothèque générale de Rabat (2284 K) ; Univ. hébraïque d'Al-Qods (n°64, 44-1116)
- Institut des langues orientales, Léningrad (B. Gratzl, 1037)
- manuscrits Berlin (n°6069 et 6100)
- Munich - Bibl. de l'Etat, catalogue Gratzl (386) Gotha (n°1718 et 1719)
- Leiden (Or, 1032)
- Copenhague (143)
- British Museum (386 et 1245) ; une autre série de 5 exemplaires etc...)
- Cambridge (Prest 20,11)
- B.N de Paris (5 exemplaires n°2255-2256-2257-6035-6054)
- Aya Sofia (2447)
- Bibl. municipale d'Alexandrie (n°5)
- Al-Azhar (cinq exemplaires), Bibl. Univ. Preston (n° 598)
- Dar el Koutoub Dhahiria à Damas (n°5689 en 182 feuillets) (attribué à Md b. Abi Cherif)
- Univ. américaine de Beyrouth (279)
- Al-Haram Mekkois (192, histoire) attribué à Souyouty
- Manuscrit "The Chester Beatty Library, Dublin (n° 4046)
- Al-Ahmadia, Tunis (4809)
- Bibl. Habous, Bagdad
- Bibl. Al Mahmoudya Médine (2577 en 336 p., attribué à Mohammed b/Mohammed Ibn Abi Cherif.
- Bib. ‘Arif Hikmet, Médine (900/1)

Manuscrits du X^{ème} siècle de l'hégire

- (Al-Uns el Jalil sur l'histoire d'Al-Qods et d'Al-Khalil), par Abderrahmane b/Md b. Abderrahmane b/Mohammed. Aboul Yaman ; né en 1860 à Al-Qods ; il y suivit les cycles d'enseignement à la mosquée Al-Aqça ; devint cadi de la Cité Sainte, jusqu'à sa mort, en l'an (928 h) ; il fut inhumé à Bab Al Asbât d'Al-Qods.
Ouvrage magistral le plus connu sur l'histoire d'Al-Qods, depuis l'Antiquité jusqu'à l'an 900 h ; caractérisé par la précision et l'exhaustivité, publié en deux volumes (800 pages) ; le 2e volume est consacré exclusivement à la description de la grande mosquée Al-Aqça, ainsi que celle des divers oratoires, quartiers, avenues de la Cité et de toutes celles de la grande Palestine, du temps de l'auteur, notamment Al-Khalil. Une liste des gouverneurs de la cité, des grands Uléma, Cadis, avec des notes sur les diverses péripéties de son histoire.
Publié déjà en l'an 1283 h/1866 ap. J.C. au Caire, à Nejef Al-Achraf en 1968, à Amman (en offset) en 1973. Il a bien été réédité, avec une documentation critique appropriée. Traduit en Français par H. Sauvaire et publié à Paris en 1876 ap. J.C., sous le titre (Histoire de Jérusalem et d'Hébron).
- Oeuvre colossale, bien connue dans les milieux orientalistes, depuis le milieu de XVIII ^{ème} siècle ; présenté par Hammer, au début du XIX ^{ème} siècle.
Manuscrits catalogués à :
- Leiden (Or, 339 b. Warn)
- Oxford (Bodl I, 853), (MS Marsh 611)
- Bibl Al-Khalidya à Al-Qods (n°1387), perdu depuis)
- Berlin (9795-97-96) Gotha (1716-1717) B. N Paris (6 mns)
- Alger. Musée (1611)
E. Fagnan, manuscrits de la Bibl. Musée d'Alger
- British Museum (Annexe 573)
- Leningrad, Musée Asiatique. Pet. AM, 180.
- Istambul, Yeni 821
- Univ. américaine, Beyrouth (463)
- Univ. d'Amman, microfilé n°798)
Manuscrits du XI^{ème} siècle de l'hégire
- (Mérites d'Al-Qods) par Mohammed Yahia Afendi (turc) d. Vers 1010 h/ 1601 ap. J.C.), auteur de trois ouvrages sur les mérites et vertus de la Mekke, Médine et Al-Qods.
- Vertus et mérites d'Al-Qods) par Mohammed ben Mohammed Al-‘Alami.
Mns in bib. Hikmet de Médine, en caractères persans (94 p) (900/205).

- Ouvrage sur le même thème, élaboré par Ahmed ben Mohammed ben Salama Al-Qaliouby (de Galioub en Egypte) (d. 1069 h/1659) (mns en 70 feuillets, peut-être perdu).
Plus d'une dizaine d'autres exemplaires sont catalogués dans les grandes bibliothèques du Liban, Caire, Tunis, Al-Qods, Inde (Patna), Sofia (Bulgarie), Harvard (Houghton Library), Cambridge, Prenston (USA), Médine etc...)
- (Al-Mostaqça fi fadaïl Al Aqça par Nasr ed-Dine Roumi d'Alep (d. 938 h /1551 ap. J.C.) Ashtar l'aurait publié selon A. Syphan in R. T. hébraïque (Vol. 30, 1961).
- Mérites d'Al-Qods), par Mohammed ben Touloun de Damas (D. 953 h/ 1546) ; auteur de plusieurs ouvrages sur la géographie et l'histoire de la région.

Manuscrits du XIIème siècle de l'Hégire

- (Histoire de l'édification de Beït Al Meqdiss, manuscrits du XIIème siècle de l'hégire Al Meqdiss) par Md b/Md Al-Khalil, mufti à Al-Qods (d. 1174 h) Agrémenté par des poèmes sur la Palestine et sa capitale Al-Qods, catalogué à l'ex-Bibl. impériale de Berlin (Bib. de l'Etat in Berlin-Est aujourd'hui, n° 6101)
- (Les subtilités et les finesses d'Al-Qods et Al-Khalil) par Mustapha Asr‘ad de Dimyât, décédé à Damas sur les frontières de la Palestine, Ses grandes cités, notamment Al-Qods et les personnages qui y ont vécu et Al-Khalil, notamment élaborés par :

- Ibrahim Hassan Al-Ans-Ry, Al-Qods, 1906
- Youssef Ed- Danaf (Cf. Moslim World, Vol XXXII, 1942, Palestine Mohammedan Holy Land).
- Mns à Berlin (16102), Cambridge (Cam 978).
- Les faits authentiques d'Al-Qods par Mohammed et-Tafilalty; né au Maroc et décédé à Al-Qods, en 1191 h / 1777). Mns à l'Université Prenston (4431).

Manuscrits des XIIIème et XIVème siècles de l'hégire

Au XIIIème siècle, les ouvrages en l'occurrence semblent rares, car non disponibles. Quant au XIV ème siècle, certains ouvrages virent le jour, tels :
- Hadj Mustapha Al-Ansâry, de la même famille, semble-t-il, ayant habité Al-Qods, au service de la Mosquée Al-Aqça
- d'autres manuscrits aux auteurs inconnus ayant traité, à diverses périodes de l'histoire, de la Palestine et surtout d'Al-Qods, d'Al-Khalil, tel un mns à la bibliothèque Al-Azhar (1805).

Monuments Sacrés d'Al-Qods

Quels sont donc les monuments sacrés d'Al-Qods dont les musulmans doivent être les gardiens et les protecteurs ?.

Abraham, le patriarche vénéré avait jeté, il y a près de quatre mille ans, les fondations du Temple Sacré de la Mosquée Al-Aqça, quarante ans avant celle de la Kaaba, à la Mekke.

Cette mosquée fut restaurée entièrement par le Khalife Omeyyade Abdel Malek Ibn Marouân et son fils el-Walîd entre (693 ap. J.C., -74 h et 705 ap. J.C. 86 h), puis par le Khalife Abbasside El mansour, en (747 ap.J.C. /130 h). Ensuite en (780 ap. J.C. /163 h) par son fils El-Mehdi, après un séisme survenu en (774 ap. J. /158 h).
- Le Fatimide ed-Dhâhir en (1034 ap. J.C. /426h)
- Le Fatimide el-Mountassir en (1055 ap. J.C. /458 h).
- Salah ed-Dine (Saladin), le Ayyoubite, reprend la mosquée Al-Aqça, en (1178 ap. J.C. /583 h) aux Croisés qui l'avaient transformée en cathédrale, en (1099 ap. J.C. /492h).
- Le Roi Ismaïl et les artisans d'Alep construisirent le fameux minbar (chaire), en (1193 ap. J.C. /595 h).
- Réfections et nouvelles édifications sous les régimes de rois Ayyoubites, à partir de l'an (1198 ap. J.C. /595 h).
- Le pavillon nord avec ses neuf coupoles, édifié par le Roi el Mo‘addam en (1236 ap. J.C. /634h).
- Le Roi en-Nacir Ibn Qalaoûn, embellit de marbre et de grilles une partie de la mosquée de (1327 ap. J.C. /728 h) à (1330 ap. J.C. /731h).
- Réfection des grandes portes par le Sultan Chaabâne Ibn Qalaoûn en (1376 ap. J.C. 778 h).
Le Roi el-Achraf Inâl fit venir le nâdir des Lieux Saints (Mekke et Médine), pour équiper la mosquée Al-Aqça, à l'instar de la mosquée el-Kaaba et celle du Prophète (1460 ap. J.C./778 h).
- D'autres rois musulmans dont le Qaït Bay du Caire (1478 ap. J.C. /884 h), le Roi el-Achraf el-Ghoury (1504 ap. J.C. /910 h) et les sultans ottomans (Soleimân, Mahmoud II, Abdel Majid premier, Abdel Aziz, Abdel Hamid II, participent à une série de réparations et réfections en (1561 ap. J.C. /969 h), (1817 ap. J.C. /1233h), (1876 ap. J.C. /1291h).
- Mohamed el Amin el Housseiny, mufti de la Palestine, et président du Conseil Islamique supérieur, chargea l'architecte turc Kamal ed-Din et d'autres de ses collègues, de réfectionner d'autres monuments du Temple Sacré, avec l'assistance des Rois du Hijaz, d'Irak, de l'Inde, de Bahrein, du Koweit, de Syrie, d'Egypte, et des émigrés arabes d'Amérique (1922 ap. J.C./1340 /1927 ap. J.C. /1346 h).

Quant à la ***Mosquée Es-Sakhra***, elle fut élevée par le khalife Omeyyade Abdel Malek Ibn Marouân (685 ap. J.C. /66 h/76 h.
- Première Réfection sous Al-Walid Ibn Abdelmalek
- Deuxième réfection par Haroun er-Rachid en (840 ap. J.C. /216h)
- Troisième restauration par la mère du khalife Abbasside Al-Moqtadir (913 ap. J.C./301 h)
- Quatrième restauration par le Fatimide ed-Dhâhir (1022 ap. J.C. /413 h)

- Les Croisés avaient transformé en église, en 1099 ap. J.C. /493h, la Mosquée Es-Sakhra.
- Réaction Ayyoubite de Salah ed-Dîne (Saladin), en (1190 ap. J.C. /586), suivie par des restaurations successives, jusqu'en (1270 ap. J.C. / 669 h)
- Restauration Mameloukide, en (1293 ap. J.C. /893 h), puis par En-Nasser Ibn Qalaoûn, en (1318 ap. J.C /718 h) et ed-Dhahir Berqouq en (1387 ap. J.C. /789 h)
D'autres restaurations par :
- Le Prince Jaqmaq, en (1432 ap. J.C. /836 h)
- Al-Malik ed-Dhahir Jaqmaq en (1448 ap. J.C. /852 h)
- Qayatbay en (1467ap. J/872h)
- Le Sultan Ottman Soleïmân en (1542 ap. J.C. /945 h)
- Le Sultan Ottman Ahmed Ibn Md Khân, en (1211ap. J.C. /1030h).
- Le Gouverneur d'Al-Qods, Hajj Mustapha Bacha, en (1705 ap. J.C. /1117 h).
- Le Sultan Mahmoud, en (1817ap. J.C./1223 h)
- Le Sultan Abdel Majîd premier, en (1853 ap. J.C./1270 h).
- Le Sultan Abdel Aziz, en (1873 ap. J.C. /1291 h)
- Le Sultan Abdel Hamid II en (1875 ap. J.C. /1292 h).
- Le Mufti de Palestine Amîn el Housseïni, en (1938 ap. J.C. /1357h).
- Le Roi Hussein Ibn Talâl a procédé à une restauration totale de la Mosquée Al-Aqça et celle d'Es-Sakhra, par souscription du Monde musulman.

La Jordanie et l'Arabie Saoudite avaient proposé de couvrir les frais de restauration de la coupole dorée de la ***mosquée d'Omar***, qui devraient s'élever à dix millions de dollars. Mais, les événements de judaïsation de la ville avaient stoppé toute activité en l'occurrence.

L'UNESCO Décide
Al-Qods Patrimoine Mondial

LA CONFERENCE GENERALE

Rappelant l'Acte constitutif et les objectifs de l'Unesco, relatifs à la protection et à la préservation du Patrimoine Mondial des monuments, présentant une valeur historique et scientifique.

Considérant l'importance exceptionnelle des biens culturels, sis dans la ville de Jérusalem, non seulement pour les pays directement concernés, mais également

pour toute l’humanité, en raison de la valeur unique que revêtent ces biens sur le plan culturel, historique et religieux.

Rappelant les résolutions 2253 (S-V) du 4 juillet 1967 et 2254 (S-V) du 14 juillet 1967 de l’Assemblée générale des Nations Unies, demandant à Israël de rapporter les mesures par lesquelles le Statut de la ville de Jérusalem a été modifié, et de s’abstenir, pour l’avenir, de tout acte similaire.

Rappelant les résolutions et décisions adoptées par la Conférence générale et le Conseil exécutif de l’UNESCO, en particulier les résolutions 3427, 4129 et 4706/13.
Prenant en considération la résolution 478 du Conseil de Sécurité, en date du 20 août 1980.

Considérant que l’adoption par Israël de « la loi fondamentale », modifiant le caractère et le statut de la Ville Sainte de Jérusalem, accroît les entraves qu’Israël accumule, pour faire échec à la poursuite de la mission de l’UNESCO de protection du Patrimoine commun de l’humanité.
(Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 15 octobre 1980).

1) Réaffirme toutes les résolutions prises par la Conférence générale et le Conseil exécutif, concernant la ville de Jérusalem.

2) Condamne énergiquement Israël, pour son refus continu d’exécuter ces résolutions.

3) Fait sienne la résolution 478, en date du 20 août 1980, par laquelle le Conseil de Sécurité ;
- « Censure dans les termes les plus énergiques l’adoption par Israël de la « Loi fondamentale » sur Jérusalem et son refus de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité ;
- Considère que toutes les mesures et dispositions législatives et administratives prises par Israël, puissance occupante, qui ont modifié ou visent à modifier le caractère et le statut de la Ville sainte de Jérusalem et, en particulier, la récente « loi fondamentale » sur Jérusalem, sont nulles et non avenues et doivent être rapportées immédiatement ;
- Décide de ne pas reconnaître la « loi fondamentale » et les autres actions d’Israël qui, du fait de cette loi, cherchent à modifier le caractère et le statut de Jérusalem ; »

4) Invite les Etats membres à refuser toute reconnaissance des modifications entreprises par Israël, quant aux caractère et statut de Jérusalem, et s’abstenir de tout acte de nature à impliquer une reconnaissance quelconque de ces modifications;

5) Invite le Conseil exécutif à examiner l'évolution de la situation de Jérusalem et à prendre toutes les dispositions qu'il jugera utiles, en conformité avec les prérogatives que lui reconnaît l'Acte constitutif ;

6) Invite le Directeur général à veiller, d'une manière permanente, à l'exécution des résolutions et décisions de la Conférence générale et du Conseil exécutif, concernant Jérusalem ;

7) recommande au Comité du Patrimoine mondial d'accélérer la procédure de l'inscription de la ville de Jérusalem, sur la « liste du Patrimoine en péril ».

8) Remercie le Directeur général, pour ses efforts, dans la poursuite de l'exécution des résolutions de l'UNESCO, concernant la question de Jérusalem...
le Comité du Patrimoine Mondial a déjà décidé le 11 septembre 1981, par 14 voix pour, 1 contre (Etats-Unis) et 5 abstentions (République Fédérale d'Allemagne, Australie, France, Italie et Suisse), d'inscrire la vieille ville d'Al-Qods et ses remparts sur la liste du patrimoine mondial, comme l'avait recommandé la Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 21ème session, à Belgrade (septembre, octobre 1980). Cette inscription avait été proposée par la Jordanie, qui fait partie de la Convention, pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Israël, qui n'a pas adhéré à la Convention s'y était opposé.

L'article 2 de la Convention stipule que « l'inscription d'un bien situé sur un territoire faisant l'objet de revendication de souveraineté ou de juridiction de la part de plusieurs Etats, ne préjuge en rien les droits des parties au différend ». Cela doit contribuer à amener Israël à mettre un terme à son entreprise de destruction et de dégradation de hauts lieux de la civilisation islamique.
Actuellement, quatre-vingt six monuments culturels et sites naturels, d'une quarantaine de pays, figurent sur la liste du patrimoine mondial.
D'autre part, Cheikh Saâd-Eddine Alami, mufti d'Al-Qods occupée, appelle la Nation arabe à assumer ses responsabilités, à l'égard des Lieux-Saints en Palestine occupée, à prendre conscience des dangers qui les menacent et à les défendre par tous les moyens.

Les allégations sionistes, concernant les fouilles sionistes au-dessous de la mosquée Al-Aqça, sont fallacieuses, car les fouilles n'ont prouvé l'existence d'aucune trace du prétendu Temple de Daoud. Le seul objectif des Sionistes est de s'emparer de la mosquée Al-Aqça et du Rocher, pour les détruire. Les Sionistes « ont des visées politiques, derrière ces actes, à savoir la judaïsation de la ville et l'accaparement des lieux Saints de l'Islam ».

Le Maroc présente un projet sur "les routes de la foi"

Le Maroc a présenté à la troisième session du Comité Inter-gouvernemental de la Décennie Mondiale du Développement Culturel, qui s'est tenu au siège de l'UNESCO, à Paris du 6 au 10 avril, un projet sur les routes de la Foi''.
Ce projet considère que les voies de pèlerinage vers Jérusalem, pratiquées pendant des siècles, ont contribué à la naissance et la diffusion de richesses spirituelles, prônant la Tolérance et la coexistence, entre les messages révélés aux Prophètes, et œuvrant à promouvoir la compréhension et le respect mutuel entre les peuples.

La Colonie Marocaine d'Al-Qods

- La flotte almohade était présente dans les eaux territoriales palestiniennes, depuis le V^{ème} siècle de l'hégire, comme le dépeint Alphonse VII, Empereur d'Espagne (1105-1157 ap. J.C.).
- L'Empereur almohade, Yacoub el Mansour dont la flotte fut la première en Méditerranée (André Julien), appuya celle de Saladin (Salah ed-Dine, le Ayyoubite 586 h), pour éloigner les Croisés des côtes de Palestine. Cette flotte marocaine comptait quatre cents unités.
- Le noyau de la colonie marocaine émigrée dans (Beit el Meqdis) était constitué par les volontaires du Jihad contre les Croisés : (se référer au premier voyage d'Ibn Joubeir en (578-581 h).
- Salah ed-Dine érigea une fondation « Habous », au profit des Moujahidins marocains, dans la « Médersa Afdaliah » (en 589 h).
- Une gamme de grands uléma marocains faisaient partie de la colonie dont notamment deux-Fassis : Ibn Ahmed de Fès, martyr des Croisés en (595 h/1198 ap. J.C.). et Mohammed ben el Hassan, né à Fès en (589 h/1189 ap. J.C.).
- Le « Quartier des Maghrébins », limité à l'Est par (Haït el Mebkaa), comporte « la mosquée des Maghrébins », avec ses deux pavillons : « Musée Islamique » et « Bibliothèque Islamique », constamment entretenue et alimentée par des manuscrits offerts par les Rois du Maroc.
- Ces immeubles « habous » sont inscrits dans un registre officiel, conservé parmi les archives du Tribunal musulman jordanien (registre n° 77 p. 588). Les limites du Quartier maghrébin étaient officiellement définies dont la Zawya dite d'Abou Médiane, réservée à l'habitation des Marocains de sexe masculin, en sus du village dit (Aïn Karim) dont les riches jardins et champs furent longtemps une des sources des productions vivrières de la région. Ces « biens immobiliers habousés » étaient soigneusement entretenus, sous l'Empire Ottoman (922 h/1516 ap. J.C.) et le mandat britannique (1335 h/1917 ap. J.C.). Mais, ils furent détachés de l'ensemble des Biens Islamiques, pour une autonomie plus concrète, depuis 1954, ayant à leur

tête des « nouqabâa », dont certains étaient originaires de Sous et Figuig (du Maroc Oriental).
- Depuis l'an 1367 h/1948 ap. J.C.)., les Sionistes s'approprièrent ces Biens, en les expropriant, par une mainmise définitive, en 1967, ce qui provoqua, alors, une vive réaction de la part du « Conseil Islamique d'Al-Qods », soutenue par une requête de protestation, émanant de la colonie marocaine, en date du 26 mai 1968, citant en exemple, le respect par le Royaume du Maroc, des biens des Juifs dans notre pays.
- Le deuxième pas, dans l'acte criminel sioniste, tendant à judaïser Al-Qods, était l'incendie provoqué dans une partie de la Mosquée Al-Aqça (21 août 1969), ce qui incita S.M. Hassan II, à convoquer le premier Congrès Islamique qui a tenu ses assises (en septembre 1969, correspondant à Rajab 1389 h). Ce Congrès était suivi d'autres à Djedda et Karachi (1970), Djedda (1973), lahore (1979), Fès où le Comité Al-Qods fut institué, sous la présidence de S.M. Hassan II. Ce Comité s'est réuni, depuis lors, à Marrakech, Islamabad, Casablanca, proposant la convocation d'un Congrès exceptionnel, réunissant les ministres des Affaires étrangères islamiques (en 1980).

Les recommandations de ce Congrès furent soumises au (Comité Al-Qods) réuni à Rabat, habilité, pour le présenter au III^{e} Sommet Islamique, tenu à Taïf (en 1981).
Israël poursuit ses destructions, sous le couvert de fouilles archéologiques, notamment dans Al-Qods-Est.
La colonie marocaine, dépossédée de ses biens, avait préféré demeurer dans la région, en vue d'un retour à Al-Qods ; notre souverain, feu Mohammed V, n'a pas manqué, à l'époque, d'envoyer sur place, des avions, pour rapatrier ceux qui voulaient regagner le Maroc.
Conformément à l'article 19 de la Constitution, S.M. le Roi Hassan II a scellé un dahir portant création d'une Caisse Nationale pour le Fonds d'Al-Qods.
Le Fonds d'Al-Qods créé par l'Organisation de la Conférence Islamique est, ainsi, reconnu d'utilité publique et pourra, de ce fait, recevoir les dons des gouvernements étrangers, des particuliers, des communautés, des institutions publiques et privées quels que soient leur caractère et leur nationalité.
Les fonds collectés seront inscrits dans un compte spécial de la Banque du Maroc, pour financer les projets arrêtés par les responsables du Fonds.
Le Souverain a déclaré qu'il souhaitait vivement que cet exemple soit suivi par les autres pays de la Oumma.

Le Tunnel d'Al-Qods, ''tunnel de la discorde''

"Le tunnel de la discorde", ainsi baptisé à la suite des sanglants événements d'Al-Qods, est un couloir qui s'enfonce sur 488 mètres, sous le quartier musulman de la vielle ville D'Al-Qods, le long du mur de soubassement de l'esplanade des mosquées, construites à partir du VII^{ème} siècle (selon M.A.P.).

La première partie du tunnel avait été découverte au XIXème siècle par un archéologue Britannique, mais n'avait pas été fouillée, à cause de l'opposition des autorités religieuses musulmanes.

Cette partie du tunnel emprunte un réseau de caves voûtées, de l'époque des Mamelouks (XIV^{ème}- XV^{ème} siècle), qui ont été dégagées par Israël, après la guerre de juin 1967, à partir de l'extrémité Nord du mur des lamentations. Les travaux, à l'époque, avaient déjà suscité de vives protestations des autorités islamiques, propriétaires des bâtiments surplombant les caves.

La seconde partie du tunnel, dégagée après 1987, emprunte le tracé d'une rue de l'époque romaine, à l'emplacement d'un ancien aqueduc très étroit, de près de 5 mètres de haut, de l'époque des royaumes juifs asmonéens (II^{ème} siècle avant J.C.).
L'ouverture, de moins de 2 m de large, a été percée sous une rampe d'escalier en pierre menant à une école primaire arabe, l'école Omariya.

Le dernier segment d'une dizaine de mètres a été creusé récemment dans la terre, afin de construire un escalier débouchant près d'une citerne de l'époque romaine, sur la via dolorosa, une rue qui, selon la tradition chrétienne, constitue l'itinéraire du Christ portant sa croix.

Dans Bahat, l'archéologue israélien, chargé des fouilles après 1985, avait affirmé qu'il y a eu, en fait, quatre temples juifs successifs sur le mont, et non trois, comme on le croyait.

L'ancien gouvernement travailliste, dirigé par Shimon Pérès, avait autorisé l'ouverture du tunnel au public, mais diffère sa décision, à la suite d'une vague d'attentats palestiniens, et, de crainte de torpiller les négociations avec l'autorité palestinienne.
Une majorité d'Israéliens se déclarent opposés à l'ouverture du tunnel dans la ville D'Al-Qods, tout en refusant, désormais, sa fermeture.

Les affrontements qui se sont déclenchés entre manifestants, policiers palestiniens et l'armée israélienne, après l'ouverture par Israël d'un accès dans le tunnel archéologique, qui longe l'esplanade des mosquées, ont fait, au total, 85 morts, 69 palestiniens et un égyptien.

Le 23 Septembre 1996 :

Israël perce un nouvel accès dans le tunnel en question et déploie d'importantes forces de police, pour protéger ces travaux. Protestation immédiate des palestiniens.

Le 24 Septembre 1996 :

- Les forces israéliennes appréhendent 11 manifestants, qui lancent en leur direction pierres et bouteilles. Plusieurs centaines de Palestiniens manifestent dans le secteur oriental d'Al-Qods.
- A Gaza, Yasser Arafat qualifie le percement du tunnel de "grave crime contre nos lieux-saints".
- L'autorité palestinienne appelle à des manifestations.
- Benjamin Netanyahu, se déclare "fier" d'avoir fait ouvrir le tunnel.

Le 25 Septembre 1996 :

- l'armée israélienne tue cinq Palestiniens et en blesse 300 autres, lors d'une manifestation près de Ramallah. Des milliers de personnes se rassemblent dans les principales villes de Cisjordanie et de la bande de Gaza, au cours des plus importantes manifestations, depuis la mise en place de l'autonomie.
- Le gouvernement américain critique implicitement Israël, affirmant, en substance, que les signataires des accords (israélo-palestiniens) devraient éviter de créer de nouvelles sources de conflit.
- Yasser Arafat accuse les autorités israéliennes de "parler de paix et de faire parler les fusils".
- Le président israélien Ezer Weizman appelle le gouvernement israélien à "appliquer" les Accords d'autonomie.

Le 26 Septembre 1996 :

- Le premier ministre israélien écourte sa visite en Allemagne et a eu un entretien téléphonique avec Yasser Arafat.
- Yasser Arafat donne l'ordre aux forces armées palestiniennes de résister aux attaques israéliennes dans les régions autonomes.
- Le ministre israélien de défense, Yitzhak Mordehai, annonce l'instauration d'un "état d'urgence", en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Le 27 Septembre 1996 :

- L'armée israélienne impose un couvre-feu total sur Hébron.
- La municipalité israélienne d'Al-Qods décide de fermer "provisoirement" le tunnel.
- Le premier ministre israélien rejette toute la responsabilité des émeutes sur le président palestinien.
- Le maître d'Al-Qods Ehud Olmert annonce la réouverture du tunnel, pour dimanche.
- Trois Palestiniens sont tués et au moins trente blessés, par les forces israéliennes sur l'esplanade des mosquées à Al-Qods.

Les affrontements ont pris fin samedi le 28 septembre 1996, pour laisser place à la diplomatie, avec l'annonce du sommet de Washington ; mais, le tunnel controversé, a été rouvert le dimanche, 29 septembre 1996. Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait affirmé, alors, que celui-ci restera ouvert "pour l'éternité".

- SM le roi Hassan II a adressé, en sa qualité de Président du 7ème sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique et du comité Al-Qods, un message à M. Boutros Boutros Ghali, Secrétaire Général de l'ONU, dans lequel le Souverain "dénonce cet acte de provocation qui affecte, dans leurs sentiments, les Arabes et les Musulmans et viole, de façon flagrante toutes les résolutions internationales recommandant la préservation des sites historiques de la ville sainte.

SM le roi ajoute : "cet acte vient illustrer un discours politique systématique et confirmer les trois "non" de l'actuel gouvernement israélien.
« Nous nous trouvons, désormais, face à une réalité nouvelle qui renie d'une manière catégorique, tout ce qui a été convenu à la conférence de Madrid, ainsi que les Accords signés entre l'autorité nationale palestinienne et Israël, plus particulièrement le volet concernant le statut définitif d'Al-Qods Acharif ».
« Israël a violé les termes de ces Accords, en prenant des mesures, visant l'isolement de la ville D'Al-Qods, l'extension des colonies et la restriction des activités de construction dans les quartiers arabes, sans compter les fouilles archéologiques susceptibles de saper les fondements de la sainte mosquée d'Al-Aqsa ».
« Notre foi en la paix était absolue. Nous l'avions défendue dans l'espoir qu'elle sera juste, globale et durable, répondant ainsi aux aspirations de la région, et étant persuadé que l'ère de la coexistence sur cette terre - berceau des religions - est devenue une réalité incontestable. Toutefois, nous constatons à présent, avec une profonde amertume, que notre conviction n'est point partagée par l'autre partie (...) ».
« Tout en exprimant notre rejet de cette option israélienne tendant à nous imposer le fait accompli, nous réitérons, au nom de l'ensemble de la Oumma islamique, notre condamnation des actions israéliennes qui sont contraires à l'esprit des religions célestes, à la légalité internationale et aux accords conclus, avec la bénédiction unanime de la communauté internationale, entre les parties en conflits ».

le 25 septembre, les 15 pays membres du Conseil de Sécurité de l'ONU ont exprimé leur « préoccupation » à propos de la situation à Al-Qods et à Ramallah (Cisjordanie) et ont appelé « toutes les parties » à « agir rapidement » pour rétablir le calme.

Les membres du Conseil demandent à toutes les parties d'exercer de la « retenue » et « d'éviter la violence », a ajouté le Président en exercice du Conseil, Alfred Lopes Cabral (Guinée- Bissau).

Le 25 septembre, le gouvernement américain a implicitement critiqué Israël, pour sa décision de percer le tunnel.
« Les Etats-Unis estiment que les signataires des accords (Israélo-palestiniens) devraient éviter de créer de nouveaux problèmes, qui peuvent rendre plus difficiles les négociations et compliquer la situation, sur le terrain », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicolas Burns, se refusant cependant à confirmer, si ses propos constituent un avertissement adressé au gouvernement israélien. "Je prends

bien soin d'éviter de dénoncer l'un ou l'autre", a-t-il dit, faisant part de la "grande inquiétude" de Washington, devant ce regain de tension.
Al-Qods fait partie des « questions concernant le statut final » des territoires palestiniens et ces questions devaient être « discutées, dans un cadre calme et pacifique », a-t-il précisé, ajoutant que « la priorité pour le moment est de rétablir le calme ».

Le 27 septembre, un communiqué de la Présidence Irlandaise de l’UE exprime les « graves préoccupations » de l'Union, à propos des morts et incidents violents dans les territoires occupés qui provoquent "un revers pour le processus de paix au Proche-Orient".

L'incident du tunnel à Al-Qods et les désordres risquent de saper le partenariat qui se développait entre le gouvernement israélien et l'autorité palestinienne", a souligné la Présidence de l’U.E.

Le 25 septembre, la France a critiqué le percement du tunnel, au moment ou arrivait à Paris le Premier Ministre en France.
« Cette initiative ajoute un nouveau et regrettable facteur de tensions entre Israéliens et Palestiniens », a déclaré Yves Doutriaux, porte-parole adjoint du Ministère des Affaires Etrangères.

Le 26 septembre, le ministre français des Affaires Etrangères, Hervé de Charrette, demande à Israël de fermer le tunnel de manière « permanente » et de retirer « immédiatement » ses troupes de certaines zones sous contrôle palestinien.

Le gouvernement britannique se déclare « gravement préoccupé par la situation en Cisjordanie, y compris Al-Qods ».
Des actions telles que l'ouverture du tunnel, le long du mur occidental, ainsi que la récente démolition d'un centre communautaire palestinien à Al-Qods, ont suscité « suspicion et agitation », a affirmé un porte-parole du Foreign Office.

Le chancelier allemand Helmut Kohl exprime sa « profonde préoccupation », face aux derniers développements, appelant les deux parties « à tout faire pour éviter l'escalade ».

Le ministre néerlandais des Affaires Etrangères Hans Van Mierlo affirme que son pays est « extrêmement préoccupé » par les événements, dans les territoires occupés, mettant en garde contre une reprise de l'Intifada.

Le ministre russe des Affaires Etrangères, Ievgueni Primakov a appelé Israéliens et Palestiniens à un "maximum de retenue" et à reprendre les négociations de paix.

"La situation ne nécessite pas simplement des contacts entre les parties, en vue de sortir très vite de la spirale de la violence", a-t-il poursuivi. Il faut aussi relancer urgemment les négociations pour un règlement d'ensemble au Moyen-Orient".

Un porte-parole de la diplomatie chinoise a appelé Israël à s'associer aux autres pays du Proche-Orient, afin d'assurer la continuité du processus de paix.
Le gouvernement israélien doit se joindre aux autres gouvernements de la région pour contribuer au processus de paix", a déclaré le porte-parole, Shen Guofang.

Le gouvernement turc publie un communiqué appelant Israël à revoir sa décision sur le percement du tunnel.
La décision du gouvernement israélien de percer ce tunnel est de nature à porter préjudice au processus de paix au Proche-Orient (...) le gouvernement turc a du mal à comprendre cette décision", indique le communiqué.

La radio iranienne exhorte les pays musulmans à combattre « l'expansionnisme » israélien, pour répondre à la décision de l'Etat hébreu de percer le tunnel.
« La mise en oeuvre de ce projet a conduit à une plus grande domination du régime sioniste sur la ville et menace gravement l'un des plus grands Lieux Saints de l'Islam », a affirmé la radio d'Etat iranienne.

L'OUA appelle les autorités israéliennes à « respecter leurs obligations, conformément aux accords signés et à s'abstenir d'exacerber la tension ».

Le Saint-Siège et l'Avenir de Jérusalem

Notre ami Père Michel Lelong, a évoqué dans "*Arabies*", le statut d'Al-Qods :
Les Patriarches catholiques d'Orient ont publié un message, dans lequel on peut lire:
« La question palestinienne est toujours une écharde dans la chaire de ce monde, qui ne trouvera pas de repos, tant qu'une solution véritable, complète et juste, n'a pas été élaborée, sur la base de la Charte des Nations-Unies, du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et des résolutions du Conseil de Sécurité.

Au cœur de la question palestinienne, il y a *le Statut de Jérusalem*, la ville que le Ciel a sanctifiée et que les trois religions, chrétienne, musulmane et juive, considèrent, comme faisant partie de leur patrimoine spirituel. Dès lors, aucune solution politique ne saurait ignorer cette situation de la ville de Jérusalem. Il faut trouver une formule originale, qui permette à tout croyant, chrétien, juif ou musulman, de se sentir dans la ville sainte, sur pied d'égalité avec autrui, sans distinction, ni prédominance d'une partie sur l'autre[33].

[33] Observatore Romano, édition en langue française n° 36, 10 septembre 1991.

Cet appel doit être entendu par les milieux politique et religieux en Occident, de même que doivent être mieux connus, en Europe et aux Etats-Unis, les nombreux appels du Pape, sur la situation et l'avenir de Jérusalem.

Depuis de longues années, le saint-Siège a pris sur la Ville Sainte une position très claire[34]. C'est ainsi que le 8 Juillet 1980, le journal du Vatican publiait, sous le titre Jérusalem, un long article qui précisait notamment :
« Dans son discours du samedi 21 Juin, adressé au Président des Etats-Unis, Jimmy Carter, le Saint Père s'est exprimé, de la façon suivante, à propos de Jérusalem : « La question de Jérusalem, qui attire l'attention du monde, d'une manière particulière, ces jours-ci, est fondamentale pour l'établissement d'une paix juste, dans cette partie du monde, du fait que la Ville Sainte focalise des intérêts et des aspirations, diversement partagés par des peuples différents. Mon expérience est qu'une commune tradition de foi monothéiste, puisse contribuer à promouvoir l'harmonie entre tous ceux qui invoquent Dieu ». Et le texte du Saint-Siège ajoutait : « La question de Jérusalem ne peut se réduire au simple "libre accès pour tous aux Lieux-Saints. Il y a, en outre, et concrètement, à garantir, par des mesures appropriées, le caractère global de Jérusalem, comme patrimoine sacré, commun aux trois religions monothéistes ; sauvegarder pour elles la liberté religieuse, sous tous ses aspects ; protéger l'ensemble des droits acquis par les différentes communautés sur les sanctuaires, sur les centres de spiritualité, d'étude et d'assistance ; assurer la permanence et le développement des activités respectives de caractère religieux, éducatif et social ; dans toutes ces réalisations, accorder un traitement paritaire aux trois religions ; cela moyennant une autorité, une propriété juridique appropriée qui ne soit pas l'émanation d'une seule des volontés intéressées. Cette « autorité juridique correspond, en substance, au statut particulier que le Saint-Siège souhaite pour Jérusalem »[35].
Deux ans plus tard, dans la lettre apostolique « Redemptionis anno », adressée "aux évêques de l'Eglise catholique, aux prêtres, aux religieuses et à tous les fidèles sur la ville de Jérusalem, patrimoine sacré de tous les croyants et carrefour désiré de paix, pour les peuples du Moyen-Orient", Jean Paul affirmait : "J'estime que la négligence dans la recherche d'une juste solution, dans les problèmes de Jérusalem, de même que le renvoi résigné de ce même problème, ne font que compromettre le souhaitable règlement pacifique et équitable de la crise du Proche-Orient, tout entier »[36].

[34] On trouvera les textes du Vatican relatifs à cette question dans le livre de mon seigneur Edmond Farhat : Gerusalemme nei Documenti Pontifici. Libreria Editrice Vaticana Citta del Vaticano, 1987.

[35] Observatore Romano, 8 juillet 1980.
[36] Documentation catholique, 3 juin 1984, n° 1875, p. 551.

Est-il besoin de rappeler que ces déclarations des plus hauts responsables de l'Eglise catholique, ainsi, d'ailleurs, que celles du Conseil Oeucuménique des Eglises, sont en parfaite conformité avec les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, sur le Statut de Jérusalem.

Dans un tel contexte, on comprend l'importance du message adressé, par les patriarches catholiques d'Orient :
« Nous faisons appel à tous les fidèles du Christ, dans le monde et plus spécialement à nos frères, les chefs d'Eglises, leur demandant de redoubler d'efforts, auprès des dirigeants qui, à travers le monde, détiennent le pouvoir de décision, afin de mettre en application les résolutions du Conseil de Sécurité, relatives à nos pays. Ces résolutions attendent d'être exécutées, depuis de longues années ».

Il apparaît aujourd'hui aux Episcopats européens, d'entendre cet appel et d'y répondre.

Dans une déclaration à la M.A.P., l'archevêque d'Al-Qods, Mrg Hilarion Capucci, qui participa à la "Semaine Palestinienne" à Madrid, a insisté sur la solidarité arabe avec le Peuple Palestinien et le soutien de Sa Sainteté le Pape, à la cause palestinienne :
« La cause palestinienne est la cause de tout le Peuple arabe, parce que les Arabes ne constituent qu'une seule famille, quelle que soit leur religion ou leur lieu de résidence. Parlant de cette foi et de cette conviction, chez le Peuple arabe, tout membre de cette nation s'intéresse à la cause palestinienne, non pas, comme si elle était sienne, mais en tant que sienne ».

A l'échelle internationale, Mgr Capucci a souligné les grands succès, acquis par le Peuple Palestinien, auprès de tous les peuples épris de paix et de justice et la compréhension manifestée par la Communauté Internationale, à l'égard de la lutte légitime du Peuple Palestinien.

Paix Ephémère pour le Pape Jean Paul II

La paix serait éphémère au Moyen-Orient, sans une solution pour Al-Qods.

Jean Paul II a qualifié « d’éphémère », une paix au Proche-Orient, qui ne comprenne pas une solution pour Al-Qods, tout en se réjouissant du processus de pacification dont témoignait la présence, pour la première fois, d’un représentant palestinien, parmi les ambassadeurs au Vatican.

Le Pape s’adressait au corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, lors de l’audience traditionnelle, pour la présentation des vœux pour la nouvelle année 1996.

Il a rappelé que, non seulement un bureau de l’OLP avait été créé, auprès du Saint-Siège, l’année passée, mais que, depuis plus d’un an, le Saint-Siège entretenait des relations diplomatiques avec l’Etat d’Israël.
« Nous attendions cet heureux état de choses, a-t-il affirmé, car il est le signe éloquent que le Moyen-Orient a résolument pris le chemin de la paix. Veuille Dieu aider les israéliens et palestiniens à vivre, désormais, les uns à côté des autres, les uns avec les autres, en paix, dans l’estime réciproque et dans une collaboration sincère, comme les générations futures le demandent et toute la région en bénéficiera ».
« Mais, laissez-moi vous confier, a-t-il ajouté, que cette espérance pourrait se révéler éphémère, s’il n’était pas donné aussi une solution équitable et adéquate au problème particulier d’Al-Qods. La dimension religieuse et universelle de la ville Sainte réclame un engagement de toute la communauté internationale, pour qu’elle conserve sa spécificité et qu’elle demeure une réalité vivante ».

Après avoir évoqué l’importance des lieux-saints, pour les fidèles des trois religions monothéistes, le Souverain Pontife a souligné que ces lieux « perdraient beaucoup de leur signification, s’ils n’étaient entourés de manière permanente par les communautés actives de juifs, de chrétiens et de musulmans, jouissant d’une authentique liberté de conscience et de religion et développant leurs propres activités, de caractère religieux, éducatif et social ».

En rappelant que des négociations sur le statut définitif des territoires sous l’administration de l’autorité nationale palestinienne et sur « la délicate situation » d’Al-Qods, devraient commencer en 1966, le chef de l’Eglise catholique a souhaité que « la communauté internationale offre aux partenaires politiques, plus directement concernés par ce problème, des instruments juridiques et diplomatiques susceptibles d’assurer qu’Al-Qods, unique et sainte, soit vraiment un « carrefour de paix ».

La Paix Doit Passer Par Al-Qods
Avenir de la Ville Sainte

L’O.L.P. et Israël avaient dû affronter des pourparlers sur le statut définitif d’Al-Qods, prévus en 1996, par l’Accord du Caire, sur l’autonomie de 1994.

Des batailles se précisent, alors, de plus en plus, dans les horizons, lors des futures négociations sur le sort d’Al-Qods. Les responsables, ainsi que les commentaires médiatiques, n’ont pas cessé de proclamer la souveraineté arabe sur Al-Qods-Est.

Des universitaires des deux parties, Israélienne et Palestinienne, ont entamé, informellement, des discussions, échangeant leurs points de vue, en l'occurrence.

Les Palestiniens veulent faire de la partie orientale de la ville, annexée en 1967 par Israël, la capitale de leur Etat indépendant ; l'Etat hébreu, de son côté, proclame que la ville ne sera pas redivisée et restera sa capitale « éternelle ».

Un groupe d'universitaires Israéliens a appelé, durant une conférence, à Al-Qods, à maintenir en état la situation, qui prévaut depuis vingt neuf ans. Leurs collègues palestiniens s'y sont fermement opposés.

« Al-Qods doit être la capitale pour les deux parties, conformément au plan de partition, adopté par l'ONU, en 1947 », souligne M. Ali Jarbawi, du département de sciences politiques, de l'Université de Bir Zeit, en Cisjordanie. « Nous devrions avoir notre part de la ville et eux (les Israéliens) la leur », a-t-il souligné.

La résolution de l'ONU, sur le plan de partition avait appelé à la création, en Palestine, de deux Etats, juif et arabe, tandis qu'Al-Qods devait devenir une cité internationale.

« Nous ne pouvons accepter qu'Al-Qods soit sous contrôle israélien ; il faut que la souveraineté soit partagée, avec, d'un côté, les Palestiniens et de l'autre les Israéliens », a ajouté M. Jarbawi.

La question d'Al-Qods est un des rares points d'accord entre toutes les factions palestiniennes, aussi bien parmi celles qui soutiennent le processus de paix, que parmi celles qui y sont hostiles.

Ce consensus se manifeste, au sein du « Conseil arabe d'Al-Qods », qui comprend des représentants de toutes les factions, laïques ou islamiques, des dignitaires des communautés musulmane et chrétienne, ainsi que des universitaires.

Le Conseil, fondé en 1994, est présidé par M. Fayçal Husseini, chargé du dossier d'Al-Qods, au sein de l'autorité palestinienne présidée par Yasser Arafat, ministre dans le nouveau gouvernement.

Le « Conseil discute de toutes les questions liées au développement d'Al-Qods et à son avenir ».

Les discussions sur Al-Qods sont les plus difficiles, parmi celles réglées dans le cadre des négociations, sur le statut définitif des territoires occupés, en 1967.

Madame Hanane Achraoui, qui a été élue, le 20 janvier 1996, au Conseil de l'autonomie, dans la circonscription d'Al-Qods-Est, a affirmé qu'Israël « a commis une injustice historique envers Al-Qods, qui doit être corrigée ».

Pour aider à trouver une solution, L'UNESCO a projeté d'organiser une Conférence Internationale, sur l'avenir de la Ville Sainte.

« L'Autorité palestinienne a décidé de réactiver le Conseil d'Al-Qods, pour reprendre le travail qu'il accomplissait avant la guerre de 1967 », a indiqué, à Gaza, l'agence officielle palestinienne Wafa.
« Cette décision montre combien l'Autorité palestinienne prend à cœur le sort d'Al-Qods et de son peuple », a déclaré M. Marouane Kanafani, porte-parole de M. Arafat, « Nous voulons réactiver le Conseil, en raison de l'importance et la centralité d'Al-Qods, pour le Peuple Palestinien », a-t-il expliqué.

Pour expliquer la décision, l'agence Wafa a rappelé qu'Israël « avait promis de protéger les institutions palestiniennes à Al-Qods », lors de la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie, en 1993.

Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pères s'était, alors, engagé, dans une lettre secrète adressée à son homologue norvégien de l'époque, Hans Joergen Holst, à préserver les institutions palestiniennes existantes à Al-Qods. L'existence de cette lettre a été révélée, en mai 1994, par M. Arafat.

L'idée de recréer le Conseil Municipal d'Al-Qods-Est avait déjà été soulevée par le responsable palestinien en 1987.
Les Israéliens et les Palestiniens se sont engagés à discuter d'Al-Qods, lors des négociations sur le statut final des territoires palestiniens, qui devaient, en principe, commencer, en mai 1996.
La question de la Ville Sainte a rebondi, avec la confiscation par Israël, de cinquante trois hectares de terres, une décision qui a déclenché un tollé international et que l'Etat hébreu a, par la suite, suspendue.

Les deux principaux mouvements palestiniens dans les territoires occupés, le Mouvement de résistance Hamas et le Fath, la plus importante branche de L'O.L.P., seraient parvenus à un accord, harmonisant leur lutte contre l'occupation israélienne.
Ils exigent que leurs membres soient représentés, équitablement, au sein des organisations et lancent également un appel à l'union, au sein des institutions palestiniennes.
« Le Président Arafat a décidé de créer une commission conjointe OLP-Hamas, conformément à l'accord conclu au Caire, entre les deux parties ».

Un colloque international sous le thème « Al-Qods, ville de la paix » a été organisé par l'O.C.I. au Caire, en collaboration avec la Ligue des Etats Arabes.

Dans une déclaration à la M.A.P., le Secrétaire Général de l'O.C.I., M. Hamid Algabid, a indiqué que ce Colloque vise à réaffirmer la position de la Nation arabo-musulmane, basée sur la conviction qu'Al-Qods constitue une partie intégrante des territoires occupés en 1967 », et sur la nécessité de la restituer aux Palestiniens, comme capitale de leur Etat, en vertu des résolutions des Sommets arabo-islamiques.

Selon M. Algabid, ce Colloque, auquel ont pris part des chercheurs internationaux, pour présenter des exposés couvrant les différents aspects de la question d'Al-Qods, a été également une occasion, pour rappeler l'importance de cette ville sainte, pour les trois religions révélées, et pour la Oumma islamique, en particulier.

Il a, également, mis l'accent sur l'importance de mettre un terme aux exactions israéliennes, qui menacent les lieux-Saints d'Al-Qods, soulignant que les participants au colloque apportent leur soutien aux habitants et institutions de cette ville, dans leur résistance, face aux tentatives de judaïsation de leur cité et d'en informer l'opinion publique internationale.

M. Algabid a, par ailleurs, mis en exergue les efforts déployés par S.M. le Roi Hassan II, Président du Comité Al-Qods - depuis sa création - et de l'Organisation de la Conférence Islamique, pour le bien des Arabes et des Musulmans.

Le Président George Bush et le Département d'Etat ont tenu des propos assimilant Jérusalem-Est aux territoires occupés, donc éventuellement négociables.

Ces propos ont été largement reproduits par les média israéliens et ont profondément troublé l'opinion. Selon des habitants palestiniens de Jérusalem-Est, cités par la radio israélienne, des incidents eurent lieu, suite aux récentes déclarations américaines,« encourageantes pour les Palestiniens vivant à Jérusalem-Est », assimilant la partie orientale de la Ville Sainte - annexée par Israël en 1967 - aux Territoires occupés.

Les Evénements se précipitent dans un monde arabe divisé

Le dessus pris pour'Israël à la Guerre de Six Jours enlève au Roi Hussein la partie arabe de Jérusalem, avec la Cisjordanie. L'O.L.P. tente alors – dit-on – une mainmise sur le Royaume ; la victoire de Jordanie sur cette réaction palestinienne de

1970-1971 l'isole au sein du monde Arabe. Les Jordaniens se défendent d'avoir voulu annexer un quelconque territoire palestinien.

En juillet 1971, les bases palestiniennes, au nord de la Jordanie sont démantelées ; les Fedayins expulsés se replient au Liban. Le 28 novembre, Wasfi Tall, premier ministre Jordanien, est assassiné par le groupe ''Septembre Noir''.

Déjà, avant 1967, Jérusalem est divisée de facto. Il y a, certes, deux villes ; à l'est, une ville sous occupation et l'autre à l'ouest, une ville libre. Certains envisagent que l'Est sera la capitale palestinienne et l'Ouest la capitale israélienne ; avec une sorte de coordination entre deux municipalités et une ''super-instance'' municipale. Certains interprètent faussement la résolution 242 des Nations-Unies, sur le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés, y compris Jérusalem-Est, comme une assise faisant de la ligne de 1967, une ligne de partage entre les deux municipalités palestinienne et israélienne.

Plus des deux-tiers de la population palestinienne vit à l'étranger (Jordanie, Liban, Syrie, Golfe, Europe et Amériques). Des millions de Palestiniens qui attendent leur retour dans leurs foyers, notamment à Al-Qods et ses alentours.

En mars 1968, un autobus est attaqué à la bombe en Israël. Les Israéliens s'attaquèrent, alors, au village jordano-palestinien de Karameh, défendu par les Jordaniens et les commandos du Fath.

La Jordanie est prête à se démettre de la Cisjordanie qui pouvait constituer un premier noyau de l'Etat Palestinien. Bien que modéré dans ses options et optiques, le Roi Hussein fut hostile au Traité israélo-égyptien de 1979, demeurant, néanmoins, opposé aux positions radicales des pays du ''front de refus''. Le Sommet Arabe de Bagdad décida de transférer le siège de la Ligue Arabe du Caire à Tunis. Entre le 23 mai et le 3 juin 1979, eut lieu la première session de la commission tripartite Etats-Unis – Egypte – Israël.

La direction de l'O.L.P. a changé de siège, à maintes reprises, migrant du Caire à Amman, puis d'Amman à Beyrouth, puis Tunis, fuyant le Septembre Noir, en 1970 en Jordanie et le Liban envahi par Israël, douze ans plus tard.

Sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, les réunions se poursuivent, avec les hauts et les bas connus, dans les tractations avec Israël. L'Union arabe est disséquée ; des tiraillements, partout ; le 2 mai 1980, attentat contre des colons israéliens d'El Khalil (Hébron), en Cisjordanie, suivi, entre le 2 et le 8 juin, par d'autres attentats anti-palestiniens contre les maires cisjordaniens de Naplouse, Ramallah, El Bireh et Hébron. Mais, le 30 juillet, adoption par la Knesset d'une ''loi fondamentale'', proclamant Jérusalem ''réunifiée'' comme capitale d'Israël.

Les événements se précipitent : début de la guerre entre l'Irak et l'Iran le 24 septembre ; le 25 novembre de la même année, le Onzième Sommet Arabe se réunit à Amman, en l'absence des pays du ''front de la fermeté'' (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud et O.L.P.).

Désormais, les événements s'échelonnent, au même rythme, de moins en moins cadencé. Ils se suivent, mais se ressemblent. Des scénarios identiques, avec des décors inchangés. Une toile de fond sombre aux éclaircies confuses telles des oasis mates aux eaux sombres. Deux longues décennies qui s'enchaînent, donnant l'impression de lustres similaires. On est dans les années quatre-vingt-dix ; on se croit encore aux années quatre-vingt, car aux alentours s'étendent des steppes désertiques, où s'amassent des milliers de cadavres, foulés par des robots aveuglément blindés, desquels tranchent des images ébouriffées, hirsutes et ensanglantées. Tout aux alentours, aux crêtes des ''Sommets'', quelques figures apparemment ensorcelées, séduites, peut-être, par quelques charmes magiques, surplombent une masse bouillante, qui déferle houleuse, dans un vacarme hurleur.

Les ''niet'' israéliens se répètent, poursuivant, en 1981, ses raids contre le centre atomique de Tamuz (Irak), bombardements au Liban, rejetant tous les plans arabes, esquissés en grande parade, aux Sommets, tel le Plan Fahd présentant les grandes lignes des résolutions de Fès.

Dans un deuxième scénario, en 1982, la restitution du Sinaï à l'Egypte et suivie par une invasion israélienne du Liban, et des raids intensifs sur Beyrouth. Le Roi Hussein intervient présentant son projet de Confédération jordano-palestinienne. Réplique peut-être de l'O.L.P. qui invite le groupe arabe de l'O.N.U. à demander à l'Assemblée générale, la mise en œuvre du Plan de partage de 1947 ; tout en adoptant en 1983, le Plan de Fès, lors du Seizième Conseil national Palestinien à Alger. Geste imprévu en 1984 : Arafat, en visite en Jordanie, agrée le principe d'une Confédération jordano-palestinienne. Ce signe de conciliation est marqué par le Dix-septième Conseil National palestinien à Amman, en l'absence du F.P.L.P., du F.D.L.P., du P.C.P. et des pro-syriens ; Arafat est réélu président du Comité Exécutif. Suit une déclaration commune, commémorant l'adoption par le Roi Hussein et Yasser Arafat de ''l'accord jordano-palestinien'' (1985) ; il sera bientôt gelé, le 11 février 1988, avec fermeture à Amman de 25 bureaux du Fath et expulsion de responsables palestiniens…Le Roi Hussein rompt, deux ans plus tard, les liens administratifs et légaux entre son pays et la Cisjordanie ; le 19ème C.N.P. annonce à Alger le 15 novembre 1988, la déclaration d'indépendance de l'Etat de Palestine, tout en acceptant les résolutions 242 et 338 de l'O.N.U. et reconnaissant l'existence des deux Etats en Palestine, l'un Juif et l'autre Palestinien : le Plan Shamir réaffirme le 17 mai 1989, le refus israélien de tout Etat Palestinien et de toute négociation avec l'O.L.P.. Cette attitude israélienne est dénigrée par la déclaration de Madrid où les Douze estiment que l'O.L.P. doit participer à tout processus de paix. Quelques mois, plus tard (en 1990), de graves incidents vinrent distraire l'attention de l'opinion internationale : la rupture du dialogue israélo-palestinien à l'initiative de Washington, l'invasion du Koweït par l'Irak et la proposition irakienne de lier le retrait irakien du Koweït, au retrait israélien des Territoires Occupés. La réaction israélienne ne se fit guère attendre. A peine quelques semaines passées, survint la fusillade de l'esplanade des deux mosquées, à Jérusalem, qui provoque la mort de vingt-deux Palestiniens. Le 12 janvier 1991, le mouvement Hamas lance un appel à la guerre sainte contre la coalition anti-irakienne et à l'escalade de la violence contre Israël dans son 69ème communiqué, distribué dans les Territoires Occupés. Autre réaction américaine : déclenchement de l'offensive terrestre ''Tempête du Désert'', mitigée par la transmission d'un plan de paix israélien, tendant à la tenue d'une conférence réunissant Israël et les pays arabes.

CONCLUSION

« Le bouclage des territoires, les restrictions de mouvement draconiennes et la fermeture des frontières internationales constituent les plus sévères mesures de restriction, imposées aux Territoires palestiniens, depuis leur occupation en 1967 », selon un rapport publié par le bureau à Gaza du coordinateur spécial de l'ONU, pour le processus de paix, Terje Roed-Larsen.

L'ONU estime que les Palestiniens ont perdu 15 milliards de dollars. Environ un million de personnes vivent actuellement, sous le seuil de pauvreté, alors que ce chiffre était en moyenne de 654.000, durant les neuf premiers mois de l'an 2000. De plus, même en cas d'allégement des restrictions, la pauvreté va augmenter, jusqu'à 43,8% d'ici la fin 2001.

Selon l'ONU, le taux de chômage a atteint 60 % en Cisjordanie, contre 11%, avant le début des violences, en raison du blocage, qui interdit l'accès en Israël à 120.000 Palestiniens qui y travaillent.

Il faudra plus de cinq ans, pour réparer les dommages humains, ainsi qu'économiques des cinq derniers mois, a déclaré à la presse, le commissaire de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Peter Hansen.

Les pertes économiques dépassent les pertes humaines et on ne peut y remédier par des dollars et des shekels. Elles provoquent une augmentation notable des maladies transmissibles, à cause de la baisse du nombre d'enfants vaccinés.

Selon des chiffres de l'UNRWA , le taux de vaccination d'enfants des camps des réfugiés est tombé à 85% contre 98,9% avant le début des affrontements ; un appel est lancé aux pays donateurs, pour fournir 37,2% millions de dollars d'aide aux réfugiés palestiniens de Cisjordanie et Gaza.
Créée il y a 50 ans, l'UNRWA a pour domaine d'intervention l'éducation, la santé et les services sociaux. Elle s'occupe de 3,7 millions de réfugiés, enregistrés en Jordanie, dans les Territoires palestiniens, au Liban et en Syrie.

D'autre part, le chef de la principale organisation de colons juifs a publiquement appelé à la liquidation du président palestinien Yasser Arafat. « Nous avons essayé plus de 2000 attaques, à l'arme à feu en moins de cinq mois, perpétrées contre Arafat et ses policiers : il faut le liquider et détruire l'appareil qu'il dirige », a déclaré Shlomo Filber, le secrétaire général du Conseil des implantations juives de Cisjordanie et de Gaza.
« Il faut être lucide : il n'y aura pas de paix avec Arafat. Il dirige une organisation terroriste et nous a entraînés dans un tourbillon de sang » , le ministre des collectivités locales Saëb Erakat, a vivement dénoncé ces propos, qualifiant ces menaces d'extrêmement dangereuses. La communauté internationale doit intervenir et ne plus traiter Israël comme s'il était au-dessus des lois ; elle doit protéger le Peuple Palestinien, qui vit sous l'occupation d'un Etat qui pratique le terrorisme. Le ministre israélien des Télécommunications, Binyamin Ben Eliezer, affirme, néanmoins, qu'appeler à la liquidation de dirigeants politiques, c'est s'exposer à une guerre totale, alors que la majorité des Palestiniens veulent vivre en paix.

Néanmoins, Pérès, ministre des Affaires Etrangères , au gouvernement Sharon, osa déclarer que ces menaces sont « un message clair pour Arafat ».

La commission d'enquête, mandatée par la commission des Droits de l'Homme de l'ONU, préconise le déploiement urgent d'observateurs internationaux, dans les Territoires palestiniens occupés , afin de protéger les droits du Peuple Palestinien, confronté à l' « usage excessif » de la force, par l'armée et la police israéliennes. Les forces de sécurité israéliennes, armée et police, ont, « sans conteste », fait un usage disproportionné et excessif de la force, depuis le début de la seconde Intifada, ont estimé, dans leur rapport, les trois enquêteurs, John Dugard (Afrique), Kamal Hossain « Bangladesh » et Richard Falk (USA).

L'utilisation de la force, aux abords des colonies israéliennes de peuplement, ne se justifie pas à l'égard des civils Palestiniens, sans armes, pas plus que pour la démolition et la destruction de leurs biens. Les rapporteurs rappellent, notamment, les obligations contenues dans la 4ème Convention de Genève de 1949 , sur la protection des civils, lors des conflits.

Ils prônent des mesures, mettant fin aux restrictions à la liberté de circulation et garantissant le libre accès des enfants à l'éducation et à la santé , ainsi que le libre accès aux lieux-Saints .

La mise sur pied de cette commission, officiellement baptisée d'établissement des faits, avait été décidée, lors du Sommet de Charm El Cheikh (Egypte) des 15 et 17 octobre.

Une centaine de rabbins américains, membres du Jewis Peace Lobby (lobby juif pour la paix) ont mis en garde le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, contre la tentation de conduire une politique du fait accompli, dans la partie orientale d'Al-Qods.
Dans une lettre ouverte, adressée au nouveau chef du gouvernement israélien et au président George W. Bush, les rabbins du JPL appellent à « s'abstenir de toute mesure d'expansion des quartiers juifs à Al-Qods-Est » et le chef de l'exécutif américain à « exprimer avec vigueur l'opposition des Etats-Unis à de telles mesures unilatérales », parce qu'une « paix durable n'est possible, qu'à travers la satisfaction des revendications des deux peuples » palestinien et israélien.
Le département des Etats-Unis a désavoué l'implantation de nouvelles colonies juives, dans la partie orientale de la ville sainte, tandis que le président Bush a fait savoir que l'avenir de la Cité devra être «déterminé par les parties intéressées, à travers les négociations de paix ».
Dans sa lettre ouverte, le JPL s'est dit opposé aux revendications « exclusives » d'Israël sur la ville, soulignant que « Al-Qods a été sous souveraineté musulmane, durant presque toute l'Histoire de l'Islam, à l'exception de l'ère des Croisades et d'une certaine période au 20ème » et que le « site de Haram Acharif est un lieu de prière musulmane, depuis plus de 1000 ans ».

La lettre note, par ailleurs, que la population de la Vieille Cité est à 90% palestinienne, tandis que 200.000 Palestiniens vivent aujourd'hui, dans l'ensemble de la Ville et ont toujours refusé d'acquérir la citoyenneté israélienne.

« Il est, à la fois, naturel et juste, que les Palestiniens considèrent Al-Qods comme leur ville, et l'instauration d'une paix durable, n'est possible qu'à travers des accords, qui reflètent les revendications légitimes des deux peuples.

Pour conclure, un rappel historique n'est pas inutile, pour éclairer certaines divergences d'objectifs. René Aggiouri[37] n'a pas manqué de projeter une certaine lumière, sur la situation au Proche-Orient, depuis près d'un siècle.

« Les coalitions arabes autour de l'Occident n'ont jamais cessé de se faire et de se défaire, depuis près de cent ans, sans jamais rien résoudre ; mais, au contraire en compliquant davantage la situation » .
« Pourquoi ? Tout simplement, parce que les promesses faites aux Arabes n'ont été jamais tenues ».
« On sait qu'en 1990, la coalition ne fut possible, que grâce à l'engagement américain d'œuvrer, en contre-partie, à l'instauration de la paix en Palestine, sur la base des résolutions du Conseil de Sécurité de 1967. On sait, aussi, qu'Israël n'avait consenti à se rendre à Madrid, qu'à son corps défendant. M. Yitzhak Shamir, alors chef du gouvernement, se promettait publiquement de faire échec à la conférence. Non seulement, il y a réussi, mais la Palestine est aujourd'hui à feu et à sang. Et, le comportement de son armée fait, aujourd'hui, d'Israël la plus cruelle puissance coloniale de la planète. La paix promise ne pouvait être réalisée que par une pression décisive des Etats-Unis, sur son allié privilégié en Orient : Israël ».

« La diplomatie occidentale dans cette région du monde, sous quelque forme qu'elle se soit présentée, a toujours été prisonnière de la priorité qu'elle accordait à son alliance avec Israël, au détriment de ses relations avec un monde arabe où se situe, pourtant, l'essentiel de ses intérêts stratégiques et économiques. Tel est le drame.
On retrouve, alors, à chaque fois, le même comportement du type impérialiste classique, à l'égard de peuples qu'on croit pouvoir toujours impunément tromper. Cela avait commencé en 1915.

« Sir Henri Mc .Mahon agissait secrètement, au sein du Monde arabe, soutenu par le célèbre colonel Lawrence. Le Proche-Orient a été partagé par le traité de San Remo entre la France et l'Angleterre et placé sous mandat, la Palestine octroyée aux Sionistes. Ce fut la première trahison d'où toute la suite de l'Histoire s'est développée . On n'en est pas encore sorti ».
« Depuis près de cent ans (85 exactement), on continue périodiquement de rééditer, sous diverses formes, ce marché de dupes, sans jamais retenir la leçon des échecs ».
« En 1945, quand la Grande-Bretagne possédait encore une influence au Caire et à Bagdad, les Etats arabes ont été encouragés à se regrouper, au sein d'une Ligue qui était cencée être l'avatar de leur projet d'Union et servir à absorber le choc de la prochaine perte. Mais, les conséquences n'ont pas correspondu aux calculs de la diplomatie britannique : les Arabes n'avaient nullement l'intention d'abandonner la Palestine, mais ils l'ont bel et bien perdue, les armes à la main, ce qui devait entraîner de profonds bouleversements et divers putschs militaires ».

[37] La Revue du Liban (éd. 10 à 17 mars 2001).

« Avec l’entrée en scène de l’Union soviétique et les affrontements militaires arabo-israéliens, les Etats-Unis ont été amenés à prendre les choses en main, mais toujours dans la même ligne : regroupement des pays arabes, autour du Bloc occidental contre une promesse de solution du conflit de Palestine, qu’en réalité on n’était pas près d’honorer.

Sommaire